



AVANÇONS ENSEMBLE

Table des matières

Pour en finir avec la COVID-19	1
Une stratégie vaccinale pour sauver des vies	2
Un système de santé pour tous	5
Soins de santé mentale pour tous.....	11
Soins de longue durée meilleurs et plus sécuritaires.....	15
Protéger la santé publique	17
Aider les enseignants et les enfants	19
Résumé des répercussions sur le genre et la diversité	21
Bâtir un meilleur Canada pour tous	27
Un chez-soi pour tous.....	28
1,4 million de nouveaux logements	34
Protéger vos droits	40
Soutenir les familles.....	45
Soutenir les aînés	51
Soutenir les jeunes Canadiens	54
Résumé des répercussions sur le genre et la diversité	58
Une économie plus résiliente	60
Création de plus d'un million d'emplois	62
Soutenir les travailleurs	64
Soutenir les entreprises canadiennes.....	70
Innovation, science et recherche	77
Arts et culture	81

Des communautés rurales dynamiques.....	86
Un système financier plus équitable	90
Résumé des répercussions sur le genre et la diversité	93
Un Canada égalitaire pour tous	95
Protéger et promouvoir nos langues officielles et la dualité linguistique.....	100
Égalité des genres	104
Créer un Canada fort et diversifié	107
Soutenir les personnes LGBTQ2	111
Soutenir les Canadiens en situation de handicap.....	113
Résumé des répercussions sur le genre et la diversité	115
Un avenir plus propre et plus vert.....	117
Réduire la pollution.....	122
Emplois verts.....	129
Plan d'adaptation visant à atténuer les répercussions des changements climatiques.....	140
Protéger la nature	144
S'attaquer à la pollution plastique et bâtir une économie circulaire	155
Lutter contre le gaspillage alimentaire.....	158
Résumé des répercussions sur le genre et la diversité	160
Progresser en matière de réconciliation avec les peuples autochtones	162
Aborder l'héritage du colonialisme des pensionnats autochtones...	167
Protéger le bien-être des enfants autochtones.....	170

Accès à l'eau potable.....	173
Poursuivre les progrès en matière de réconciliation et d'autodétermination.....	174
Appuyer les priorités des Premières Nations.....	179
Appuyer les priorités des Inuits	181
Appuyer les priorités de la Nation métisse.....	183
Résumé des répercussions sur le genre et la diversité	186
Un Canada plus fort	187
Un Canada où chacun se sent en sécurité	188
Un système judiciaire et des services de police équitables	194
Adopter une approche raisonnée en matière de politique étrangère	200
Honorer nos anciens combattants.....	212
Résumé des répercussions sur le genre et la diversité	217
Un plan pour l'équité et la croissance	219
Système fiscal équitable	223
Plan financier et d'établissement des coûts	228
Déclaration sur les personnes handicapées.....	239



CHAPITRE UN

Pour en finir avec la COVID-19

Pour en finir avec la COVID-19

Faire preuve de leadership, c'est toujours donner la priorité à la santé et à la sécurité des gens. Les Canadiens ont fait d'innombrables sacrifices pendant la pandémie et ont pris la décision d'être doublement vaccinés afin d'assurer leur sécurité ainsi que celle de leur communauté. La saison froide est à nos portes. Les Canadiens ont le choix : continuer de prendre des mesures pour en finir avec la COVID-19 maintenant ou risquer un automne et un hiver avec d'autres confinements et tragédies. Les Canadiens ont fait trop de sacrifices pour revivre une telle situation. Ils méritent un gouvernement qui leur permettra de traverser cette crise, et non pas de revenir en arrière.

Une stratégie vaccinale pour sauver des vies

La vaccination est notre meilleure ligne de défense contre la COVID-19 et ses inquiétants variants. Elle protège non seulement les gens qui y ont recours, mais aussi ceux qui ne peuvent pas se faire vacciner comme les jeunes enfants. Voilà pourquoi le gouvernement libéral a travaillé sans relâche afin d'obtenir suffisamment de doses pour tous les citoyens canadiens bien avant l'échéancier original. C'est aussi pourquoi nous soutenons les provinces, les territoires et les communautés autochtones dans le déploiement de l'une des campagnes de vaccination les plus réussies au monde.

Cependant, la pandémie n'est pas terminée. Si nous ne poursuivons pas la lutte contre la COVID-19, nous pourrions perdre les gains que nous avons durement obtenus.

Erin O'Toole n'accorde pas la moindre attention aux spécialistes en vaccination. Il permettrait aux personnes non vaccinées de voyager en avion et en train. Nous avons besoin de leadership pour passer à

travers cette crise et pour atteindre nos objectifs de vaccination. Erin O'Toole n'est pas à la hauteur.

Vaccination obligatoire

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que nos espaces publics restent des endroits sécuritaires, pour protéger les gens au travail, pour veiller à ce que les entreprises puissent se remettre et, surtout, pour nous assurer que nos enfants puissent retourner à l'école en toute sécurité.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Exiger que les voyageurs des trains interprovinciaux, des vols commerciaux, des bateaux de croisière et des autres navires sous réglementation fédérale soient vaccinés.
- Veiller à ce que tous les travailleurs de la fonction publique fédérale soient vaccinés. En tant qu'employeur le plus important au pays, cette mesure assurera la santé et la sécurité des fonctionnaires fédéraux et de leurs communautés partout au Canada.
- Continuer de travailler avec les sociétés d'État et les lieux de travail sous réglementation fédérale afin de nous assurer que la vaccination est prioritaire pour les travailleurs de ces secteurs.

Preuve vaccinale

Les Canadiens veulent terminer la lutte contre la COVID-19. Des millions de Canadiens ont retroussé leurs manches et se sont fait vacciner pour se protéger et protéger leur communauté. Partout au pays, des milliers de propriétaires d'entreprise ont fait preuve de leadership pour soutenir le déploiement des vaccins. Maintenant, plusieurs d'entre eux veulent aller plus loin. Qu'ils gèrent une multinationale ou un petit café, ils ne devraient avoir aucun doute à

l'effet que protéger la sécurité de leurs travailleurs et de leurs clients est la bonne chose à faire.

Les systèmes de preuve vaccinale donnent aux gens la certitude que les personnes qui les entourent sont entièrement vaccinées. De tels systèmes contribuent aussi à une hausse des taux de vaccination et donne aux Canadiens qu'il est sécuritaire d'aller dans les restaurants, les magasins et dans leur communauté.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Instaurer un fonds de la preuve vaccinale contre la COVID-19 d'un milliard de dollars. Ce fonds viendra en aide aux provinces et aux territoires exigeant des certificats de vaccination dans leurs commerces non essentiels et dans leurs espaces publics;
- Déposer un projet de loi pour s'assurer que toutes les entreprises et les organisations qui décident d'exiger une preuve de vaccination de leurs employés et clients puissent le faire sans crainte d'une contestation judiciaire.

Vaccins de rappel gratuits contre la COVID-19

Au fur et à mesure que la situation de la santé publique évolue, la sécurité et la santé des Canadiens restent notre priorité, et nous nous engageons à en finir avec la COVID-19.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Se procurer suffisamment de vaccins pour veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à des vaccins de rappel gratuits contre la COVID-19 et à des vaccins de deuxième génération au besoin.

Fonds de recherche sur la COVID-19

La COVID-19 est une nouvelle maladie. Les scientifiques et les chercheurs en ont fait beaucoup pour la comprendre, la traiter et la prévenir. Toutefois, nous devons essayer de mieux comprendre ses effets à long terme.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Investir 100 millions de dollars pour étudier les effets à long terme de la COVID-19 sur la santé, notamment les effets de la COVID-19 de longue durée sur différents groupes, y compris les plus vulnérables et les enfants.

Un système de santé pour tous

Les Canadiens sont fiers d'avoir l'un des meilleurs systèmes de soins de santé au monde. Ce n'est pas arrivé par magie. C'est parce que les Canadiens croient que nous devons nous occuper les uns des autres. Des soins de santé publique accessibles et bien financés sont au cœur de l'égalité au Canada. Cette valeur s'est avérée inestimable pendant la pandémie. Nous ne pouvons pas tenir notre système public de santé pour acquis.

Depuis le premier jour de la pandémie, nous avons investi des sommes considérables pour nous assurer que les Canadiens aient accès aux soins de santé dont ils ont besoin. Huit dollars sur dix dépensés en réponse à la COVID-19 venaient du gouvernement libéral. Nous avons soutenu les Canadiens en investissant dans la capacité d'intervention face à la pandémie, dans les soins de santé publique et dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire. Nous sommes aussi allés de l'avant avec le régime d'assurance-médicaments ainsi qu'en nous assurant que chaque Canadien ait accès à des vaccins contre la COVID-19.

Mesures clés pour créer un meilleur système de santé depuis 2015

- ✓ Nous avons injecté un montant supplémentaire de 4,5 milliards de dollars au Transfert canadien en matière de santé depuis le début de la pandémie afin de gérer la pression extrême qu'a exercée la COVID-19 sur nos systèmes de santé et de réduire les retards.
- ✓ Nous avons fourni aux provinces et aux territoires un milliard de dollars pour appuyer le lancement de leur campagne de vaccination. Cela a été fait pour que les Canadiens puissent recevoir leurs doses le plus rapidement possible.
- ✓ Nous avons investi six milliards de dollars supplémentaires en soins à domicile, en soins communautaires et en soins palliatifs.
- ✓ Nous avons investi plus de 600 millions de dollars pour faire face à la crise des opioïdes et améliorer l'accès à des traitements.
- ✓ Nous avons signé le premier accord provincial-territorial pour accélérer la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments universel alors que nous continuons d'aller de l'avant avec de nouveaux partenaires. De plus, nous avons financé une stratégie nationale de 500 millions de dollars par an pour les médicaments coûteux associés aux maladies rares.

Éliminer les retards dans les chirurgies et dans les interventions

Les traitements de trop de Canadiens ont dû être reportés pendant la pandémie. Cela a entraîné un retard considérable dans les chirurgies, les interventions et les diagnostics. Toutefois, les listes d'attente qui existaient avant la pandémie sont toujours présentes. Les gens attendent plus longtemps pour des services importants comme des IRM et des échographies.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Investir immédiatement six milliards de dollars, en plus des quatre milliards déjà promis, afin de soutenir l'élimination des listes d'attente dans le système de santé.
- Négocier des ententes avec toutes les provinces et tous les territoires dans le but de veiller à ce que les Canadiens qui sont en attente de soins obtiennent leurs traitements le plus rapidement possible et à ce que le système de soins primaires soit en mesure de donner les résultats dont auront besoin les Canadiens à l'avenir.

Veiller à ce que chaque Canadien ait accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins de santé primaires

Des millions de Canadiens ont de la difficulté à accéder à des soins primaires. Nous voulons résoudre ce problème et améliorer l'accès des Canadiens à des soins de santé universels et publics.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Consacrer 3,2 milliards de dollars aux provinces et aux territoires pour l'embauche de 7 500 nouveaux médecins de famille, infirmiers praticiens et membres du personnel infirmier.

Élargir les services de soins de santé virtuels

La pandémie a donné lieu à une transformation de la façon dont les soins de santé sont dispensés et dont les gens y accèdent. En effet, de plus en plus d'outils sont maintenant accessibles pour les soins virtuels. Nous avons consacré 240,5 millions de dollars à l'augmentation de l'accès à des soins virtuels pendant la pandémie. Toutefois, nous tenons à nous assurer que l'accélération rapide des soins dans des modèles virtuels se fasse de façon réfléchie et offre la qualité de soins que les Canadiens méritent.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Fournir 400 millions de dollars sur quatre ans pour répondre à la demande de soins virtuels, qui a pris beaucoup d'ampleur pendant la pandémie.

Ces fonds vont aider à améliorer les infrastructures numériques et d'autres améliorations au système. Cela permettra donc d'offrir plus de soins virtuels. Les Canadiens pourront ainsi accéder à des services comme des programmes de suivi à distance et des consultations médicales en ligne avec des médecins et des infirmiers.

Accroître l'accès des communautés rurales et mal desservies à des soins de santé

Les Canadiens des régions rurales ont beaucoup moins accès à des médecins que les Canadiens en milieu urbain.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Augmenter le nombre de médecins de famille et d'équipes de soins de santé primaires dans les communautés rurales. Nous augmenterons de 50 % (de 40 000 \$ à 60 000 \$ sur 5 ans) l'effacement maximal de la dette auquel les médecins, les résidents en médecine familiale, les infirmiers praticiens ou les membres du personnel infirmier sont admissibles en vertu du programme canadien des prêts étudiants.
- Élargir la liste restreinte actuelle des professionnels admissibles au programme afin de fournir l'effectif complet dont une communauté rurale a besoin pour réussir, ce qui comprend des dentistes, des pharmaciens, des hygiénistes dentaires, des sages-femmes, des travailleurs sociaux, des psychologues, des enseignants et des éducateurs de la petite enfance.

- Offrir aux professionnels de la santé qui sont en début de carrière une déduction d'impôt unique pouvant atteindre 15 000 dollars au cours de leurs trois premières années de pratique pour les aider à établir un cabinet médical.
- Mener un examen pour s'assurer que les communautés rurales sont pleinement admissibles au programme.

Défendre les soins de santé publics universels

Les Canadiens chérissent leur système de santé public universel. Erin O'Toole dit qu'il veut que ce système innove en permettant à ceux qui ont de l'argent d'accéder à leur propre système de soins privés qui font des profits. Or, un système à deux vitesses aggraverait l'accès et les résultats en matière de santé pour nous tous.

Les libéraux croient que l'innovation dans les soins de santé ne vient pas des gens riches qui contourneraient la file, mais plutôt en améliorant et en élargissant notre système de santé public. Nous nous sommes opposés aux surfacturations et avons appliqué la *Loi canadienne sur la santé* aux provinces qui ont encouragé cette pratique.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Renforcer les pouvoirs fédéraux en vertu de la *Loi canadienne sur la santé* et de la *Loi sur les arrangements fiscaux* entre le gouvernement fédéral et les provinces pour déduire les transferts de santé des provinces qui permettent la surfacturation des services assurés par l'État, afin de protéger l'intégrité de notre système de santé public universel.

Protéger votre santé et vos droits sexuels et reproductifs

En 2021, les droits des femmes ne devraient pas faire l'objet de débats. Pourtant, les conservateurs veulent restreindre l'accès à l'avortement.

Entre-temps, les organismes pro-vie travaillent activement à la diffusion de fausses informations sur l'avortement, mettant ainsi en péril la santé et la sécurité de jeunes et de femmes vulnérables.

Tous les Canadiens devraient avoir l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions libres concernant leur corps, et pour avoir accès aux soins et aux services médicaux auxquels ils ont droit. De plus, personne ne devrait être en mesure de refuser l'accès à des soins.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Établir des règlements en vertu de la *Loi canadienne sur la santé* régissant l'accessibilité des services de santé sexuelle et reproductive afin qu'il ne fasse aucun doute, peu importe où une personne vit, qu'elle ait accès à des services de santé sexuelle et reproductive accessibles au public. Si une province ne respecte pas cette norme, cela entraînerait une pénalité automatique appliquée aux transferts fédéraux en matière de santé.
- Offrir jusqu'à dix millions de dollars à Santé Canada pour l'élaboration d'un portail facilement accessible qui fournit des renseignements exacts, sans jugement et fondés sur des données sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, qui comprendra une section qui dévoile des renseignements erronés sur l'avortement.
- Fournir jusqu'à dix millions de dollars sur trois ans à des organismes locaux dirigés par des jeunes qui répondent à leurs besoins uniques en matière de santé sexuelle et reproductive.

- Ne plus accorder un statut d'organisme de bienfaisance à des organisations antiavortement (par exemple, les centres de crise de grossesse) qui fournissent des services de consultation malhonnêtes aux femmes au sujet de leurs droits et des options qui sont à leur disposition à toutes les étapes de la grossesse.

Soins de santé mentale pour tous

Au cours d'une année normale, une personne sur cinq au Canada est atteinte d'une maladie mentale ou a un problème de toxicomanie. Nous savons qu'au cours des dix-huit derniers mois, près de la moitié des Canadiens affirment que leur santé mentale s'est détériorée pendant la pandémie. La santé mentale, c'est la santé. Voilà pourquoi nous avons fait de la santé mentale une priorité.

Mesures clés pour soutenir la santé mentale depuis 2015

- ✓ Cinq milliards de dollars en matière de santé aux provinces et aux territoires pour augmenter la disponibilité de soins de santé mentale.
- ✓ Soutien immédiat de 500 millions de dollars pendant la pandémie pour les Canadiens aux prises avec des problèmes de santé mentale, d'itinérance ou de toxicomanie.
- ✓ 598 millions de dollars pour une stratégie basée sur les distinctions en matière de santé mentale et de bien-être à l'intention des Premières Nations, des Inuits et des Métis, y compris un programme de soutien en santé et une ligne d'assistance pour les questions liées aux pensionnats pour Autochtones.
- ✓ 100 millions de dollars pour soutenir des interventions en santé mentale pour les gens les plus gravement touchés par la COVID-19.

- ✓ 140 millions de dollars pour soutenir la santé mentale des anciens combattants dans le traitement des coûts liés aux TSPT, aux troubles dépressifs et à l'anxiété.
- ✓ 50 millions de dollars pour le soutien aux personnes susceptibles d'être touchées par un traumatisme ou par un trouble de stress post-traumatique en lien avec la COVID-19.
- ✓ 45 millions de dollars pour l'élaboration de normes nationales de soins de santé mentale.
- ✓ Lancement du portail Espace mieux-être Canada, auquel plus de 1,2 million d'utilisateurs ont eu recours.
- ✓ Plus de 600 millions de dollars pour faire face à la crise des opioïdes, dont 182 millions de dollars pour le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances.

Plan complet de soins de santé mentale partout au Canada

Nous devons aussi nous assurer que les soins de santé mentale sont traités de façon égale et intégrale dans le système public de santé universel du Canada.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Établir un nouveau transfert fédéral aux provinces et aux territoires, soit le Transfert canadien en matière de santé mentale. Ce transfert les aidera à élargir la prestation de services de santé mentale de haute qualité, accessibles et gratuits. S'appuyant sur les principes d'universalité et d'accessibilité de la *Loi canadienne sur la santé*, ce transfert aidera également à établir des normes dans chaque province et territoire, afin que les Canadiens puissent s'attendre à des services opportuns, universels et adaptés à leur culture. Cela aidera les provinces et territoires à se concentrer sur les listes d'attente pour recevoir des services critiques et à les résoudre et à fournir de l'aide à ceux qui en ont besoin, en fonction des besoins uniques de chaque région.
- Consacrer un financement permanent et continu aux services de santé mentale dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé mentale, avec un investissement initial de 4,5 milliards de dollars sur cinq ans. En comptant l'accord bilatéral existant sur les services de santé mentale signé en 2017, cela augmenterait à 2,5 milliards de dollars par année d'ici 2025-2026 l'aide fédérale aux services de santé mentale. Ce montant s'ajoutera à d'autres investissements que nous ferons pour soutenir les Premières Nations, les Inuits et les Métis en leur donnant un meilleur accès aux services de santé mentale et en cas de traumatismes.
- Mener un examen complet de l'accès au crédit d'impôt pour personnes handicapées, aux prestations d'invalidité du RPC, et à d'autres prestations et programmes fédéraux pour s'assurer qu'ils sont disponibles pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

- Inclure la santé mentale en tant qu'élément spécifique des normes de santé et de sécurité au travail, et en exigeant des employeurs qu'ils prennent des mesures préventives visant à résoudre les problèmes de stress et les risques de blessures sur les lieux de travail.
- Financer complètement la création d'une ligne d'assistance nationale de santé mentale et de prévention du suicide.
- Collaborer avec des partenaires pour assurer un accès rapide aux services de santé mentale périnatale.

Ces investissements permettront d'avoir plus facilement accès à des psychologues, des thérapeutes, des travailleurs sociaux, des conseillers et d'autres types de soutien communautaire. Cela améliorera les soins offerts aux enfants et aux jeunes qui ont fait tant de sacrifices au cours de la dernière année tout en permettant à des millions de Canadiens aux prises avec un problème de santé mentale, dont plusieurs ont tendance de ne pas chercher de traitement, d'accéder aux services dont ils ont besoin.

Aborder la consommation problématique de substances

La crise des opioïdes s'est aggravée pendant la pandémie de COVID-19. En 2020, 6 214 décès étaient liés à une surdose d'opioïde au Canada.

Pour sauver des vies, nous devons aborder la crise des opioïdes comme un problème de société. Nous devons aussi nous attaquer aux principales causes et soutenir avec le respect et la dignité qu'elles méritent les personnes qui consomment des drogues. Nous continuerons d'adopter une approche fondée sur des preuves en lien avec la consommation problématique de substances et de travailler avec tous les ordres de gouvernement pour soutenir des approches

avant-gardistes afin que les Canadiens aient accès aux soins et au soutien dont ils ont besoin.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Mettre en place une stratégie exhaustive pour traiter la consommation problématique de substances et pour mettre fin à la crise des opioïdes.
- Consacrer 25 millions de dollars à la sensibilisation du public pour réduire la stigmatisation associée à la consommation problématique de substances.
- Investir 500 millions de dollars pour appuyer les provinces et les territoires dans l'accès à une gamme complète de traitements fondés sur des preuves, reconnaissant que le succès du traitement n'est pas déterminé par une abstinence à long terme.
- Soutenir les provinces et les territoires dans la création de normes pour les programmes de traitement de la consommation de substances afin que les Canadiens puissent avoir accès à un soutien de qualité et fondé sur des données lorsqu'ils en ont le plus besoin.
- Appuyer les nombreux contrevenants à faible risque ou ceux qui en sont à leur première infraction en procédant à une réforme du *Code criminel* afin d'abroger les sanctions minimales obligatoires et pertinentes, et en demandant aux policiers et aux procureurs de la Couronne d'éviter qu'ils intègrent le système de justice pénale.

Soins de longue durée meilleurs et plus sécuritaires

La COVID-19 a mis en lumière de façon tragique certains des problèmes de longue date qui touchent les établissements de soins de longue durée à travers le pays, ainsi que les travailleurs de première ligne qui s'occupent des résidents.

Pour bâtir un avenir meilleur pour les aînés et pour veiller à ce que de telles tragédies ne se produisent plus jamais, nous devons nous assurer que les conditions de travail dans ces établissements reflètent les normes de soins que les aînés méritent. Voilà pourquoi nous travaillerons avec les provinces et les territoires, tout en respectant leurs champs de compétences, pour soutenir les aînés grâce à un investissement de neuf milliards de dollars sur 5 ans. Ce financement permettra de garantir des conditions plus sécuritaires pour les aînés, et de meilleurs salaires et conditions de travail pour les préposés aux services de soutien à la personne.

Conditions plus sécuritaires dans les établissements de soins de longue durée

Bien que la gestion des établissements de soins de longue durée soit de compétence provinciale et territoriale, nous partageons l'objectif commun d'assurer des soins plus sécuritaires et de meilleure qualité aux aînés.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Améliorer la qualité et la disponibilité des établissements de soins de longue durée et des lits dans ces centres.
- Mettre en œuvre des mesures strictes de prévention et de contrôle des infections, notamment en effectuant plus d'inspections provinciales et territoriales des établissements de soins longue durée.
- Élaborer en collaboration une loi sur les soins de longue durée sécuritaires pour veiller à ce que les aînés obtiennent les soins qu'ils méritent.

De meilleures conditions de travail pour les préposés aux services de soutien à la personne

De meilleurs soins exigent de meilleures conditions pour les employés de première ligne. L'an dernier, pendant la pire période de la pandémie, nous avons offert une augmentation salariale aux travailleurs essentiels, y compris aux préposés aux services de soutien à la personne. Toutefois, nous savons qu'une aide temporaire n'est pas suffisante.

Voilà pourquoi un gouvernement libéral réélu continuera de travailler avec les provinces et les territoires pour :

- Augmenter à au moins 25 dollars l'heure le salaire des préposés aux services de soutien à la personne.
- Former jusqu'à 50 000 nouveaux préposés aux services de soutien à la personne.

Protéger la santé publique

Tout au long de la pandémie, nous avons mis la santé publique au premier plan. Les Canadiens se sont adaptés à chaque étape. Ensemble, nous avons trouvé de nouvelles et de meilleures façons de lutter contre ce virus. Nous reconnaissons que lorsque la pandémie sera terminée, nous avons la responsabilité d'examiner la réponse fédérale à la COVID-19 et de nous assurer que les leçons que nous avons apprises contribuent à mieux nous préparer à une pandémie à l'avenir. Par contre, il y a des choses que nous pouvons faire maintenant pour assurer la sécurité des Canadiens alors que nous terminons la lutte.

Meilleure ventilation

La plus grande responsabilité du gouvernement est de protéger les Canadiens. Une bonne ventilation, qui remplace l'air intérieur par de l'air extérieur, est un outil important pour prévenir la propagation de la COVID-19. Au fur et à mesure que le Canada sort de la crise et que les journées deviennent plus froides, nous devons nous assurer que nos espaces intérieurs sont bien aérés afin que les étudiants puissent retourner en classe et que les entreprises puissent accueillir à nouveau leur clientèle. Nous avons un plan pour faire de cet avenir une réalité.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Investir un montant supplémentaire de 100 millions de dollars dans le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire, qui servira à mener des projets d'amélioration de la ventilation partout au Canada, ainsi que dix millions de dollars pour que des Premières Nations puissent améliorer la qualité de l'air dans les écoles des réserves.
- Fournir 100 millions de dollars à l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé, dont 70 millions de dollars dans un nouveau volet s'articulant autour de l'amélioration de la ventilation.
- Offrir un crédit d'impôt aux petites entreprises afin qu'elles puissent investir dans l'amélioration de leur système de ventilation.

Congé de maladie payé de dix jours

Trop de Canadiens n'ont pas un congé de maladie rémunéré adéquat. Cela peut les forcer à se rendre au travail même s'ils sont malades ou les empêcher de gagner assez d'argent pour nourrir leur famille. Personne ne devrait avoir à faire ce genre de choix.

En moins de cent jours, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Présenter des modifications au *Code canadien du travail* pour accorder 10 jours de congé de maladie payé à tous les travailleurs sous réglementation fédérale afin que personne n'ait à choisir entre aller travailler malade ou payer ses factures.
- Convoquer les provinces et les territoires pour élaborer un plan d'action national dans le but de légiférer les congés de maladie partout au pays, tout en respectant les compétences provinciales et territoriales et les besoins uniques des propriétaires de petites entreprises.

Aider les enseignants et les enfants

Cette année a démontré l'importance de nos écoles et de nos éducateurs, qui s'assurent que nos enfants sont motivés et qu'ils prospèrent. Une alimentation adéquate est également essentielle à la création d'un bon environnement d'apprentissage.

Soutenir les enseignants

Au Canada, les enseignants font tout ce qu'ils peuvent pour leurs élèves, en ayant même souvent recours à leur propre argent. En 2016, nous avons créé pour les éducateurs admissibles le Crédit d'impôt pour fournitures scolaires afin de régler ce problème. Pendant la pandémie, ils ont démontré à de nombreuses reprises ce qu'ils sont prêts à faire à leurs frais pour assurer l'apprentissage des enfants.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Augmenter le crédit d'impôt remboursable à 25 % (au lieu de 15 %).

- Élargir les critères d'admissibilité pour inclure les appareils électroniques et s'assurer que les fournitures d'enseignement achetées dans le cadre de l'emploi soient admissibles peu importe où ils sont utilisés.

Nutrition et saine alimentation à l'école

Les enfants ont besoin d'aliments sains et nutritifs pour grandir et pour apprendre. Actuellement, plus de trois millions d'enfants au Canada vivent sans un accès garanti à des repas nutritifs à l'école.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Travailler avec ses partenaires provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones, ainsi qu'avec divers intervenants, pour élaborer une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles et pour travailler à l'élaboration d'un programme national de repas nutritifs dans les écoles grâce à un investissement d'un milliard de dollars sur cinq ans.
- Imposer de nouvelles restrictions sur la publicité d'aliments et de boissons destinée aux enfants et adopter l'étiquetage nutritionnel sur le devant de l'emballage pour promouvoir des choix alimentaires sains.

Résumé des répercussions sur le genre et la diversité

Les femmes constituent la majeure partie des effectifs de soins de santé de première ligne, de soins de longue durée, de soins aux enfants et d'éducation. Cela les expose donc à un plus grand risque d'infection. Les employés racisés et les travailleurs étrangers sont particulièrement touchés. Faire vacciner tout le monde et créer des environnements intérieurs plus sains nous permet d'assurer une meilleure sécurité pour nos employés de première ligne, surtout les femmes.

Un accès équitable à tous les services de santé de qualité atténue les inégalités sanitaires qui découlent de différences dans la situation sociale, géographique et économique.

La maladie mentale touche tout le monde. De plus, les inégalités systémiques, comme le racisme, la pauvreté, l'itinérance et la discrimination, augmentent souvent les symptômes de la maladie mentale, surtout si aucun soutien n'est offert. Notre plan visant à réaliser des investissements importants dans la santé mentale profitera directement à tous les Canadiens, particulièrement aux personnes qui ont été confrontées à des obstacles associés au coût ou à la disponibilité.

Nos mesures faciliteront l'accès à des soins primaires de qualité, à des soins de longue durée, à des services de santé sexuelle et reproductive, à des produits menstruels, à des services de santé mentale et de toxicomanie, à des médicaments et à d'autres traitements liés à la santé. De plus, les femmes racisées, qui constituent le tiers des membres de la profession, profiteront de

façon disproportionnée de notre investissement visant à augmenter les salaires des préposés aux services de soutien à la personne.

Les femmes racisées et à faible revenu, ainsi que les jeunes, ont dû composer avec des charges importantes parce qu'elles sont surreprésentées dans des postes à faible salaire, et la plupart n'ont pas accès à des congés de maladie payés. En fait, 58 % des travailleurs au Canada n'ont pas de congé de maladie. Notre plan visant à accorder un congé de maladie payé de dix jours aux travailleurs sous réglementation fédérale, et à travailler avec les provinces et les territoires pour élaborer un plan national de congé de maladie qui profitera à tous les Canadiens.

L'insécurité alimentaire a augmenté de façon significative pendant la pandémie, un Canadien sur sept affirmant en avoir souffert. Le chômage et la pauvreté en lien avec la pandémie sont des facteurs, tout comme le faible revenu.

Principales mesures pour soutenir les Canadiens pendant la pandémie



8 \$ sur 10 de tous les investissements faits par les différents gouvernements durant la pandémie provenaient du gouvernement fédéral.

Nous avons protégé votre santé et votre sécurité

- ✓ Nous avons assuré l'approvisionnement de vaccins le plus diversifié au monde.

- ✓ Nous avons reçu plus de 66 millions de doses de vaccins contre la COVID-19, une quantité suffisante pour vacciner entièrement chaque personne admissible au Canada, et ce, deux mois avant l'échéancier.
- ✓ Nous avons fourni aux provinces et aux territoires un milliard de dollars pour appuyer le lancement de campagnes de vaccination partout au pays, y compris dans les communautés autochtones, afin que les Canadiens puissent recevoir leurs doses le plus rapidement possible.
- ✓ Nous avons l'un des meilleurs taux de vaccination, près de 85 % des Canadiens admissibles ayant reçu leur première dose et plus de 75 % étant entièrement vaccinés.
- ✓ Nous avons fourni un accès à des soins virtuels pendant la pandémie par le biais du portail Espace mieux-être Canada, que plus de 1,2 million de Canadiens ont utilisé pendant sa première année d'existence.
- ✓ Nous avons investi 19 milliards de dollars dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire pour aider les provinces et les territoires à relancer leur économie en toute sécurité et à rendre notre pays plus résilient aux vagues de COVID-19.
- ✓ Nous avons investi plus de 3 milliards de dollars pour restaurer le secteur canadien de la biofabrication et des sciences de la vie.

- ✓ Nous avons augmenté les capacités de fabrication de vaccins du Canada, notamment en lançant la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie. Nous avons achevé le nouveau centre de production de produits biologiques au CNRC, conclu un accord avec Moderna pour construire une usine de fabrication de pointe au Canada et réalisé d'importants investissements dans les capacités nationales avec AbCellera, Medicago, Resilience et Sanofi.
- ✓ Nous nous sommes assurés que nos systèmes de santé provinciaux et territoriaux étaient en mesure de fournir des soins de qualité de classe mondiale en offrant un complément unique de 4 milliards de dollars au titre du Transfert canadien en matière de santé en mars 2021 et de 500 millions de dollars en mars 2020.

Soutenir notre économie

- ✓ Nous avons créé et rapidement distribué à des millions de Canadiens la Prestation canadienne d'urgence (PCU), qui versait 2 000 dollars par mois aux travailleurs ayant perdu un revenu à cause de la COVID-19.
- ✓ Nous avons protégé plus de cinq millions d'emplois grâce à la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui a aidé des entreprises de partout au Canada à conserver et à réembaucher leurs employés.
- ✓ Nous avons créé trois nouvelles prestations temporaires de relance économique pour aider les Canadiens qui sont incapables de travailler en raison de la COVID-19. Ces prestations sont : la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants.

- ✓ Nous avons fourni aux familles avec des enfants de moins de six ans un soutien supplémentaire de 1 200 dollars par le biais du supplément pour jeunes enfants de l'Allocation canadienne pour enfants.
- ✓ Nous avons annulé les intérêts pour les étudiants à temps plein et à temps partiel sur la portion fédérale des prêts d'études canadiens et des prêts canadiens aux apprentis jusqu'en mars 2023.
- ✓ Nous avons créé le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes pour offrir aux petites entreprises des prêts sans intérêts pouvant aller jusqu'à 60 000 dollars qui sont en partie à remboursement conditionnel.
- ✓ Nous avons créé le Fonds d'aide et de relance régionale, grâce à un investissement de deux milliards de dollars, qui soutient les entreprises par l'intermédiaire d'agences de développement régional du Canada, y compris des entreprises non admissibles au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.
- ✓ Nous avons aidé plus de 150 000 entreprises, organismes de bienfaisance, organismes sans but lucratif et autres organismes à payer leur loyer, leurs prêts hypothécaires et d'autres dépenses.
- ✓ Nous avons lancé le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada, qui offre une aide aux entreprises qui peuvent se permettre d'embaucher les travailleurs dont elles ont besoin pour se rétablir et pour croître à mesure que les économies locales se remettent en marche.
- ✓ Nous avons fourni 306,8 millions de dollars pour aider de petites et moyennes entreprises autochtones, et pour soutenir des institutions financières autochtones qui offrent du financement.

- ✓ Nous avons créé le Programme de crédit pour les secteurs très touchés afin d'aider les secteurs les plus durement touchés, notamment le secteur du tourisme, à obtenir des prêts à faible intérêt.



CHAPITRE DEUX

Bâtir un meilleur Canada pour tous

Bâtir un meilleur Canada pour tous

Notre gouvernement a été formé pour défendre la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Depuis le début, nous avons tout fait pour vous soutenir. Nous avons notamment baissé les impôts de la classe moyenne, donné plus d'argent aux familles et augmenté les prestations des aînés.

Quand la pandémie de COVID-19 nous a frappés, les inégalités dans notre société sont apparues au grand jour. Des travailleurs ont été mis à pied sans qu'ils puissent avoir accès à du soutien en matière de revenu. Les PME ont été confinées pendant des mois tandis que de grandes corporations enregistraient des profits colossaux. Les Canadiens de la classe moyenne subissent la pression des prix élevés des propriétés, et les jeunes se demandent s'ils pourront un jour devenir propriétaires.

Un plan pour l'avenir du Canada ne peut se résumer à rétablir les choses telles qu'elles étaient auparavant. Nous devons rebâtir le pays en mieux. Il nous faut bâtir les infrastructures sociales, mettre en place des mesures importantes pour soutenir les travailleurs vulnérables et donner aux entreprises les outils nécessaires pour afficher un taux de croissance fulgurant. Notre foi inébranlable dans le droit de tous d'avoir une chance réelle et équitable de réussir est toujours au cœur de notre plan.

Un chez-soi pour tous

Pour bâtir leur avenir et se joindre à la classe moyenne, plusieurs Canadiens croient qu'ils doivent devenir propriétaires. Or, en raison de la hausse du prix des loyers et des maisons, les jeunes sont nombreux à se demander s'ils pourront mener une vie aussi bonne que

celle de leurs parents. Tous les Canadiens devraient trouver leur chez-soi et nous avons un plan en trois volets qui les mettra sur la bonne voie.

Notre plan refuse de dresser les gens des villes contre les gens des zones rurales, les millénariaux contre les baby-boomers ou les membres de la classe moyenne contre les personnes qui travaillent fort pour en faire partie. Nous avons un plan qui s'adresse à tous. Pour financer ce plan, nous demanderons aux plus grandes banques et compagnies d'assurance d'en faire un peu plus pour aider les Canadiens à bénéficier eux aussi de la rentabilité qu'ont eu ces institutions en période de pandémie et les aider à réaliser leur but d'accéder à la propriété.

Principales mesures pour construire des logements pour tous depuis 2015

Nous avons :

- ✓ Créé la Stratégie nationale sur le logement, un plan de 10 ans ambitieux visant à investir plus de 72 milliards de dollars pour élargir l'offre immobilière, rendre les logements plus abordables et mettre fin à l'itinérance chronique.
- ✓ Présenté un projet de loi reconnaissant aux Canadiens le droit à accéder à un logement adéquat.
- ✓ Aidé plus de 2 millions de Canadiens à trouver un chez-soi par l'entremise de subventions à la construction neuve, aux réparations, aux rénovations et à la location.

- ✓ Signé une entente sur l'Allocation canadienne pour le logement avec chacune des provinces et chacun des territoires, ce qui constitue un financement à parts égales de 4 milliards de dollars au total afin de soutenir le paiement du loyer de plus de 300 000 Canadiens.
- ✓ Instauré l'incitatif à l'achat d'une première propriété pour aider les acheteurs d'une première propriété admissibles à financer une partie de leur achat grâce à un prêt hypothécaire avec participation à la mise de fonds par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).
- ✓ Annoncé la première taxe canadienne pour les propriétaires non-Canadiens et non-résidents de propriétés résidentielles vacantes, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2022.
- ✓ Triplé l'investissement fédéral dans la prévention et la réduction de l'itinérance.
- ✓ Engagé plus de 1,7 milliard de dollars dans des stratégies sur le logement fondées sur les distinctions pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis.
- ✓ Mis en place l'Initiative pour la création rapide de logements en investissant 2,5 milliards de dollars pour créer au moins 9 200 nouveaux logements abordables partout au Canada.

Nous devons aider les Canadiens à atteindre leur objectif d'accession à la propriété. Voilà pourquoi notre plan aidera les locataires à devenir propriétaires et contribuera à faire en sorte que les jeunes Canadiens puissent économiser leur mise de fonds plus rapidement tout en réduisant les frais de clôture qui sont appliqués lors de l'achat d'une maison.

En aidant les jeunes de notre pays à acheter leur première habitation, nous ferons croître la classe moyenne et nous continuerons de faire avancer le Canada ensemble.

Un nouveau programme de location avec option d'achat

Économiser suffisamment pour acheter une propriété prend du temps. La location reste l'une des dépenses les plus importantes des gens et, à l'heure actuelle, les personnes qui souhaitent utiliser le loyer qu'elles paient en vue d'acheter une propriété n'ont que peu d'options.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Mettre en œuvre un programme de location avec option d'achat qui permettra aux locataires de se mettre plus facilement sur la voie de l'accession à la propriété pendant qu'ils paient un loyer. Ce programme se fonde sur trois principes : le propriétaire doit s'engager à facturer le locataire à un taux plus faible que celui du marché pour aider les Canadiens à économiser pour leur mise de fonds ; le propriétaire doit s'engager envers l'accession à la propriété du locataire dans un délai maximal de cinq ans ; et des mesures de protection appropriées seront mises en place pour protéger le futur acquéreur de l'habitation.
- Créer une filière destinée aux locataires et aux propriétaires actuels, plus particulièrement en ce qui a trait aux condominiums, pour qu'ils signent immédiatement un contrat de location avec option d'achat.
- Injecter un milliard de dollars en prêts et subventions pour élaborer et développer des projets de location avec option d'achat avec des partenaires du secteur privé, des organismes sans but lucratif et des coopératives.

Un nouveau compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété

Les jeunes Canadiens veulent avoir la possibilité d'acheter une propriété, tout comme l'ont fait leurs parents et leurs grands-parents. Néanmoins, l'augmentation du prix des loyers et du coût de la vie complique de plus en plus leurs efforts pour économiser leur mise de fonds.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété. Ce compte permettra aux Canadiens de moins de 40 ans d'économiser jusqu'à 40 000 \$ en vue de l'achat de leur première habitation et d'affecter ce montant à leur achat sans être imposés ni avoir l'obligation de le rembourser.

Combinant les avantages d'un REER et d'un CELI, ce plan permettra aux jeunes Canadiens de mettre de côté 100 % de chaque dollar qu'ils gagnent, jusqu'à concurrence de 40 000 \$, et de raccourcir le temps qu'il leur faudra pour accumuler une mise de fonds.

Un Incitatif à l'achat d'une première propriété plus souple

En 2019, nous avons lancé l'Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP). Il s'agit d'un outil innovateur qui permet aux familles de la classe moyenne d'acheter leur première propriété, de réduire le montant de l'hypothèque dont elles ont besoin et de diminuer leurs frais mensuels de logement. L'IAPP est un prêt hypothécaire avec participation à la mise de fonds par lequel, lors de la vente, le gouvernement supporte une part de toute augmentation (ou diminution) de la valeur de l'habitation, le cas échéant.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Permettre de choisir entre l'approche actuelle de partage de la valeur nette ou un prêt remboursable seulement au moment de la vente.

Cela vous permettrait de conserver une part plus importante de l'augmentation de la valeur de votre propriété tout en réduisant les charges mensuelles de remboursement de votre prêt hypothécaire.

Réduire les frais de clôture pour les acheteurs d'une première propriété

L'achat d'une propriété n'est pas le seul obstacle à franchir. Les frais de clôture, les honoraires d'avocat, les inspections et bien plus peuvent ajouter des milliers de dollars.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Doubler le crédit d'impôt pour l'achat d'une première propriété, qui passera de 5 000 \$ à 10 000 \$. Cela remettra 1 500 \$ dans vos poches pour faciliter quelque peu l'achat de votre maison.

Réduire vos charges mensuelles de remboursement hypothécaire

Les Canadiens qui ont une mise de fonds de moins de 20 % du coût de leur propriété ou dont le prêt hypothécaire est de plus d'un million de dollars versent des primes d'assurance qui peuvent s'élever jusqu'à 4 % du prix d'achat de la propriété. Dans le cas du logement de l'habitation moyen au Canada, cela veut dire que l'acheteur peut payer près de 30 000 \$ de primes d'assurance pendant toute la durée de son hypothèque.

En général, moins la mise de fonds est importante, plus les primes sont élevées. Cela ajoute à la pression financière que ressentent plusieurs familles.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Diminuera de 25 % le montant prélevé par la SCHL sur l'assurance prêt hypothécaire. Cette diminution permettra à l'acheteur typique d'économiser 6 100 \$.
- Augmentera le seuil limite du montant hypothécaire assuré pour qu'il passe de 1 million à 1,25 million de dollars et l'indexera sur l'inflation pour mieux tenir compte du prix actuel des habitations.

1,4 million de nouveaux logements

Même si davantage de Canadiens peuvent se permettre une mise de fonds, sans une offre d'habitations élargie, cela reviendrait simplement à mettre davantage de personnes sur le marché en attendant qu'elles puissent acheter les propriétés déjà construites. En tant que pays, nous devons construire davantage de logements afin de répondre aux besoins divers d'une population diversifiée.

Nous avons besoin d'habitations dans les centres urbains destinées aux familles de la classe moyenne. Ces logements doivent s'accompagner de services, comme des garderies et un réseau de transport en commun accessibles. Nous avons besoin de logements abordables pour les personnes vulnérables, comme les femmes et les enfants qui fuient la violence, les personnes vivant avec un handicap et les jeunes. Nous avons aussi besoin d'un plan d'habitation mis au point conjointement avec les Autochtones qui vivent dans des communautés urbaines, rurales et nordiques hors des réserves. Enfin, pour les parents et les grands-parents qui prennent de l'âge et planifient leur

avenir, ou pour les nouveaux arrivants qui ont besoin de plus d'espace pour agrandir leur famille, nous avons besoin de logements multigénérationnels pour encourager la transition vers des habitations de taille modérée et le vieillissement à domicile.

Notre plan permettra de bâtir ou de rénover 250 000 logements de plus sur 4 ans. En combinant les 285 000 logements qui sont maintenant construits chaque année, cela signifie qu'avec un gouvernement libéral réélu, près de 1,4 million de logements seront bâtis, préservés ou rénovés d'ici 2025-2026.

Aider les villes à accélérer la construction de logements

Un processus de zonage et de délivrance de permis des municipalités, qui est à la fois complexe et sous-financé et qui souffre d'un retard considérable, freine le rythme de la construction des habitations tant attendues.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Injecter 4 milliards de dollars dans un nouveau fonds pour accélérer la construction de logements. Ce financement permettra d'augmenter l'offre annuelle de logements dans les plus grandes villes du pays, dans le but de proposer 100 000 nouvelles habitations destinées à la classe moyenne d'ici 2024-2025. Ce fonds, qui sera en fonction des demandes, offrira une aide aux municipalités qui élargissent leur offre de logements plus vite que leur moyenne historique, favorisent la densification, réduisent les délais d'approbation, s'attaquent au syndrome du « pas dans ma cour », contribuent à élaborer des règlements sur le zonage d'inclusion et encouragent le développement en fonction du réseau de transport en commun. Ce nouveau fonds appuiera également un vaste éventail d'investissements municipaux admissibles, notamment en matière de réduction de la paperasserie et en récompensant les villes et les communautés qui construisent plus d'habitations, à un rythme plus rapide.
- Contribuer à raccourcir le délai de construction des habitations en investissant dans la technologie de délivrance de permis électroniques et en aidant les communautés à simplifier leur processus de planification.
- Collaborer avec les municipalités pour identifier les propriétés inoccupées ou sous-utilisées à convertir en logements selon le principe « utilisez-le ou perdez-le ».

Construire et rénover davantage de logements abordables

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Augmenter de manière permanente le financement au Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL), qui passera à un total de 2,7 milliards de dollars sur 4 ans, soit plus du double du financement actuel.

Ce financement supplémentaire sera destiné à aider les promoteurs de logements abordables à acheter des terrains et des bâtiments pour construire et préserver davantage de logements, à faire profiter à de nouvelles communautés du modèle des logements coopératifs, à accélérer des réparations essentielles afin que l'offre de logements demeure abordable et ne soit pas perdue et à mettre au point des projets visant des groupes vulnérables, comme les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap.

Convertir les espaces de bureaux vides en logements

Alors que la demande d'espaces de bureaux et de commerce au détail a évolué à cause de la pandémie de COVID-19, certains propriétaires de locaux commerciaux, plus particulièrement dans les grands noyaux urbains, sont confrontés à un taux d'inoccupation plus élevé. Cela donne l'occasion aux propriétaires immobiliers et aux communautés de chercher des moyens de convertir cet espace libre en logements locatifs, ce qui améliorera la qualité de vie et l'abordabilité des communautés urbaines.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Doubler l'engagement que nous avons pris dans le cadre du budget de 2021 pour le faire passer à 600 \$ millions de dollars dans la perspective d'appuyer l'aménagement d'espaces de bureaux et de commerce au détail inoccupés en logements axés sur les conditions du marché. Nous convertirons non seulement le parc immobilier fédéral, mais aussi certains bâtiments commerciaux.
- Collaborer avec les municipalités pour mettre au point un système de suivi rapide des permis permettant une conversion plus rapide des immeubles déjà bâtis, ce qui contribuera à maintenir le dynamisme des communautés urbaines.

Aider différentes générations à vivre sous le même toit

Lorsqu'on vieillit, il arrive inévitablement un moment où l'on réduit son train de vie et souhaite vendre la maison familiale. Pour beaucoup de gens, cela coïncide avec le moment où ils ont besoin d'un peu plus de soins et de soutien, souvent de la part d'enfants adultes. Nous sommes convaincus qu'une meilleure solution existe, une solution qui donne aux familles d'autres possibilités que de voir leurs parents et leurs grands-parents forcés de déménager.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Lancer un nouveau crédit d'impôt au titre de la rénovation d'habitations multigénérationnelles afin d'aider les familles qui souhaitent ajouter un deuxième logement à leur habitation pour accueillir un membre de leur famille immédiate. Les familles pourront réclamer un crédit d'impôt de 15 %, jusqu'à un maximum de 50 000 \$, pour compenser leurs frais de rénovation et de construction, ce qui leur permettra d'économiser jusqu'à 7 500 \$.

Soutenir le logement autochtone

Depuis 2015, nous travaillons avec les peuples et les communautés autochtones pour relever les défis auxquels ils sont confrontés lorsqu'il s'agit de logement adéquat. Nous savons qu'il y a encore du travail à faire et nous nous engageons à le faire aussi longtemps qu'il le faudra.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Travailler avec ses partenaires autochtones pour élaborer conjointement une stratégie de logement pour les Autochtones en régions urbaines, rurales et nordiques et soutenir cette stratégie par des investissements spécifiques.
- Collaborer avec ses partenaires autochtones à la création d'un centre national du logement autochtone, où les Autochtones superviseront les programmes fédéraux de logement autochtone une fois qu'ils seront pleinement mis en œuvre.
- Faire des investissements supplémentaires dans le logement pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis, alors que nous nous employons à respecter notre engagement visant à combler les lacunes en matière d'infrastructure autochtone d'ici 2030.

Plus de détails se trouvent dans la section « Progresser en matière de réconciliation avec les peuples autochtones ».

Mettre fin à l'itinérance chronique

En 2017, nous avons annoncé que nous réduirions de moitié l'itinérance chronique. Nous nous sommes donc mis au travail en lançant plus de 1 200 projets qui ont aidé plus d'un million de personnes à se trouver un chez-soi. L'automne dernier, dans le discours du Trône, nous avons rehaussé notre engagement et déclaré

que notre objectif était d'éliminer entièrement l'itinérance chronique au Canada.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Nommer un nouveau défenseur fédéral du droit au logement dans les 100 premiers jours d'un nouveau mandat pour veiller à ce que les efforts du gouvernement fédéral visant à mettre fin à l'itinérance chronique, ainsi que certains autres engagements sur le logement, soient réalisés.
- Avancer dans la mise en œuvre de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance visant à soutenir les communautés à travers le pays.

Le plan libéral en matière de logement va soutenir la construction de 100 000 habitations destinées à la classe moyenne, ce qui aidera davantage de familles à atteindre leur objectif d'accession à la propriété, tout en permettant de construire plus de 20 000 nouveaux logements locatifs à prix abordable, de rénover plus de 130 000 logements laissés dans un état de délabrement avancé, qui est un élément complètement laissé de côté par le plan des conservateurs, et d'aider chaque année des milliers de familles à accéder à un logement de meilleure qualité qui correspond à leurs besoins.

Protéger vos droits

L'attractivité des habitations canadiennes est un objet de convoitise pour les profiteurs, les riches sociétés et les investisseurs étrangers. Cela ne fait qu'empirer le problème des logements sous-utilisés ou vacants, de la spéculation et de la montée en flèche des prix. Les propriétés sont destinées aux gens, non aux investisseurs.

Une charte des droits des acheteurs

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Rédiger une charte canadienne des droits des acheteurs de propriété, de sorte que le processus d'achat d'une propriété soit équitable, ouvert et transparent.
- Réunir les organismes de réglementation provinciaux et fédéraux afin d'élaborer un plan d'action national visant à améliorer la protection des consommateurs et la transparence des transactions immobilières.

La charte des droits des acheteurs va :

- Interdire les offres à l'aveugle qui empêchent les acheteurs éventuels de connaître l'offre des autres et qui fait en fin de compte monter le prix des propriétés.
- Instaurer un droit légal à l'inspection technique des propriétés afin de s'assurer que les acheteurs soient sûrs de faire un bon investissement.
- Garantir une transparence totale relativement à l'historique récent des prix des propriétés lors des recherches de titre.
- Exiger que les agents immobiliers divulguent à tous les participants à une transaction quand ils prennent part du côté vendeur et du côté acheteur d'une potentielle vente.
- Avancer l'élaboration d'un registre de la propriété bénéficiaire accessible au public.
- S'assurer que les banques et les organismes de prêts proposent des reports d'hypothèques jusqu'à 6 mois en cas de perte d'emploi ou d'un autre événement marquant.
- Exiger des prêteurs hypothécaires qu'ils agissent dans votre meilleur intérêt, de sorte que vous soyez pleinement informés de tout l'éventail des choix qui s'offrent à vous, notamment l'Incitatif à l'achat d'une première propriété.

Assurer le juste prix des locations

Pour contribuer à protéger les locataires, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Mettre fin aux « rénovictions » en dissuadant les hausses de loyers injustes qui vont au-delà d'une augmentation normale des loyers.
- Exiger que les propriétaires divulguent, dans leur déclaration de revenus, le loyer reçu avant et après une rénovation et imposer une surtaxe proportionnelle si l'augmentation du loyer est excessive.

Freiner la spéculation et les opérations immobilières de vente-achat

Pour diminuer la pression spéculative sur le marché et contribuer à ralentir la hausse excessive des prix, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Imposer une taxe anti-flip immobilier sur les propriétés résidentielles exigeant que les propriétaires conservent ces propriétés au moins 12 mois.

Cette politique ne s'appliquera pas aux changements de situation dus, par exemple, à une grossesse, un décès, un nouvel emploi, un divorce ou une incapacité. Cette taxe s'accompagnera d'une réglementation veillant à ce que les vendeurs qui y sont assujettis puissent déduire les investissements légitimes faits dans la remise à neuf.

Lutter contre la propriété immobilière étrangère

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Interdire aux investisseurs étrangers d'acheter des propriétés résidentielles non récréatives au Canada pendant les deux années à venir, à moins qu'il soit confirmé que l'achat constitue un prélude à un emploi ou une immigration au Canada au cours des deux années qui suivent.

- Élargir, dès le 1^{er} janvier 2022, la première taxe canadienne pour les propriétaires non-Canadiens et non-résidents de propriétés résidentielles vacantes ou sous-utilisées aux propriétaires étrangers de terrains vacants dans les grands centres urbains.
- Collaborer avec les provinces et les municipalités à l'élaboration d'un cadre amélioré de réglementation du rôle des acheteurs étrangers sur le marché résidentiel canadien, de sorte que leurs investissements n'empêchent pas les Canadiens d'avoir accès au logement, ni d'en profiter.

Éliminer les profits démesurés liés à la financiarisation des logements

Les grandes sociétés de placement immobilier dans le secteur résidentiel se dotent de plus en plus de grands portefeuilles de logements locatifs au Canada, ce qui rend votre loyer plus cher.

Les logements devraient être habités par des personnes, et non des actifs financiers sur lesquels les fonds d'investissement peuvent spéculer.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Examiner le traitement fiscal des grandes sociétés de placement immobilier.
- Mettre en place des politiques visant à freiner les profits démesurés dans ce secteur tout en protégeant les petits propriétaires indépendants.
- Examiner les exigences relatives à la mise de fonds pour les immeubles de placement.

Protéger la stabilité et la sécurité du marché immobilier

Pour renforcer la surveillance du marché immobilier par le gouvernement fédéral, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer l'Agence canadienne des crimes financiers, qui sera le premier organisme du Canada à se consacrer exclusivement à enquêter et à lutter contre toutes les formes de crimes financiers.
- Élargir les pouvoirs d'intervention des organismes de réglementation fédéraux afin qu'ils puissent réagir aux fluctuations du coût du logement et assurer une plus grande stabilité au marché résidentiel canadien.

Soutenir les familles

Nous savons qu'élever des enfants coûte cher. Du logement à l'épicerie, des vêtements à la garde d'enfants et des nouveaux ordinateurs à l'apprentissage en ligne, joindre les deux bouts est une source de stress. Nous croyons que les parents devraient consacrer plus de temps à élever leurs enfants et moins de temps à se préoccuper de savoir quelles dépenses ils peuvent se permettre.

Voilà pourquoi nous avons lancé un plan transformatif pour offrir aux familles, partout au pays, un système de garde d'enfants à 10 \$ par jour. Voilà aussi pourquoi nous avons cessé d'envoyer des chèques aux millionnaires, comme le faisait le gouvernement conservateur, et avons instauré l'Allocation canadienne pour enfants (ACE).

Mesures clés prises pour soutenir les familles depuis 2015

- ✓ Début de l'élaboration d'un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à 10 \$ par jour, grâce à la signature d'ententes avec sept provinces et un territoire qui s'appliquent à près de la moitié de l'ensemble des enfants canadiens.

- ✓ Lancement de l'ACE, qui donne plus d'argent libre d'impôt à 9 familles sur 10 et a aidé à sortir près de 435 000 enfants de la pauvreté.
- ✓ Versement d'une prestation unique de l'ACE d'un montant maximal de 1 200 \$ aux parents d'enfants âgés de moins de 6 ans pour les aider à assumer les frais supplémentaires pendant la pandémie de COVID-19.
- ✓ Instauration de la Prestation parentale partagée, qui fournit cinq semaines de prestations d'assurance-emploi supplémentaires lorsque les deux parents d'une famille biparentale s'entendent pour prendre un congé pour s'occuper de leur nouveau-né. Cela favorise l'égalité à la maison et au travail, tout en resserrant les liens familiaux.

Des services de garde d'enfants à 10 \$ par jour pour les familles

Depuis que nous avons présenté notre plan pour instaurer un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en avril, nous avons travaillé sans relâche pour conclure des ententes avec 8 provinces et territoires. Ces ententes s'appliquent à près de la moitié des enfants canadiens et offriront une réduction de 50 % des frais de garde dès l'année prochaine, ainsi que des services de garde à 10 \$ par jour dans les cinq années à venir ou avant.

Pourtant, les conservateurs d'Erin O'Toole veulent déchirer ces ententes. Ils ne croient pas que soutenir un système de services de garde d'enfants accessible au grand public, abordable et de haute qualité soit important pour l'avenir du Canada. Erin O'Toole a refusé de s'engager à réduire les frais de garde d'enfants, a refusé de s'engager à créer de nouvelles places en garderie et a refusé de s'engager à embaucher de nouveaux éducateurs de la petite enfance. De plus, le

montant que la famille moyenne recevra en vertu du crédit d'impôt modique des conservateurs est bien inférieur aux économies que les familles verront lorsque notre plan pour instaurer des services de garde à 10 \$ par jour sera mis en application.

Le fait est que les mesures prises pour faire en sorte que les familles aient accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ne sont pas qu'un enjeu social, mais aussi un enjeu économique urgent. La pandémie a prouvé ce que les parents savaient depuis longtemps. Privés d'accès à des services de garde d'enfants à prix abordable, les parents, et surtout les mères, ne peuvent pas travailler. C'est un problème universel qui résonne dans tous les secteurs, dans toutes les régions et quel que soit le niveau de revenus.

Instaurer un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants financé par les gouvernements aidera les parents qui travaillent tout en rendant la vie des familles plus abordable. Il créera aussi des emplois, renforcera notre économie, fera croître la classe moyenne et donnera à chaque enfant de notre pays le meilleur départ possible dans la vie. Des services de garde d'enfants à prix abordable équivalent potentiellement à l'ajout d'environ 240 000 travailleurs à la main-d'œuvre canadienne. Pour chaque dollar investi dans l'éducation préscolaire, le rendement peut s'élever à environ 3 \$.

Les conservateurs veulent renverser les progrès que nous avons réalisés pour les familles. Nous ne pouvons laisser les Canadiennes et les enfants de côté.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Réduire de moitié les frais des services de garde au cours de la prochaine année.

- Instaurer un système de garde d'enfants à 10 \$ par jour dans les 5 prochaines années ou avant.
- Créera 250 000 nouvelles places en garderie de haute qualité.
- Embauchera 40 000 éducateurs et éducatrices de la petite enfance supplémentaires.
- Finalisera les ententes avec l'ensemble des provinces et des territoires restants.
- Aidera le Québec à renforcer son système abordable et de classe mondiale de garde des jeunes enfants, à améliorer les conditions de travail des éducateurs et éducatrices, et à créer plus de places en garderie.
- Collaborera avec ses partenaires autochtones pour faire en sorte que les enfants autochtones aient accès à des services d'apprentissage et de garde abordables et de haute qualité, axés sur la réalité de leur culturelle.
- Adoptera une loi sur la garde d'enfants pour renforcer et protéger le système pancanadien de garde des jeunes enfants.

Mieux appuyer les aidants naturels

Les Canadiens s'entraident. L'année dernière, les exigences qui leur ont été imposées, surtout aux femmes, lorsqu'ils s'occupent d'un membre de leur famille, que ce soit un enfant adulte, des parents qui vieillissent ou un proche malade, ont été incroyablement compliquées. Nous croyons qu'un gouvernement doit soutenir les Canadiens qui prennent soin de nos familles et de nos communautés.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Élargir le crédit canadien pour aidant naturel pour en faire une prestation remboursable et libre d'impôt. Cela aidera 200 000 Canadiens de plus à en profiter, tout en augmentant l'aide fournie à 448 000 personnes.
- Rendre le crédit canadien pour aidant naturel remboursable pour permettre aux personnes qui en bénéficient de recevoir jusqu'à 1 250 \$ par année.

Permettre aux nouveaux parents de retarder le remboursement de leur prêt étudiant

Pour les nouveaux parents, la vie est chère. Ils ont une nouvelle bouche à nourrir, de nouveaux vêtements à acheter et de nouveaux frais de garde d'enfant. Rembourser les prêts étudiants du gouvernement fédéral en même temps est une source de stress supplémentaire que, selon nous, les nouveaux parents ne devraient pas avoir à subir.

Ville	Frais annuels médians (2020)	Économies avec le plan des conservateurs	Économies avec notre plan à 10\$ par jour
Vancouver, Colombie-Britannique	13 980 \$	2 740 \$	11 376 \$
Edmonton, Alberta	12 600 \$	593 \$	9 996 \$
Regina, Saskatchewan	10 200 \$	2 992 \$	7 596 \$
Winnipeg, Manitoba	7 812 \$	3 499 \$	5 208 \$
Toronto, Ontario	22 394 \$	1 084 \$	19 790 \$
Iqaluit, Nunavut	16 926 \$	82 \$	14 322 \$
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest	12 180 \$	642 \$	9 576 \$
Whitehorse, Yukon	11 100 \$	2 075 \$	8 496 \$
Fredericton, Nouveau-Brunswick	10 020 \$	3 337 \$	7 416 \$
Halifax, Nouvelle-Écosse	11 481 \$	3 158 \$	8 877 \$
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard	8 854 \$	3 479 \$	6 250 \$
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador	11 458 \$	1 793 \$	8 854 \$

Source: Macdonald, D., *Families would save more with \$10-a-day child care fees*. The Monitor. 27 août 2021.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Permettre aux nouveaux parents de suspendre le remboursement de leurs prêts étudiants jusqu'à ce que leur plus jeune enfant ait cinq ans. Cela s'applique aussi aux nouveaux parents qui ont obtenu leur diplôme, mais n'ont toutefois pas terminé de rembourser leur prêt étudiant.

Soutenir les aînés

La pandémie de COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur les aînés, sur leurs familles et sur les personnes qui prennent soin d'eux. Elle nous a montré que les conditions de soins dépendent des conditions de travail. Les Canadiens et leurs familles méritent qu'on assure de bons soins aux aînés. Nos travailleurs de première ligne méritent aussi d'être appuyés dans leurs efforts inlassables.

Principales mesures de soutien pour les aînés depuis 2015

- ✓ Annulation de la politique conservatrice et rétablissement de l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au Supplément de revenu garanti (SRG) à 65 ans, qui était auparavant fixé à 67 ans. Cela a évité à quelque 100 000 personnes âgées de 65 ou de 66 ans de plonger dans une grande précarité chaque année.
- ✓ Versement unique de 500 \$ durant la semaine du 16 août 2021 aux bénéficiaires de la SV qui atteindront l'âge de 75 ans ou plus au 30 juin 2022.
- ✓ Bonification de 10 % de la SV pour tous les aînés âgés d'au moins 75 ans, ce qui fournit 766 \$ pendant la première année aux bénéficiaires qui perçoivent la totalité de cette prestation.
- ✓ Bonification de 10 % du SRG pour chaque aîné, ce qui améliore la sécurité financière d'environ 900 000 aînés vulnérables.

- ✓ Mise sur pied de l'initiative « Vieillir dans la dignité à la maison » pour aider les aînés à faibles revenus ou autrement vulnérables à vivre chez eux aussi longtemps que possible.
- ✓ Création de possibilités pour les aînés d'être des membres actifs et connectés de leur communauté par le biais d'un investissement supplémentaire de 20 millions de dollars par an dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés.
- ✓ Collaboration avec les provinces et les territoires en vue de bonifier d'environ 50 % le montant annuel maximal des prestations au titre du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime des rentes du Québec (RRQ) pour les futurs retraités, ce qui diminue considérablement le risque que ces derniers ne puissent pas économiser suffisamment pour leur retraite.
- ✓ Depuis le début de notre premier mandat, le taux de pauvreté des aînés a diminué de 20 %.

Soutien aux aînés à faible revenu

Tous les aînés méritent une retraite sûre et digne. L'une des premières mesures que les libéraux ont prises a été de rétablir l'âge d'admissibilité à la SV et au SRG à 65 ans alors qu'il était de 67 ans. Cela a remis des milliers de dollars dans les poches des aînés et annulé une politique conservatrice qui ciblait les retraités, y compris les plus vulnérables. Ce changement a évité à quelque 100 000 personnes âgées de plonger dans la précarité chaque année. Pour les aînés vivant seuls, nous avons aussi bonifié le SRG d'un montant pouvant aller jusqu'à 947 \$ par année.

Nombreux sont les aînés qui vivent plus longtemps et comptent sur leurs prestations mensuelles pour payer leur retraite. Certains d'entre

eux continuent de présenter un risque élevé de vivre avec de faibles revenus.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Poursuivre la mise en œuvre de son plan visant à augmenter les prestations de la SV de 10 % l'année prochaine pour les aînés de 75 ans et plus.
- Augmenter le SRG de 500 \$ pour les aînés vivant seuls et de 750 \$ pour les couples, à compter de l'âge de 65 ans.

Bonifier de 25 % les prestations de survivant du RPC

Après une vie à travailler fort, les Canadiens méritent de prendre une retraite qui leur assurera une certaine sécurité financière et de savoir que si quelque chose leur arrive, leurs proches bénéficieront eux aussi de cette sécurité financière.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Collaborer avec l'ensemble des provinces et des territoires au cours de l'année à venir pour bonifier de 25 % les prestations de survivant, dont beaucoup sont des femmes, qui sont perçues au titre du RPC et du RRQ.

Plus de 1,3 million de veufs et de veuves recevront près de 2 200 \$ chaque année. Chaque aîné aura aussi la tranquillité d'esprit de savoir que ses proches bénéficieront de l'aide nécessaire.

Aider les aînés et les personnes handicapées à vivre à chez eux

Les aînés et les personnes handicapées veulent être indépendants et vivre dans les maisons qu'ils ont construites, dans les communautés qui les appuient, et ce, aussi longtemps que possible. Néanmoins, les défis que pose l'accessibilité du domicile peuvent obliger les aînés à déménager prématurément.

Parfois, de modestes aménagements comme l'installation d'une main courante ou l'élargissement d'un cadre de porte peuvent améliorer considérablement leur quotidien.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Doubler le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire, à 20 000\$, ce qui remettra jusqu'à 1 500 \$ dans les poches des Canadiens qui en ont besoin;
- Établir un comité d'experts pour fournir des recommandations sur la mise en œuvre d'une allocation Vieillir chez soi.

Un numéro sans frais pour aider les aînés à accéder au soutien du gouvernement

Pour aider les aînés à s'y retrouver dans les services gouvernementaux et à accéder à l'ensemble des prestations auxquelles ils ont droit, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Mettre à leur disposition une ligne d'assistance sans frais qui servira de point d'accès unique à un vaste éventail de services et de prestations du gouvernement.

Soutenir les jeunes Canadiens

Les jeunes Canadiens ont été confrontés à certains des pires impacts économiques et sur la santé mentale de la pandémie. Nous avons pris les devants et proposé l'un des plus grands programmes à travers le monde pour soutenir les jeunes.

Nous voulons redoubler d'efforts pour soutenir les jeunes parce que nous croyons que lorsque nous investissons dans les jeunes, nous investissons dans l'avenir du Canada.

Mesures clés prises en faveur des jeunes depuis 2015

Nous avons :

- ✓ Fait l'investissement le plus important jamais réalisé dans les jeunes Canadiens, en réponse à la pandémie. Un total de 13,1 milliards de dollars a ainsi été investi sur 6 ans, avec des mesures visant les subventions, les prêts et la formation des étudiants.
- ✓ Créé plus de 300 000 nouvelles possibilités d'emploi et expériences de travail pour les jeunes Canadiens et fourni un soutien au revenu à plus de 700 000 étudiants par le biais de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE).
- ✓ Élaboré la toute première politique jeunesse du Canada pour que les diverses opinions des jeunes puissent mieux guider les priorités et les actions du gouvernement.
- ✓ Doublé le montant des bourses d'études canadiennes, qui peuvent s'élever à 6 000 \$ pendant deux ans, pour soutenir les jeunes tout au long de la pandémie.

Éliminer définitivement les intérêts sur les prêts d'études canadiens

Durant la pandémie, nous avons annulé les intérêts sur les prêts d'études canadiens et les prêts canadiens aux apprentis pendant deux ans, car nous savions que les jeunes étaient parmi les plus durement touchés par des pertes d'emplois. En regardant vers l'avenir, nous avons la conviction que personne ne devrait renoncer à poursuivre ses études parce que les intérêts rendent les prêts inabordables.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Éliminer définitivement les intérêts sur les prêts d'études canadiens et les prêts canadiens aux apprentis pour soutenir les jeunes Canadiens qui choisissent d'investir dans leur éducation postsecondaire. Cela profitera à plus de 1 million d'étudiants emprunteurs et leur fera économiser plus de 3 000 \$ sur la durée de leur prêt.

Plus d'aide aux étudiants pour rembourser leur prêt

Les jeunes Canadiens qui ont investi dans leur éducation postsecondaire devraient pouvoir se concentrer sur des projets importants, comme économiser pour s'acheter une maison ou le début leur carrière, sans avoir à se soucier de rembourser leur dette étudiante.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Augmenter à 50 000 \$ le seuil du Programme d'aide au remboursement pour les étudiants emprunteurs qui sont célibataires. Cela veut dire que les nouveaux diplômés qui travaillent avec acharnement dès le début de leur carrière ne devront commencer à rembourser leur prêt que s'ils gagnent au moins 50 000 \$ par an.

De meilleurs services de soutien en santé mentale pour les étudiants

Les étudiants postsecondaires subissent un stress considérable et déclarent un taux plus élevé de problèmes de santé mentale que le reste de la population canadienne, et notamment des taux de dépression et d'anxiété plus élevés. La crise liée à la COVID-19 a augmenté cet enjeu. Les trois quarts des maladies mentales se

déclarent avant l'âge de 24 ans, mais des soins appropriés peuvent prévenir ou réduire leurs effets. Pourtant, les étudiants qui ont besoin de soins de santé mentale doivent composer avec de longs délais et un accès limité aux soins sur les campus.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Lancer un nouveau fonds pour le bien-être des étudiants visant à raccourcir les délais et à améliorer l'accès aux soins de santé mentale dans les collèges et universités. Ce fonds appuiera l'embauche de jusqu'à 1 200 nouveaux conseillers en soins de santé mentale, dont certains seront en mesure de répondre aux besoins des étudiants autochtones et racisés, dans les établissements postsecondaires de partout au pays. Nous investirons 500 millions de dollars sur 4 ans et consacrerons 10 % annuellement au soutien des institutions postsecondaires dirigées et exploitées par les Autochtones.

Résumé des répercussions sur le genre et la diversité

55 % des personnes qui éprouvent un besoin précaire en logement sont des femmes. Les immigrantes présentent encore plus de risques d'insécurité liée au logement, car elles sont souvent dépendantes de leur époux ou de leur famille sur le plan financier. Augmenter l'offre de logements abordables, protéger les locataires contre les évictions, encourager les habitations multigénérationnelles et travailler à mettre fin à l'itinérance chronique sont des mesures qui profiteront aux femmes dans toute l'étendue de leur diversité, ainsi qu'aux autres groupes vulnérables, comme la communauté LGBTQ2, les Autochtones et les jeunes. La persistance de normes sociales pousse les femmes à continuer de consacrer davantage de temps à des tâches de soutien non rémunérées, comme la garde d'enfants. Statistique Canada montre que près d'un parent sur 10 (ce qui est surtout le cas des femmes) d'enfants de moins de 6 ans a dû changer son horaire de travail à cause de l'absence de services de garde d'enfants. Les investissements que nous prévoyons faire dans un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants sont primordiaux pour que les femmes puissent participer pleinement à l'économie et qu'aucune famille ne se prive de confier ses enfants à une garderie à cause du coût.

Selon l'OCDE, les femmes sont deux fois plus susceptibles que les hommes de déclarer qu'elles prennent régulièrement soin de parents malades, handicapés ou âgés. Notre plan visant à soulager le fardeau du travail non rémunéré facilitera la participation des femmes à la main-d'œuvre salariée et créera des emplois de qualité dans des

secteurs où les femmes travaillent. De plus, la bonification du crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire soutiendra la création de nouveaux emplois et permettra aux aidants naturels, qui sont principalement des femmes, de rejoindre le marché du travail.

Notre plan visant à augmenter le SRG et à bonifier les prestations de survivant aura des répercussions particulièrement positives sur les femmes. 75 % des aînés qui vivent dans la pauvreté sont des femmes.

Les jeunes ont été parmi les plus durement touchés par les répercussions économiques de la pandémie et leur santé mentale s'en est ressentie. L'aide que nous apportons aux étudiants bénéficiera plus particulièrement aux jeunes femmes, qui représentent 66 % des participants au Programme d'aide au remboursement. Qui plus est, 75 % des maladies mentales se déclarent avant l'âge de 24 ans et les étudiants autochtones et appartenant à la communauté LGBTQ2 sont particulièrement susceptibles de présenter des troubles mentaux.

A photograph of two men in a warehouse setting. The man on the left is wearing a light blue button-down shirt and a dark blue face mask with a red maple leaf logo. The man on the right is wearing a dark polo shirt, glasses, and a light blue face mask. They are both looking towards each other, suggesting a conversation. The background is a blurred warehouse with shelves and equipment.

CHAPITRE TROIS

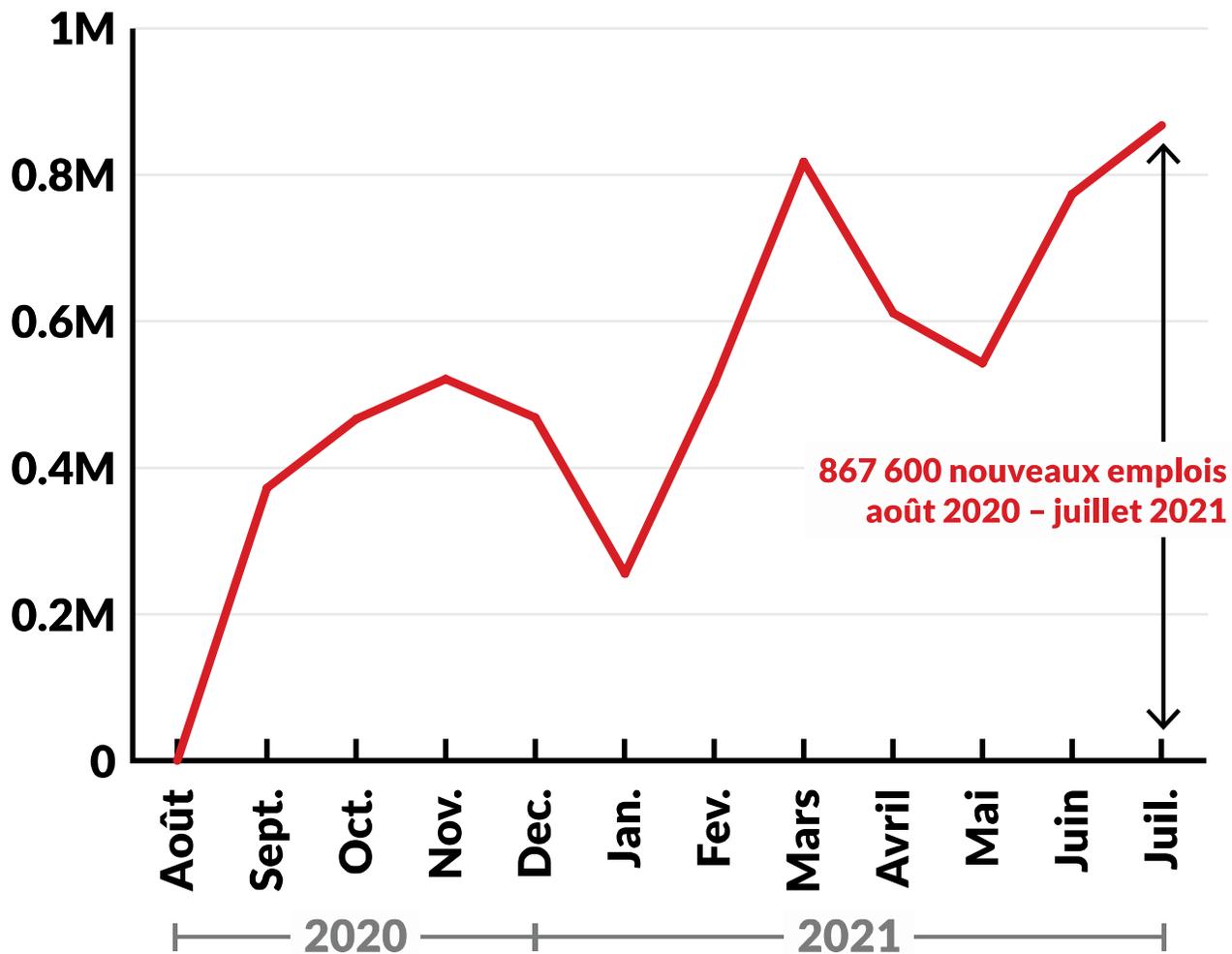
Une économie plus résiliente

Une économie plus résiliente

La COVID-19 a causé le plus grand repli économique que l'on a connu depuis la Grande Dépression. Nous avons agi rapidement et concrètement pour soutenir les travailleurs et les entreprises en lançant un ensemble de programmes parmi les plus généreux parmi ceux des pays du G7. Ces décisions ne faisaient pas l'unanimité. Les conservateurs se sont opposés, par exemple à des mesures d'aide pour les travailleurs et pour les entreprises. Mais nous étions là pour les Canadiens. Nous voulons investir dans les petites entreprises de chez nous, continuer de soutenir les travailleurs et créer des emplois et de la croissance. Parce que nous savons que notre relance doit être une relance qui profite à tous.

Création de plus d'un million d'emplois

Presque 1 million d'emplois créés en 1 an



Source : Statistique Canada.

Il y a un an, nous avons lancé une campagne pour créer plus d'un million d'emplois. Nous l'avons renforcée par des investissements majeurs pour soutenir les gens et les entreprises, les aider à faire la transition et propulser la relance.

Grâce à nos programmes d'urgence et au travail acharné des Canadiens, nous sommes presque rendus à notre but de créer un million d'emplois. Jusqu'à présent, le Canada a retrouvé 92 % des emplois perdus pendant la pandémie. En comparaison, les États-Unis n'en sont qu'à 75 %. Nous avons presque atteint ce million d'emplois créés malgré les deuxième et troisième vagues. Nous en sommes là parce que nous étions déterminés à faire ce qu'il fallait, aussi longtemps qu'il le fallait, pour que le Canada se sorte de la pandémie.

La relance est en cours au Canada. Cependant, il ne faut pas qu'elle soit simplement un retour à ce qui était. Elle devrait servir à améliorer les choses. Il s'agit de rendre le travail plus équitable, de sorte qu'au Canada, avec un emploi à temps plein, personne ne gagne moins qu'un salaire lui permettant de vivre décemment. Il s'agit de doter les Canadiens des compétences qu'ils souhaitent et dont ils ont besoin pour bien gagner leur vie. Il s'agit de faire du Canada un chef de file mondial dans la course aux talents et de rendre l'accès à un emploi plus facile et plus équitable, en supprimant les obstacles comme le manque de services de garde d'enfants. Il s'agit d'assurer notre capacité d'utiliser les ressources que nous avons au pays pour alimenter une croissance propre dans le monde entier. Il s'agit aussi d'assurer nos propres chaînes d'approvisionnement en biens et services vitaux. Puis, il s'agit d'aider nos entreprises à grandir, surtout nos petites entreprises, et à relever la concurrence dans notre avenir numérique. Il s'agit d'innovation, d'entrepreneuriat et de la détermination des Canadiens.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Ramener le taux d'emploi au niveau d'avant la pandémie – en allant au-delà d'un million d'emplois – et va veiller à ce que les emplois créés soient de bons emplois, bien rémunérés.

Soutenir les travailleurs

Principales mesures de soutien aux travailleurs depuis 2015

- ✓ Établissement d'un salaire minimum fédéral de 15 \$ l'heure, qui entre en vigueur en décembre et qui augmentera avec l'inflation.
- ✓ Prolongation des prestations de maladie de l'assurance-emploi, de 15 semaines à 26 semaines, entrant en vigueur à l'été 2022.
- ✓ Création de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et de la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) pour assurer un soutien direct aux travailleurs admissibles qui ont perdu leurs revenus à cause de la COVID-19.
- ✓ Création de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), qui a aidé les entreprises à préserver les emplois de plus de 5 millions de Canadiens depuis le début de la pandémie.
- ✓ Création du Crédit canadien pour la formation (CCF), un nouveau crédit d'impôt remboursable pour aider les Canadiens à payer des frais de formation admissibles.

Un plus grand soutien aux travailleurs à faible revenu

Les pires répercussions économiques de la pandémie ont été subies par ceux qui pouvaient le moins se le permettre. Les travailleurs à faible revenu sont environ six fois plus susceptibles de subir une mise à pied que les Canadiens riches.

Trop souvent, les travailleurs à faible revenu vivent sous le seuil de la pauvreté, y compris des travailleurs à temps plein gagnant le salaire minimum. Trop souvent aussi, les travailleurs dans cette situation sont des Canadiens racisés ou des nouveaux arrivants. Au Canada, aucun travailleur à temps plein ne devrait vivre dans la pauvreté.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Continuer à bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs afin de soutenir environ 1 million de Canadiens de plus travaillant dans des emplois à faible salaire, les aidant ainsi à retourner au travail et augmentant les prestations pour les Canadiens les plus vulnérables. Ils seront ainsi admissibles à jusqu'à 1 400\$ par année.
- Faire en sorte que les Canadiens admissibles soient automatiquement inscrits, et que les prestations soient fournies chaque trimestre.
- Continuer de permettre aux salariés secondaires, surtout les femmes, d'exclure jusqu'à 14 000 \$ de leur rémunération lors du calcul du revenu déterminant l'admissibilité à l'Allocation canadienne pour les travailleurs, afin que les familles puissent recevoir jusqu'à 2 400 \$.

Un système d'assurance-emploi qui profite à tous

Le système canadien d'assurance-emploi (AE) est l'une des protections les plus importantes pour les travailleurs. Pourtant, avant la COVID-19, jusqu'à 1 travailleur sans emploi sur 3 se voyait refuser des prestations d'AE. Les travailleurs autonomes, dont des pigistes, entrepreneurs et travailleurs à la demande, ne peuvent pas cotiser au système.

La COVID-19 nous a appris qu'il importe d'avoir des programmes sur lesquels nous pouvons tous compter. Nous croyons que si vous travaillez, vous devriez être protégé.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer une nouvelle prestation d'AE pour les travailleurs autonomes canadiens, dans le cadre du régime fiscal, afin de fournir une aide comparable à celle de l'AE pouvant s'étendre sur 26 semaines. L'aide pourrait atteindre presque 15 500 \$, dans une situation où on en a le plus besoin.
- Faire en sorte que les travailleurs autonomes canadiens qui veulent se prévaloir de la prestation ne seraient pas tenus de verser que la portion normalement remboursable s'ils occupaient un poste de salarié. Plus de détails concernant cette nouvelle prestation seront développés au cours de l'année à venir avec un lancement prévu en janvier 2023.
- Renforcer les droits des travailleurs à l'emploi de grandes plateformes numériques afin qu'ils puissent bénéficier d'une sécurité d'emploi en vertu du *Code canadien du travail*. De plus, nous établirons une nouvelle définition de l'emploi aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de sorte que ce travail puisse être inclus dans le calcul des heures pour l'AE et le RPC, tout en faisant payer à ces plateformes les cotisations pertinentes comme tout employeur.
- Renforcer le système d'AE et le rendra plus inclusif, comblant les lacunes révélées pendant la COVID-19. À la lumière des consultations en cours sur l'avenir de l'AE, nous présenterons une nouvelle vision d'un système d'AE moderne qui protège tous les travailleurs, y compris les travailleurs saisonniers, qui est plus simple et qui répond mieux aux besoins tant des travailleurs que des employeurs.

Prestation d'assurance-carrière

Perdre un emploi est toujours un coup dur. Cependant, passer d'un emploi occupé pendant des années pour entamer une nouvelle carrière peut être particulièrement difficile en raison du temps et des efforts nécessaires.

Les travailleurs peuvent donc être obligés d'accepter un emploi pour simplement faire pour joindre les deux bouts, même quand il serait plus judicieux d'investir pour le long terme et retourner à l'école pour acquérir une nouvelle formation.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer une prestation d'assurance-carrière de l'AE. Cette prestation sera versée aux personnes ayant travaillé pour le même employeur pendant au moins cinq ans de suite et qui sont mis à pied suite à la fermeture de leur entreprise. La prestation d'assurance-carrière prendra le relais à la fin de la période d'AE, fournissant ainsi 20 % de plus de rémunération assurable au cours de la première année de mise à pied, et 10 % de plus au cours de la deuxième année. Les travailleurs pourront toucher jusqu'à presque 16 900 \$ sur deux années, ce qui leur fournira une aide conséquente à un moment difficile de leur vie.

Prolongation et élargissement de la déduction pour dépenses de bureau à domicile

En réponse au nombre record de Canadiens qui ont travaillé à distance pendant la pandémie de COVID-19, nous avons créé une méthode simplifiée de déduction des dépenses de bureau à domicile qui a permis aux travailleurs de réclamer jusqu'à 400 dollars de dépenses pour des fournitures de bureau, et ce, sans avoir à conserver de reçus.

Un gouvernement libéral réélu va :

- Prolonger de deux ans cette déduction, soit jusqu'à l'année d'imposition de 2022, et augmentera le montant de la déduction à 500 dollars.

Rendre les milieux de travail plus équitables pour tous

Au Canada, les gens travaillent fort et méritent un milieu de travail qui les traite bien. Il y a toutefois un déséquilibre croissant entre les travailleurs et les grandes organisations qui les emploient. Il est ainsi de plus en plus difficile pour les travailleurs de faire valoir leurs besoins, ce qui affecte leur bien-être, nuit à la conciliation travail-vie personnelle et menace leurs droits en matière de négociation collective.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Prévoir jusqu'à 5 jours de congés payés de plus pour les employés sous réglementation fédérale qui vivent une situation de fausse couche ou de mort à la naissance, ce qui peut survenir dans une grossesse sur cinq.
- Renforcer les dispositions du *Code canadien du travail* pour mieux soutenir les femmes qui doivent être temporairement réaffectées à d'autres fonctions pendant la grossesse ou l'allaitement.
- Créer un processus de négociation collective plus équitable en présentant des mesures législatives interdisant le recours à des travailleurs de remplacement, des « briseurs de grève », lorsqu'un employeur dans un secteur sous réglementation fédérale met ses employés syndiqués en lock-out.

- Travailler avec les employeurs sous réglementation fédérale et les groupes représentant les travailleurs pour élaborer conjointement une nouvelle politique sur le « droit de se déconnecter » de sorte que les travailleurs puissent décrocher à la fin de la journée de travail sans avoir à s'inquiéter de leur sécurité d'emploi et qu'ils puissent arriver à une meilleure conciliation travail-famille.
- Protéger les établissements d'enseignement postsecondaire publics, tels que l'Université Laurentienne, afin qu'ils ne puissent faire l'objet de restructuration.

Doubler le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical

L'économie canadienne est sur la voie d'une forte relance, mais l'essor de l'activité dans la construction a mené à une pénurie de travailleurs qualifiés.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Doubler le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical, le portant à 50 millions de dollars par année, pour soutenir davantage de possibilités de formation en apprentissage et davantage de partenariats concernant les métiers du Sceau rouge partout au Canada, et pour accroître la participation des femmes, des Autochtones, des nouveaux arrivants, des personnes handicapées, des Noirs et des Canadiens racisés.
- Aller de l'avant avec notre plan d'établir un nouveau Service d'apprentissage qui aidera 55 000 apprentis de première année dans les métiers désignés Sceau rouge à accéder à des possibilités offertes chez les petits et moyens employeurs.

Soutenir les entreprises canadiennes

Lorsque nous appuyons les entreprises canadiennes, nous appuyons les travailleurs, les familles et les communautés qui en dépendent. Soutenir les entreprises et leurs travailleurs est au cœur de notre plan pour créer des emplois, renforcer la classe moyenne et faire croître l'économie.

Principales mesures de soutien aux entreprises depuis 2015

- ✓ Création de la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui a aidé les employeurs de tous les secteurs de l'économie à maintenir leurs employés en poste.
- ✓ Création du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui a fourni des prêts sans intérêt à presque 900 000 entreprises.
- ✓ Prise de mesures pour que le Canada ait le taux combiné d'impôt des petites entreprises le plus bas parmi les pays du G7.
- ✓ Mise en place de mesures en vue de réduire les frais des cartes de crédit pour les petites entreprises.
- ✓ Négociation d'un nouvel ALENA qui préserve un accès libre de tarifs douaniers pour des biens canadiens.
- ✓ Création de l'Incitatif à l'investissement accéléré permettant une déduction pour amortissement accéléré pour les entreprises de toute taille, dans tous les secteurs, et stimulant l'investissement au Canada.

Inclure toutes les entreprises dans la relance

Pendant la pandémie, nous avons aidé des centaines de milliers d'entreprises à assurer leur continuité et nous avons protégé plus de 5 millions d'emplois. Nous savons toutefois que dans certaines régions du pays et dans certains secteurs, la relance reste inégale.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Prolonger le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada jusqu'au 31 mars 2022 afin que les entreprises puissent embaucher plus de travailleurs et que davantage de Canadiens puissent reprendre le travail.
- Fournir aux entreprises des secteurs canadiens du tourisme, qui ont beaucoup souffert, une subvention salariale et une subvention pour le loyer provisoire pouvant compenser jusqu'à 75 % de leurs frais afin de les aider à passer l'hiver.

Aider les petites entreprises à grandir

Les petites entreprises créent de bons emplois locaux partout au Canada, y compris en région rurale. Nous savons qu'il est essentiel de les soutenir pour assurer une forte relance économique.

Saisir les possibilités de l'économie numérique

Pendant la pandémie, nous avons fait des affaires en ligne plus que jamais. Alors que l'économie numérique prend de l'ampleur, nous devons nous assurer que les entreprises canadiennes sont prêtes à affronter la concurrence et à gagner. Voilà pourquoi nous avons un plan pour aider presque 160 000 petites et moyennes entreprises à adopter des nouvelles technologies et numériser leur offre. Ce faisant, nous créerons des emplois pour presque 30 000 jeunes.

Nous irons de l'avant avec notre plan de mise en œuvre du Programme canadien d'adoption du numérique. Celui-ci va :

- Accorder des microsubventions pouvant atteindre 2400 \$ aux plus petites entreprises de rues commerçantes, pour qu'ils puissent assumer les coûts de nouvelles technologies ;

- Créer des possibilités de formation et d'emploi pour jusqu'à 28 000 jeunes, afin qu'ils puissent aider les petites et moyennes entreprises à adopter de nouvelles technologies ;
- Offrir des prêts sans intérêt aux petites et moyennes entreprises dans le but qu'elles puissent financer de plus grands projets d'adoption de nouvelles technologies.

Faciliter l'investissement et la croissance des petites entreprises

Les petites entreprises du Canada et nos entrepreneurs innovants qui donnent une plus grande envergure à leurs activités et créent de bons emplois ont besoin d'accès à du financement pour se rétablir, créer ces emplois et investir dans leur croissance à long terme.

Nous irons de l'avant avec notre plan pour susciter ces investissements en améliorant le Programme de financement des petites entreprises du Canada. Il en découlera une augmentation estimée de 560 millions de dollars par année, aidant environ 2900 petites entreprises de plus.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Augmenter le montant maximum des prêts, de 350 000 \$ à 500 000 \$, et prolonger la durée des prêts, de 10 ans à 15 ans, pour l'équipement et les améliorations locatives.
- Élargir l'admissibilité des emprunteurs afin d'inclure les entreprises à but non lucratif et les entreprises sociales de bienfaisance.
- Créer une nouvelle ligne de crédit.
- Élargir les catégories de prêts admissibles de façon à inclure les prêts pour la propriété intellectuelle, ainsi que pour les actifs et les dépenses de démarrage.

Stimuler l'investissement des petites entreprises

Quand les entreprises ont le moyen d'investir dans les projets et les actifs dont ils ont besoin pour grandir, notre relance économique en est renforcée et de bons emplois pour la classe moyenne sont créés pour tous.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Continuer d'aller de l'avant avec notre plan pour stimuler l'investissement des entreprises en permettant aux petites sociétés sous contrôle canadien de passer immédiatement en dépenses jusqu'à 1,5 million de dollars d'investissements générateurs de croissance, par exemple dans des logiciels, des brevets et des machines.

Jumeler des emplois et des travailleurs

Un des indicateurs de la puissance de notre relance économique est le fait que dans certains secteurs, les entreprises grandissent plus vite qu'elles ne parviennent à trouver des travailleurs. Au printemps, nous avons réalisé le plus grand investissement de l'histoire du Canada dans la formation des travailleurs afin de les aider à se recycler pour répondre aux besoins des employeurs. Les mesures prises pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre permettront aux entreprises de croître et de tirer profit de l'opportunité que nous offre la relance, en plus de créer de nouvelles possibilités pour les travailleurs.

Nous avons un plan pour :

- Accueillir une main-d'œuvre talentueuse au Canada.
- Faciliter la relocalisation des travailleurs pour de bons emplois.
- Garder les travailleurs expérimentés sur le marché du travail.

- Accroître la participation des Canadiens issus de la diversité dans les métiers spécialisés.
- Répondre aux besoins spécifiques des secteurs qui connaissent une évolution rapide.

Nous ferons en sorte qu'il soit plus facile de rapprocher les travailleurs et les employeurs, d'attirer des talents du monde entier et de fournir la formation dont les travailleurs et les entreprises ont besoin pour réussir.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Réformer les programmes d'immigration économique afin d'élargir les voies d'accès à la résidence permanente pour les travailleurs étrangers temporaires et les anciens étudiants étrangers au moyen du système des points Entrée express.
- Donner suite au Projet pilote sur les voies d'accès à la mobilité économique. Nous travaillerons aussi avec les employeurs et les communautés, partout au Canada, afin d'accueillir 2000 réfugiés qualifiés pour pallier les pénuries de travailleurs dans des secteurs qui en ont bien besoin, comme les soins de santé.
- Établir un système d'employeur de confiance pour simplifier le processus de demande des entreprises canadiennes engageant des travailleurs étrangers temporaires pour pallier les pénuries de main-d'œuvre qui ne peuvent pas être comblées par les travailleurs canadiens.
- Développer et améliorer le programme du Volet des talents mondiaux en simplifiant le renouvellement des permis, en respectant le délai de traitement de deux semaines et en créant une ligne d'assistance pour les employeurs, pour que les entreprises canadiennes puissent attirer et engager des travailleurs qualifiés.

- Continuer de travailler avec les provinces, les territoires et les organismes de réglementation pour améliorer la reconnaissance des titres de compétences étrangers.
- Créer un crédit d'impôt pour la mobilité de la main-d'œuvre permettant aux travailleurs des secteurs du bâtiment et de la construction de déduire jusqu'à 4000 \$ de frais admissibles de déplacement et de réinstallation temporaire pour obtenir un crédit d'impôt d'au plus 600 \$ par année.
- Faire en sorte que les femmes et les membres de groupes vulnérables puissent plus facilement accéder à de la formation en exigeant de la part des entreprises bénéficiant du Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle qu'elles prévoient des mesures de soutien globales. Cela peut inclure le transport pour se rendre aux lieux de formation et en revenir, des ordinateurs, de la nourriture, des références vers du counseling, du logement, des services de soutien juridique, de l'aide pour trouver des services de garde d'enfants et du mentorat ou de l'accompagnement.
- Créer un crédit d'impôt pour prolongation de la carrière afin que des aînés qui souhaitent rester dans la population active puissent le faire. Le crédit d'impôt permettrait aux personnes de 65 ans et plus gagnant un revenu de travail de réduire leurs impôts. Les aînés qui gagnent au moins 5000 \$ au travail pourront éliminer l'impôt payable sur une partie de leur revenu et recevront un crédit d'impôt pouvant atteindre 1650 \$.
- Élaborer une stratégie en matière de main-d'œuvre dans le secteur agricole, avec les employeurs et les syndicats, pour s'attaquer aux pénuries de main-d'œuvre persistantes.
- Poursuivre son investissement de 80 millions de dollars afin de former des travailleurs pour des emplois écologiques.

- Aider les travailleurs du secteur de l'énergie à acquérir de nouvelles compétences, par le biais d'une transition équitable. Plus de détails sont disponibles dans la section « Un avenir plus propre et plus vert ».

Pont de Québec

En avril 2021, nous avons annoncé une étape importante afin de restaurer le pont de Québec. Nous avons confirmé que notre gouvernement libéral le rachèterait et nommerait Yvon Charest comme négociateur. Ce dernier a toute notre confiance.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Tenir cet engagement important pour la région et corriger cette erreur historique et racheter le pont.

Protéger les droits et la compétitivité dans le monde numérique

Les Canadiens vivent maintenant dans un monde numérique. Nous sommes nombreux à travailler en ligne, à faire l'épicerie en ligne, même à avoir des enfants qui vont à l'école en ligne. Nous communiquons avec nos proches en ligne, nous publions des photos des événements de la vie en ligne et nous effectuons certaines de nos transactions les plus délicates en ligne.

Une société numérique doit être bâtie sur un climat de confiance. En 2019, nous avons lancé la Charte canadienne du numérique, qui énonce 10 principes pour l'établissement de cette confiance. En novembre, nous avons présenté un projet de loi pour mettre la Charte en œuvre.

- Nous irons de l'avant avec le projet de loi pour mettre en œuvre la Charte du numérique, renforcer la protection de la vie privée des consommateurs et établir des règles claires assurant une concurrence loyale sur le marché numérique.

Innovation, science et recherche

Dans les six dernières années, nous avons effectué de grands investissements dans la recherche, l'innovation et les talents au Canada. Le dernier gouvernement conservateur s'est attaqué à notre écosystème scientifique pendant presque dix ans. Depuis 2015, nous avons rétabli son financement et son intégrité.

Nous savons que l'esprit d'innovation a besoin de bien plus que des réductions d'impôt. Il a besoin d'une foi en la science, d'ambitieux partenariats entre le gouvernement, le monde universitaire et le secteur privé, et d'un plan d'investissement dans les idées les plus innovatrices qui soient.

Principales mesures de soutien à l'innovation, la recherche et la science depuis 2015

- ✓ Élaboration du tout premier plan national pour l'innovation et les compétences.
- ✓ Élaboration de la toute première stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle.
- ✓ Investissements dans la technologie propre dépassant ceux de tout autre gouvernement dans l'histoire du Canada.
- ✓ Création du Fonds stratégique pour l'innovation et de l'Accélérateur net zéro pour stimuler l'innovation et accélérer la croissance parmi les entreprises canadiennes.

- ✓ Recrutement de travailleurs étrangers hautement qualifiés grâce à la Stratégie en matière de compétences mondiales que nous avons adoptée.

Faciliter les investissements dans la recherche et le développement

Nous avons fait le difficile travail de fond nécessaire pour rendre plus faciles les programmes fédéraux en matière d'innovation. Nous avons regroupé des programmes qui étaient les mêmes, créé de nouveaux programmes là où il y avait des lacunes et mis sur pied un service de guide expert pour aider les innovateurs à s'y retrouver dans les programmes gouvernementaux. Cependant, il y a encore des tracasseries administratives qui peuvent entraver la recherche et le développement.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Réformer le Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental pour réduire les formalités administratives et la nécessité de recourir à des consultants. Un gouvernement libéral reconsidérera les dépenses admissibles pour qu'elles correspondent mieux aux réalités actuelles de l'innovation et de la R-D, et fera en sorte que le programme soit plus généreux pour les entreprises qui prennent les plus grands risques, afin de promouvoir la productivité, les nouvelles inventions et la création de bons emplois.

Renforcer la recherche canadienne

La technologie de l'ARN messager qui est derrière bon nombre des vaccins nous protégeant de la COVID-19 est le fruit de décennies de travaux de recherche, dont certains ont commencé à l'Université de la

Colombie-Britannique. Une des grandes leçons de la COVID-19 est que la recherche et la science fondamentale sont vitales à notre bien-être et à notre prospérité à long terme.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Ajouter 1000 chaires de recherche au Canada pour aider à attirer et retenir les meilleurs chercheurs dans les universités canadiennes et soutenir la recherche de cycle supérieur en améliorant l'équité entre les genres et l'équité raciale dans les facultés canadiennes, en favorisant la recherche interdisciplinaire et en renforçant les capacités de calibre mondial du Canada dans les sciences de la vie et dans la recherche biomédicale.
- Établir un fonds de 75 millions de dollars par année, à l'intention des collèges et universités, pour les aider à commercialiser des recherches de pointe, y compris en cernant et en protégeant les droits de brevet à l'égard de recherches menées à bien sous leur égide et en rapprochant les chercheurs et les personnes ou entreprises pour aider à trouver des applications pratiques des innovations et à faire croître notre économie.
- Instaurer un nouveau fonds de 100 millions de dollars par année en s'appuyant sur la contribution du Canada à la science et aux vaccins à ARNm, afin de poursuivre la recherche sur les maladies à forte incidence pour lesquelles un vaccin pourrait être développé.

Forger l'avantage canadien en matière d'innovation de pointe

L'intelligence artificielle, l'informatique quantique et la photonique ouvrent la voie à certaines des plus grandes transformations technologiques de notre époque. Au Canada, il y a des chercheurs et des établissements d'avant-garde dans ces domaines, un réseau de

talents de pointe et un écosystème diversifié d'entreprises en démarrage et en expansion.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Aller de l'avant avec notre plan d'investir dans la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle qui appuie les innovations et la recherche en matière d'intelligence artificielle au pays. Un gouvernement libéral investira dans l'Institut canadien de recherches avancées pour attirer et retenir des chercheurs de pointe, fournira aux chercheurs une capacité informatique exclusive aux instituts nationaux d'intelligence artificielle et fera progresser l'élaboration et l'adoption de normes en matière d'intelligence artificielle.
- Aller de l'avant avec une stratégie quantique nationale qui amplifiera les forces importantes du Canada dans la recherche quantique et élargira nos technologies, nos entreprises et nos talents prêts à évoluer dans l'univers quantique.
- Aller de l'avant avec notre plan d'investir dans le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques du Conseil national de recherches du Canada. Un gouvernement libéral renforcera également le leadership du Canada en recherche, mise à l'essai et prototypage en matière de photonique réalisés par des universitaires et des entreprises innovatrices.

Un nouvel organisme de recherche d'avant-garde

Pour aider à susciter de nouvelles recherches et idées audacieuses, protéger l'avantage concurrentiel du Canada et soutenir les entreprises canadiennes qui grandissent et créent des emplois hautement spécialisés, **un gouvernement libéral réélu s'engage à :**

- Établir un organisme canadien de recherche d'avant-garde, faisant le pont entre le public et le privé en matière de travaux de recherche qui aident à développer la technologie et les capacités canadiennes dans des domaines porteurs.

Cet organisme, conçu sur le modèle de la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA) des États-Unis —qui a aidé au développement de diverses technologies marquantes, dont la cartographie GPS—, recevrait un financement initial de 2 milliards de dollars.

Arts et culture

Les arts et la culture nous unissent et aident à représenter ce que nous sommes. La culture est une expérience vécue en commun, mais voilà un an et demi que nous avons dû rester séparés. Les projecteurs de bon nombre des scènes du Canada restent éteints, des salles de concert sont vides et des halls d'exposition sont dégarnis. Les travailleurs et les entreprises du secteur de la culture ont de tels défis à relever que leur avenir est incertain.

Principales mesures de soutien pour les artistes, les créateurs et les organismes culturels depuis 2015

- ✓ Affectation de 1,9 milliard de dollars pour soutenir les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et des sports pendant la pandémie et les aider à se relever;
- ✓ Création d'une Initiative d'appui aux grands festivals et événements dotée de 200 millions de dollars sur deux ans, qui aidera à ce que les festivals et événements phares du Canada restent opérationnels et prêts pour le retour de tous les visiteurs.

Aider les artistes et les industries culturelles dans la relance

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Lancer un nouveau programme de relance des arts et de la culture, qui doublera le montant des recettes de la vente de billets des arts de la scène et des autres établissements culturels afin de compenser pour la réduction de la capacité.
- Prolonger la couverture d'assurance pour les arrêts de production liés à la COVID-19 afin de soutenir 150 000 emplois canadiens.
- Mettre en œuvre un programme d'appui transitoire qui donnera accès à des mesures d'urgence aux artistes, artisans, créateurs et auteurs – principalement des travailleurs autonomes ou des entrepreneurs indépendants – qui sont privés de travail en raison de la COVID-19.
- S'assurer que les réalités des artistes et des travailleurs culturels soient prises en compte dans les prochaines réformes du système d'assurance-emploi (AE).
- Protéger les artistes, créateurs et détenteurs de droits d'auteur du Canada en apportant des modifications à la *Loi sur le droit d'auteur*, y compris pour prévoir le versement de droits de revente aux artistes.
- Organiser un sommet, dans ses 100 premiers jours, sur les plans en vue de relancer le secteur.

Soutenir la musique, la télévision et les films canadiens

Comme nous sommes de plus en plus nombreux à visionner des émissions, des films et de la musique à partir de plateformes numériques multinationales au lieu de regarder la télévision et la radio canadiennes, le public et les créateurs canadiens risquent d'être oubliés par des géants étrangers. Il nous faut donc une *Loi sur la radiodiffusion* faite pour le monde d'aujourd'hui.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Réintroduire le projet de loi pour réformer la *Loi sur la radiodiffusion*, durant les 100 premiers jours d'un nouveau mandat, pour faire en sorte que les géants du Web contribuent à la création et la promotion de récits et de musique du Canada.
- Moderniser les institutions (Téléfilm Canada, Office national du film, Fonds des médias du Canada) et les mécanismes de financement qui soutiennent le secteur canadien de l'audiovisuel, y compris les jeux vidéo, de façon à ce que le financement soit indépendant de la plateforme et ouvert à davantage de conteurs de récits qui ont toujours été sous-représentés, tout en favorisant les productions canadiennes par rapport aux étrangères et en veillant à ce que les Canadiens puissent profiter de la propriété du contenu qu'ils produisent.
- Appuyer les longs métrages canadiens en augmentant de 50 millions de dollars le financement de Téléfilm Canada de façon permanente.
- Soutenir les productions télévisuelles canadiennes en doublant la contribution gouvernementale, sur trois ans, au Fonds des médias du Canada.
- Augmenter la proportion de financement pour le contenu audiovisuel en français auprès de Téléfilm Canada et du Fonds des médias du Canada, le faisant passer de 33 % à 40 %, pour favoriser une meilleure présence de productions en français.
- Assurer un financement amélioré et stable au secteur de la musique en augmentant la contribution annuelle au Fonds de la musique du Canada pour le porter à 50 millions de dollars d'ici 2024-2025.

- Fournir au Bureau de l'écran autochtone 13 millions de dollars par année, et ce, de façon permanente pour que davantage de récits autochtones puissent être racontés et vus.

Faire rayonner la culture canadienne à travers le monde

Le Canada compte certains des meilleurs artistes et interprètes au monde, mais il y a très peu d'aide offerte aux industries créatrices pour qu'ils diffusent leurs créations à l'étranger. En trouvant des moyens de présenter le travail d'artistes et de créateurs canadiens sur la scène mondiale, nous pouvons tirer parti de leurs talents et de leur renommée pour rehausser la voix de la diplomatie canadienne.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Aider les industries culturelles canadiennes à réussir à l'étranger en chargeant la BDC et EDC de soutenir la percée des industries créatrices sur de nouveaux marchés.
- Lancer une nouvelle stratégie de diplomatie culturelle, dotée d'un budget de 20 millions de dollars par année, pour tirer parti du travail de nos artistes et de nos industries culturelles afin d'appuyer des objectifs diplomatiques du Canada;
- Forger une coalition internationale en vue d'élaborer une nouvelle convention de l'UNESCO sur la diversité du contenu culturel en ligne.
- Célébrer les cultures francophones propres au Canada en faisant la promotion de la langue française dans toutes nos missions diplomatiques et dans notre travail en vue de transformer l'Organisation internationale de la Francophonie.

Soutenir les auteurs canadiens

Les ventes de livres ont atteint un niveau record pendant la pandémie de COVID-19, mais les auteurs canadiens peinent à obtenir la reconnaissance et la part de marché que leur talent mérite.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Investir 43 millions de dollars par année pour soutenir les auteurs et éditeurs canadiens en augmentant de 50 % le financement par l'entremise du Fonds du livre du Canada, du Conseil des Arts du Canada et du Programme du droit de prêt public.

Rétablir l'équilibre avec les géants numériques

En 2021, la plupart des Canadiens suivaient l'actualité sur les plateformes numériques. Cela prive les organes d'information canadiens de revenus publicitaires essentiels au profit de plateformes appartenant à des entreprises de réseaux sociaux et des géants numériques.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Instaurer dans les 100 jours une loi qui obligerait les plateformes numériques tirant des revenus de la publication de nouvelles à partager une part de leurs revenus avec les organes d'information canadiens. Cette loi serait basée sur le modèle australien et créerait des règles équitables entre les plateformes mondiales et les organes d'information canadiens. Le projet de loi permettra aussi aux organes de presse de se concerter en vue des négociations collectives.

Modernisation de Radio-Canada/CBC

Radio-Canada/CBC est une institution canadienne fondamentale. La baisse des revenus publicitaires que connaissent tous les diffuseurs

soumet le diffuseur public du Canada à une pression grandissante. Dans le monde très changeant où nous vivons, le mandat de Radio-Canada/CBC doit être actualisé.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Mettre à jour le mandat de Radio-Canada/CBC afin qu'il réponde aux besoins et aux attentes des auditoires canadiens d'aujourd'hui, avec une programmation unique qui se démarque des diffuseurs privés.
- Réaffirmer le rôle du diffuseur public en protégeant et en faisant valoir la langue française et les cultures francophones au Québec et partout au pays.
- Augmenter la production de nouvelles nationales, régionales et locales.
- Donner plus de poids à Radio-Canada International, notre voix pour la paix, la démocratie et les valeurs humaines universelles sur la scène mondiale.
- Faire en sorte que les voix et cultures autochtones soient présentes sur nos écrans et chaînes de radio.
- Amener les productions télévisées et cinématographiques du Canada sur la scène mondiale.
- Accorder 400 millions de dollars sur quatre ans à Radio-Canada/CBC pour que le diffuseur dépende moins de la publicité privée, le but étant d'éliminer la publicité pendant les nouvelles et autres émissions d'affaires publiques.

Des communautés rurales dynamiques

À l'heure de notre relance économique, nous devons nous assurer que les communautés d'un bout à l'autre du pays y prennent part. Nous

devons aussi continuer d'améliorer la vie des gens qui habitent dans des petites communautés.

Principales mesures de soutien au succès des régions rurales depuis 2015

- ✓ Création du Fonds pour la large bande universelle afin de connecter les communautés rurales à Internet haute vitesse.
- ✓ Lancement du Fonds d'aide et de relance régionale, doté de 2 milliards de dollars, qui soutient les entreprises locales par l'entremise des agences de développement économique régional, y compris des entreprises qui ne sont pas admissibles au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).
- ✓ Création d'un fonds pour développer le transport en commun dans les communautés rurales.
- ✓ Aide aux communautés rurales et éloignées pour délaisser le diesel et profiter d'un air plus propre.
- ✓ Construction de centres communautaires et centres récréatifs dans 97 communautés rurales.
- ✓ Lancement d'un programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord pour amener des nouveaux venus qualifiés dans de plus petites localités et aider à la croissance des économies locales.

Connecter le Canada rural

La pandémie de COVID-19 a fait passer une grande partie de notre vie en ligne, transformant la façon dont nous vivons, travaillons, apprenons et faisons des affaires. Les communautés rurales sans accès à la large bande craignent d'être laissées pour compte.

Depuis 2015, nous avons investi plus de 8 milliards de dollars pour accélérer la venue de services sans fil et d'Internet haute vitesse partout au Canada. Voilà qui est davantage de fonds affectés à des investissements dans la large bande que sous tous les gouvernements fédéraux précédents réunis. Nous avons travaillé en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les municipalités et les fournisseurs de services de télécommunications afin de servir les Canadiens en milieu rural. Grâce à nos investissements cette année, plus de 400 000 Canadiens de plus auront accès à Internet haute vitesse.

Cependant, nous savons qu'il reste des communautés rurales et éloignées sans accès, et qu'il reste des projets à développer pour brancher les gens.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Exiger que ceux ayant acheté des droits pour déployer la large bande le fassent effectivement. Étant entendu qu'elles perdraient leurs droits à défaut de les utiliser, les grandes entreprises de télécommunication nationales du Canada devront accélérer le déploiement de services sans fil et d'Internet haute vitesse dans les milieux ruraux et du Nord du Canada, en respectant des étapes dans l'offre de la large bande d'ici 2025. Si ces étapes ne sont pas respectées, nous exigerons la revente des droits de spectre et réaffecterons la capacité à des fournisseurs régionaux.

Développement économique rigoureux

Pendant plus de trois décennies, le Canada a eu seulement six agences de développement. Le pays s'est développé et a beaucoup changé depuis. Voilà pourquoi nous avons créé deux agences indépendantes dans l'Ouest canadien, PacifiCAN et PrairieCAN, et une agence dans le

nord de l'Ontario, FedNor. Toutes nos économies doivent pouvoir croître et prospérer, et faire partie de la relance.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Continuer de renforcer les agences de développement régional du Canada pour que les communautés rurales et petites aient le soutien dont elles ont besoin, là où elles sont.

Davantage de médecins, de personnel infirmier, de dentistes et d'enseignants

Nous savons que de nombreuses communautés rurales manquent de médecins, d'infirmiers praticiens et d'autres travailleurs en soins de santé et en service social. Nous croyons que tout le monde devrait avoir accès à des soins de santé primaires.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Augmenter le nombre de médecins de famille et d'équipes de soins primaires dans les communautés rurales.
- Travailler afin d'assurer aux communautés rurales un meilleur accès à l'ensemble des professionnels en soins de santé et services sociaux, y compris des dentistes, pharmaciens, hygiénistes dentaires, sages-femmes, travailleurs sociaux, psychologues, enseignants et éducateurs de la petite enfance.
- Aider les professionnels en soins de santé à établir de nouveaux cabinets.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la section « En finir avec la COVID-19 ».

Soutenir les producteurs laitiers, de volailles et d'œufs

Mesures clés depuis 2015 :

- ✓ 2,7 milliards de dollars ont été mis à la disposition des producteurs laitiers, de volailles et d'œufs qui sont admissibles aux fins d'indemnisation suite au CETA et au PTPGP.
- ✓ Les producteurs laitiers recevront des versements de 468 millions de dollars en 2020-2021, 469 millions de dollars en 2021-2022 et 468 millions de dollars en 2022-2023.
- ✓ Un autre montant de 100 millions de dollars a été accordé aux transformateurs de produits laitiers pour qu'ils s'adaptent au CETA.
- ✓ À ce jour, tous les droits d'importation créés dans le cadre des récents accords commerciaux ont été attribués provisoirement à l'industrie, et ce, gratuitement.

Nous maintenons sans réserve notre appui à ce secteur qui est soumis à de la gestion de l'offre, qui soutient nos fermes familiales et la vitalité de nos régions rurales. Nous nous sommes engagés à assurer une indemnisation juste et complète à l'égard du nouvel ALENA.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Travailler avec les secteurs soumis à la gestion de l'offre pour déterminer l'indemnisation dans la première année d'un nouveau mandat.

Un système financier plus équitable

Depuis six ans, nous avons prévu de nouvelles pénalités sévères pour lutter contre les pratiques déloyales de commerce et augmenté la transparence dans la façon dont les banques traitent avec vous.

Pour aider les Canadiens en difficulté pendant la pandémie, nous avons veillé à ce que les prêteurs fournissent aux Canadiens des options pour alléger leurs paiements de dettes. Nous agissons pour nous assurer qu'à la fin de la COVID-19, il y ait des moyens de protection encore plus sûrs pour uniformiser les règles du jeu entre vous et votre institution financière.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Exiger que les institutions financières offrent des options souples de remboursement si vous connaissez des difficultés ou vivez une situation qui cause des tensions financières. En fera nécessairement partie l'option de reporter de 6 mois les versements hypothécaires, dans les situations admissibles.
- Établir un poste d'ombudsman indépendant et exclusif chargé d'examiner les plaintes de consommateurs touchant les banques, avec le pouvoir d'imposer un arbitrage exécutoire.
- Agir contre les prêteurs prédateurs en abaissant le taux d'intérêt criminel.
- Augmenter les pouvoirs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada pour examiner les prix demandés par les banques et pour imposer des changements s'ils sont excessifs.
- Aller de l'avant avec un modèle canadien de système bancaire ouvert qui sera lancé au plus tard au début de 2023. Ce système garantira que vous, et non votre banque, contrôlez vos données.
- Moderniser la technologie des paiements du Canada pour fournir des options plus rapides et moins coûteuses afin que vous puissiez gérer votre argent, régler des factures et transférer des fonds à des proches partout à travers le monde de façon sûre et pratique.

Agence canadienne des crimes financiers

La fraude, le blanchiment d'argent, le délit d'initié, le crime organisé et divers autres crimes financiers créent des risques pour les Canadiens et pour notre économie.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Établir le tout premier organisme pancanadien ayant pour unique mandat de faire enquête sur ces crimes extrêmement complexes et d'appliquer la loi fédérale pertinente. Avec un investissement de 200 millions de dollars sur les quatre années à venir et de nouveaux pouvoirs fédéraux, cette agence réunira sous un même toit les ressources en application de la loi de la GRC, les capacités en matière de renseignement du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières (CANAFE) et l'expertise de l'Agence du revenu du Canada.

Résumé des répercussions sur le genre et la diversité

Nous estimons que 100 000 Canadiens sortiront de la pauvreté grâce à un élargissement de l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Cette mesure bénéficiera en particulier aux femmes, aux personnes racisées, aux Autochtones et aux jeunes. Les femmes représentaient 53,7 % des pertes d'emploi par rapport à un an plus tôt, entre mars 2020 et février 2021, en partie à cause du grand nombre de femmes travaillant dans le secteur des services. De même, les personnes racisées, les jeunes, les Autochtones et les personnes LGBTQ2 sont surreprésentés dans les emplois peu rémunérateurs.

Les répercussions de la COVID-19 ont aussi été douloureuses dans les secteurs du tourisme et de l'hébergement ainsi que des arts et de la culture. Les femmes représentent la moitié des travailleurs du secteur du tourisme, et les jeunes, le tiers. Les femmes représentent aussi plus de la moitié des travailleurs dans les arts et la culture, bien que les femmes racisées et les femmes autochtones soient plutôt sous-représentées. Les programmes de soutien que nous proposons profiteront donc directement à ces groupes.

Élargir l'admissibilité des emprunteurs du Programme de financement des petites entreprises du Canada afin d'inclure les entreprises à but non lucratif et les entreprises sociales de bienfaisance profitera aux femmes, qui représentent 80 % des travailleurs du secteur. Cela contribuera aussi à la croissance d'organisations travaillant à la réduction de la pauvreté, contre le racisme systémique, en faveur de l'accessibilité ou au service des

Autochtones, des personnes LGBTQ2+, des nouveaux arrivants, des gens racisés et des personnes handicapées.

Étant donné qu'Internet est devenu encore plus nécessaire pour accéder à des services, travailler à distance et fréquenter l'école, les communautés rurales du Canada ont été particulièrement touchées par le fossé numérique. Un peu moins de 50 % des communautés rurales ont un accès à large bande à 50/10 mégaoctets par seconde, et le CRTC estime que seulement 30 % des ménages des Premières Nations ont accès à Internet. Il s'agit de veiller à ce que les entreprises accélèrent la mise en œuvre de leurs projets de large bande pour contribuer à la croissance économique de ces communautés et au bien-être des Canadiens.



CHAPITRE QUATRE

Un Canada égalitaire pour tous

Mesures clés depuis 2015 pour bâtir un Canada égalitaire pour tous

- ✓ Augmentation de l'impôt du 1% des plus riches pour baisser celui de neuf millions de Canadiens de la classe moyenne.
- ✓ Instauration de l'Allocation canadienne pour enfants, qui a aidé à sortir 435 000 enfants de la pauvreté.
- ✓ Réduction de 20 % du nombre d'aînés vivant dans la pauvreté depuis 2015.
- ✓ Formation du premier cabinet paritaire du Canada et nomination de femmes à des postes de direction de haut rang au sein du gouvernement.
- ✓ Adoption de la *Loi sur l'équité salariale*, qui est entrée en vigueur le 31 août 2021, et qui fera en sorte que les femmes et les hommes œuvrant dans un milieu de travail sous réglementation fédérale reçoivent un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- ✓ Élargissement de l'Allocation canadienne pour les travailleurs afin d'apporter un soutien à un million de Canadiens de plus, ce qui a aidé à sortir près de 100 000 personnes de la pauvreté.
- ✓ Rétablissement du Programme de contestation judiciaire pour soutenir financièrement des causes importantes dans l'avancement des droits linguistiques et des droits à l'égalité.
- ✓ Instauration de la Prestation parentale partagée de l'AE pour promouvoir l'égalité parentale en ajoutant cinq semaines de prestations aux parents qui acceptent de partager le congé parental.

- ✓ Investissement de près de 5 milliards de dollars pour renforcer la capacité de l'écosystème de l'entrepreneuriat et pallier le manque de services offerts aux femmes entrepreneures.
- ✓ Établissement d'une cible pour assurer l'égalité des sexes dans les sports d'ici 2035 et engagement initial à consacrer 30 millions de dollars sur trois ans pour soutenir les pratiques visant à promouvoir la participation des femmes et des filles au sport.
- ✓ Création du Groupe de travail sur les femmes dans l'économie pour aborder les questions relatives à l'égalité des sexes dans le contexte de la pandémie.
- ✓ Dépôt d'un projet de loi visant à protéger la dignité et l'égalité des personnes LGBTQ2 en criminalisant les thérapies de conversion.
- ✓ Création du premier programme d'entrepreneuriat des communautés noires qui offrira des prêts allant jusqu'à 250 000 \$ aux propriétaires d'entreprise et aux entrepreneurs des communautés noires à travers le pays.
- ✓ Aide aux organismes à but non lucratif dirigés par des Noirs afin qu'elles puissent mieux servir leurs communautés et offrir un soutien en matière de santé mentale et de bien-être, des programmes de sport et de remise en forme et des programmes artistiques et culturels.
- ✓ Soutien aux projets communautaires pour les jeunes noirs qui développent des compétences en leadership et un engagement civique en offrant des opportunités et en faisant la promotion de l'histoire, de la culture et de l'identité des Noirs.
- ✓ Établir la *Loi canadienne sur l'accessibilité* pour créer un Canada sans obstacle pour les personnes handicapées.

- ✓ Contribuer à améliorer l'accessibilité des lieux de travail et l'accès aux emplois.
- ✓ Mettre de l'avant un plan d'action pour l'inclusion des personnes handicapées.
- ✓ Apporter des changements importants au Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) afin d'améliorer la sécurité financière.
- ✓ Création du Groupe consultatif sur la COVID-19 en matière des personnes en situation de handicap pour conseiller le gouvernement fédéral, en reconnaissance du fait que les Canadiens handicapés ont été touchés de manière disproportionnée par les impacts sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie de COVID-19.
- ✓ En 2017, Justin Trudeau a présenté des excuses formelles à la Chambre des communes aux personnes touchées par la législation, les politiques et les pratiques fédérales qui ont conduit à l'oppression et à la discrimination contre les personnes LGBTQ2 au Canada.
- ✓ Établir un Secrétariat LGBTQ2 au sein du Bureau du Conseil privé pour soutenir les initiatives gouvernementales sur les questions LGBTQ2.
- ✓ Aider à soutenir un mouvement LGBTQ2 fort au Canada grâce à la création du nouveau Fonds de développement des capacités communautaires LGBTQ2, qui a fourni 15 millions de dollars en subventions à plus de 75 organisations.
- ✓ Déclarer les droits trans comme des droits humains et adopter une législation pour protéger pleinement l'identité et l'expression de genre.

- ✓ Lancer le processus pour un premier plan d'action LGBTQ2 du Canada, afin de faire du Canada un endroit plus égalitaire et d'améliorer la vie des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer et bispirituelles.

Un Canada égalitaire pour tous

Depuis le tout début, nous nous sommes engagés à faire progresser l'égalité des genres et la diversité au Canada. La véritable égalité profite à tous. En effet, quand les Canadiens sont payés à salaire égal pour un même travail, c'est tout le monde qui en profite. Lorsque nous donnons les moyens d'agir aux communautés et luttons contre la discrimination, ces communautés sont plus fortes et plus dynamiques. Lorsque nous prenons des mesures pour protéger les droits et promouvoir la diversité, nous bâtissons un Canada où tout le monde voit des occasions de réussir.

Protéger et promouvoir nos langues officielles et la dualité linguistique

Tout comme les langues autochtones, le français et l'anglais contribuent à la richesse de la culture et de l'histoire du Canada. Nos deux langues officielles sont à la base de notre identité. Elles nous relient les uns aux autres et nous rattachent à notre passé, à notre présent et à notre avenir. Elles rendent aussi le Canada unique.

Chaque année, le Grand Tintamarre nous rappelle la force de nos communautés linguistiques minoritaires, et leur lutte pour maintenir leur culture vivante. Dans un monde interconnecté et en évolution constante, le français et l'anglais ne sont pas traités sur un même pied d'égalité. Comme il a été dit dans le discours du Trône de 2020 : « il y a près de 8 millions de francophones au Canada dans un océan de plus de 360 millions d'habitants principalement anglophones. Le gouvernement a donc la responsabilité de protéger et de promouvoir le français non seulement à l'extérieur du Québec, mais également au Québec. »

Mesures clés prises depuis 2015 pour protéger les langues officielles

- ✓ Dépôt du projet de loi C-32 visant l'égalité réelle du français et de l'anglais et le renforcement de la Loi sur les langues officielles. Celui-ci reconnaît le droit de travailler et d'être servi en français dans les entreprises sous réglementation fédérale au Québec et dans les régions à forte présence francophone ailleurs au pays. Il assure également la nomination de juges entièrement bilingues à la Cour suprême afin de ne pas avoir recours à un interprète et renforce les pouvoirs du commissaire aux langues officielles du Canada.
- ✓ Prise de mesures pour éliminer les listes d'attente dans les écoles d'immersion française dans le but d'atteindre un taux de bilinguisme de 25 % d'ici 2036.
- ✓ Publication du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023, qui prévoit des investissements sans précédent dans les langues officielles.

Assurer l'avenir du français au Canada

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont toujours besoin du soutien du gouvernement fédéral pour assurer leur survie, se développer et s'épanouir. Avec le document de réforme que nous avons présenté, *Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada*, et le projet de loi C-32, nous allons plus loin que tout autre gouvernement fédéral l'a fait depuis l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* en 1969.

Contrairement à ce que le Bloc Québécois croit, nous savons que la protection de la langue française et des communautés francophones du Canada ne s'arrête pas aux frontières du Québec.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Appliquer en totalité les mesures législatives et administratives décrites dans le document de réforme et travailler avec les communautés de langue officielle pour introduire, à l'intérieur de 100 jours, le projet de loi visant l'égalité réelle du français et de l'anglais et le renforcement de la *Loi sur les langues officielles*;
- Contrer la perte du poids démographique des francophones au Canada en adoptant une stratégie nationale ambitieuse visant à favoriser l'immigration francophone hors Québec;
- Assurer la préservation et la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire en contribuant à la construction, à la rénovation et au réaménagement d'espaces éducatifs et communautaires destinés à ces mêmes communautés;
- Faire passer à 80 millions de dollars par année, et ce, de façon permanente, le financement aux établissements d'enseignement postsecondaire dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le nouveau financement annoncé de 240 millions de dollars sur quatre ans pourrait servir à renforcer les institutions comme l'Université de l'Ontario français et l'Université de Moncton, assurer la protection et la pérennité du campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta et appuyer une institution postsecondaire dans le Nord de l'Ontario, par, pour et avec les francophones, afin de contrer les coupes qui ont eu lieu à l'Université Laurentienne et assurer que les francophones ont accès à une éducation postsecondaire de qualité là où ils habitent.
- Continuer de contribuer au financement des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste au Québec et partout au pays;

- Protéger les institutions de la communauté anglophone du Québec et favoriser la création de nouveaux organismes en appui à cette communauté, par exemple à travers des initiatives comme le Leadership Institute;
- Continuer d'offrir des services fédéraux dans les deux langues officielles dans chaque province;
- Continuer de favoriser la connaissance du français des immigrants au Québec;
- Créer une stratégie pour soutenir les entrepreneurs des communautés de langue officielle en situation minoritaire afin d'assurer leur vitalité par l'entremise des organismes régionaux de développement.

Veiller à ce que les enfants puissent être scolarisés dans les deux langues officielles

Pour chaque enfant qui rate une occasion de fréquenter une école d'immersion française, nous perdons un futur citoyen bilingue. Voilà pourquoi, dans notre budget déposé au printemps dernier, nous avons prévu des mesures pour éliminer les listes d'attente dans les écoles d'immersion française dans le but d'atteindre un taux de bilinguisme de 25 % d'ici 2036.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Investir 120 millions de dollars pour veiller à ce que le financement fédéral soit durable et serve à améliorer l'accès à des programmes d'immersion française et de français comme langue seconde partout au pays.

Égalité des genres

Nous avons toujours été et serons toujours un gouvernement fièrement féministe. Mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire pour remédier aux inégalités entre les sexes au Canada.

Promouvoir la diversité dans les entreprises canadiennes

Les décisions des conseils d'administration ont des répercussions sur la vie de millions de Canadiens. Trop souvent, ces conseils d'administration ne sont pas à l'image de la diversité canadienne.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Adapter et appliquer les exigences de diversité de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* aux institutions financières sous réglementation fédérale, et adopter un point de vue intersectionnel pour favoriser la diversité dans les postes de haut niveau du secteur financier.
- Donner suite à notre engagement à obliger les sociétés d'État de mettre en œuvre des rapports sur le genre et la diversité à compter de l'an prochain.

Les femmes dans l'économie

Les entreprises dirigées par des femmes, particulièrement des femmes racisées et autochtones, font face à des obstacles et à des stéréotypes persistants qui limitent leur croissance. Ainsi, les petites entreprises des secteurs à prédominance féminine sont défavorisées du point de vue des occasions de croissance.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Actualiser la définition d'entrepreneur utilisée à l'échelle du gouvernement pour s'assurer qu'elle inclut une diversité d'entrepreneurs ainsi que les petites et moyennes entreprises qui œuvrent dans l'économie des soins ou dans les secteurs du détail et des services.
- Créer un volet communautaire dans le Fonds pour l'écosystème, en s'appuyant sur l'investissement de 146,9 millions de dollars prévu au budget de 2021 pour la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, afin d'aider les petits organismes communautaires à offrir un encadrement à l'échelle locale à des femmes de milieux divers.

Élaborer un plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe

Nous nous engageons à bâtir un pays sans violence basée sur le sexe. Tous les deux jours et demi, une femme ou une fille est assassinée au Canada. Rien que l'année dernière, plus de 160 femmes ont été violemment tuées.

Progrès réalisés depuis 2015 pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe :

- Lancement de la stratégie contre la violence fondée sur le sexe, dans le cadre de laquelle seront affectés des fonds d'environ 200 millions de dollars de 2017-2018 à 2022-2023, et de plus de 40 millions par année par la suite.
- Lancement du Fonds de réponse et de relance féministes de 100 millions de dollars pour jeter les bases d'un changement durable afin de faire progresser l'égalité des femmes.

- En 2021, nous nous sommes engagés à investir 601,3 millions de dollars dans l'élaboration d'un plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Poursuivre l'élaboration d'un plan d'action national sur 10 ans pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et entreprendre des négociations avec les provinces et les territoires d'ici un an.
- Accélérer l'établissement du secrétariat annoncé dans le budget de 2021 et mettre en place un cadre de responsabilisation pour veiller à ce que quiconque subit de la violence fondée sur le sexe ait accès rapidement à des services fiables, et ce, partout au pays.
- Travailler avec des experts communautaires du domaine de la lutte contre la violence pour suivre la progression du plan d'action national contre la violence fondée sur le sexe.
- Travailler avec les provinces et les territoires pour appliquer la *Clare's Law* afin que les partenaires intimes qui craignent pour leur sécurité puissent obtenir auprès des services de police des renseignements sur les antécédents de violence de leur partenaire, qu'il s'agisse d'agression sexuelle, de violence conjugale, d'arrestations ou d'ordonnances de protection.
- Travailler avec les provinces et les territoires pour soutenir la création de tribunaux spécialisés en violence sexuelle.

Gratuité des produits d'hygiène féminine

Une Canadienne sur trois n'a pas les moyens de se procurer des serviettes hygiéniques, des tampons ou d'autres produits d'hygiène féminine. Les produits d'hygiène féminine constituent un besoin de base et sont essentiels à la santé et au respect des droits sexuels et

reproductifs des Canadiennes ainsi qu'à la participation des femmes à la vie étudiante, au marché du travail et à la société.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Fournir des tampons et des serviettes hygiéniques gratuitement dans les milieux de travail sous réglementation fédérale;
- Créer un fonds d'investissement de 25 millions de dollars pour que les refuges pour femmes, les organismes sans but lucratif, les organismes de bienfaisance, les organismes communautaires et les organismes dirigés par des jeunes mettent des produits d'hygiène féminine à la disposition des femmes vulnérables.

Créer un Canada fort et diversifié

La diversité est notre force. C'est pourquoi nous voulons bâtir un Canada qui accueille et célèbre toutes les cultures et tous les peuples.

Appuyer les communautés noires au Canada

Les données indiquent que la communauté noire au Canada demeure l'une des plus défavorisées, avec une prévalence plus élevée de ménages à faible revenu, un taux d'emploi plus faible, sans oublier le fait que cette population est beaucoup plus susceptible de faire l'objet d'un traitement discriminatoire au travail. Les inégalités de toutes sortes nous empêchent d'avancer. Voilà pourquoi nous nous engageons à consacrer 200 millions de dollars à un nouveau Fonds de dotation philanthropique dirigé par des Noirs, afin de donner les moyens de réussir aux organisations dirigées par des Noirs, qui sont au cœur de nos communautés.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Mettre rapidement en œuvre le Fonds de dotation philanthropique dirigé par des Noirs. Ce fonds sera administré de façon indépendante par des Noirs et aidera à soutenir les organisations locales dirigées par des Noirs et au service des Noirs.

Soutenir les chercheurs des communautés noires

Bien que des progrès soient réalisés sur le plan de la représentation de la diversité canadienne dans les établissements de recherche, ça n'avance pas assez vite. Les Noirs sont moins susceptibles de faire des études postsecondaires, d'être représentés dans les facultés des établissements d'enseignement et d'obtenir des subventions de recherche.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Renforcer les objectifs en matière d'équité pour la recherche scientifique financée par le gouvernement fédéral et dont les fonds sont versés par les conseils subventionnaires, afin d'inclure une cible précise pour la représentation des Noirs.
- Verser 30 millions de dollars sur cinq ans pour aider les diplômés prometteurs, favoriser le mentorat et le perfectionnement des jeunes chercheurs et offrir plus de possibilités aux Noirs fréquentant un établissement d'enseignement postsecondaire.

Donner aux artistes et aux journalistes racisés les moyens de réussir

En éliminant les obstacles systémiques dans les secteurs des médias et de la culture, les expériences et les points de vue des Canadiens de toutes les origines pourront être représentés.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Accroître l'appui aux productions dirigées par des personnes appartenant à des groupes dignes d'équité qui travaillent dans l'industrie audiovisuelle canadienne.
- Soutenir la production de nouvelles dans les communautés moins bien desservies en consacrant 50 millions de dollars sur cinq ans à travers l'Initiative de journalisme local.
- Créer un fonds de 50 millions de dollars pour donner des moyens d'agir à des communautés diversifiées, dont les journalistes et les créateurs des communautés de PANDC. Cela permettra de les doter des outils nécessaires pour raconter leurs propres histoires et favoriser la diversité des voix dans les secteurs des arts, de la culture et des médias.

Augmenter la diversité dans la fonction publique

La fonction publique du Canada devrait être le reflet de la diversité canadienne. Nous devons veiller à embaucher et à conserver une diversité de talents et à bâtir une fonction publique solide au sein de laquelle tous les travailleurs peuvent réaliser leur plein potentiel.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer une Bourse de la diversité dans la fonction publique pour guider et parrainer divers groupes au sein de la fonction publique, et mettre en œuvre un plan d'action pour accroître la représentation dans les recrutements et les nominations et assurer le développement du leadership dans la fonction publique;
- Créer une bourse pour 1 000 étudiants et nouveaux diplômés, et offrir une formation en français aux étudiants de troisième et quatrième année pour aider à combler les écarts, dont les obstacles linguistiques;

- Augmenter la diversité en offrant des programmes linguistiques aux employés racisés, et élargir le programme de recrutement de la fonction publique aux étudiants internationaux et aux résidents permanents.
- Aider les organismes communautaires à encourager les étudiants à intégrer la fonction publique.
- Établir un fonds pour la santé mentale destiné aux Noirs qui travaillent dans la fonction publique, et favoriser l'avancement professionnel, la formation, le parrainage et les occasions d'éducation des Noirs.

Éliminer les frais de demande de citoyenneté pour les résidents permanents

Les résidents permanents sont des membres très engagés de nos communautés. Ils travaillent fort, lancent de nouvelles entreprises, paient des impôts et élèvent leurs familles, dans l'espoir de devenir un jour des citoyens à part entière. L'obtention de la citoyenneté permet aux nouveaux immigrants de participer pleinement à la société canadienne. Ils ne devraient pas avoir à payer des frais.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Rendre gratuit le processus de demande de résidence permanente pour les résidents permanents qui ont respecté les exigences liées à l'obtention de ce statut.

Favoriser la réunification des familles et réduire les délais de traitement

Nous avons travaillé fort pour renverser les politiques conservatrices préjudiciables qui ont entraîné des retards et des coupes importantes dans les niveaux d'immigration. Nous savons que l'immigration est

cruciale pour la croissance économique et nous nous sommes efforcés d'augmenter les niveaux d'immigration, de réduire les temps d'attente et de bâtir un système plus juste.

Bon nombre de personnes laissent leur famille derrière pour bâtir un avenir meilleur au Canada, dans l'espoir que leurs proches viennent un jour les rejoindre. Or, l'attente est difficile et la COVID-19 a entraîné davantage de retards.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Réduire sous la barre des 12 mois les délais de traitement qui ont été impactés par la COVID-19.
- Établir un processus de demande en ligne pour la réunification familiale.
- Mettre en place un programme de délivrance de visas aux conjoints et aux enfants à l'étranger pendant qu'ils attendent le traitement de leur demande de résidence permanente, afin que les familles puissent être réunies plus tôt.

Soutenir les personnes LGBTQ2

Nous croyons en un Canada où chacun est libre d'être lui-même dans tous les aspects de sa vie. Améliorer la vie des communautés lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer et bispirituelles est essentiel pour bâtir un Canada où chacun peut participer pleinement.

Interdire les thérapies de conversion

Non seulement les thérapies de conversion ont été discréditées sur le plan scientifique, mais elles perpétuent des stéréotypes néfastes à l'endroit des personnes LGBTQ2 et augmentent les taux de pauvreté, de discrimination, d'itinérance et de suicide dans la communauté

LGBTQ2. Plus de la moitié des députés conservateurs ont voté contre notre projet de loi visant à interdire cette pratique dangereuse.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Présenter de nouveau, à l'intérieur de 100 jours, un projet de loi visant à interdire pour tous la pratique de la thérapie de conversion, et étendre la portée de l'interdiction afin d'inclure les personnes âgées de 18 ans et plus.

Appuyer la mise en œuvre du Plan d'action LGBTQ2

Dans le but de mieux soutenir les personnes LGBTQ2 et de bâtir une société prônant l'égalité des droits et des chances, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Finaliser le plan d'action fédéral dans les 100 premiers jours du mandat.
- Consacrer 40 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2021-2022, au financement des capacités des organismes de services aux Canadiens de la communauté LGBTQ2.

Favoriser la parentalité pour tous

De plus en plus de Canadiens deviennent parents par adoption ou par mère porteuse. Pour les personnes LGBTQ2, il s'agit souvent de la seule façon de fonder la famille qu'elles ont toujours souhaitée. Or, ces couples font encore face à de nombreux obstacles.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Veiller à ce que les frais liés à la fécondation in vitro deviennent une dépense de santé admissible en vertu de la *Loi sur la procréation assistée*.

- Élargir le crédit d'impôt pour frais médicaux afin d'inclure les frais remboursés à une mère porteuse pour ses dépenses liées à la fécondation in vitro.
- Accorder aux parents adoptifs un congé supplémentaire de 15 semaines pour s'assurer qu'ils obtiennent le même niveau de soutien que les autres parents pour s'occuper de leurs enfants.

Soutenir les Canadiens en situation de handicap

Au cours des six dernières années, nous avons fait de l'accessibilité et de l'inclusion des personnes en situation de handicap une priorité. Nous nous sommes concentrés sur l'élimination des obstacles et la lutte contre la discrimination et l'exclusion liées au handicap et à créer de nouvelles possibilités pour les Canadiens handicapés de travailler, de contribuer à leurs communautés et de profiter de la même qualité de vie que tous les Canadiens méritent.

Instaurer une prestation d'invalidité

Plus d'un million de Canadiens handicapés vivent dans la pauvreté. Les personnes handicapées connaissent un taux de chômage plus élevé et celles qui souffrent d'un handicap plus lourd ont un revenu après impôt de seulement 12 520 \$, bien en deçà du seuil de pauvreté. Qui plus est, les coûts de l'équipement spécialisé, des interventions médicales et des dispositifs d'appoint pour les véhicules ou les habitations ajoutent un fardeau financier supplémentaire sur les épaules des Canadiens handicapés.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Réintroduire une *Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées*, qui assurera le versement d'une prestation mensuelle directe, la Prestation canadienne d'invalidité, aux Canadiens handicapés à faible revenu âgés de 18 à 64 ans.

Une fois mise en place, cette nouvelle prestation réduira la pauvreté des personnes handicapées, de la même manière que le Supplément de revenu garanti et l'Allocation canadienne pour enfants.

Élaborer une stratégie d'emploi pour les Canadiens en situation de handicap

Les Canadiens font également face à des obstacles importants sur le marché du travail et dans les milieux de travail. De plus, les jeunes handicapés risquent beaucoup plus de vivre dans la pauvreté que les jeunes n'ayant aucun handicap. Déjà, des milliers de jeunes handicapés qui sont aptes à travailler demeurent sans emploi.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'emploi pour les Canadiens en situation de handicap. Cette stratégie sera axée sur le soutien aux travailleurs et aux employeurs et créera des milieux de travail inclusifs et accueillants. Elle prévoira aussi un investissement dans le programme d'embauche inclusif Prêts, disponibles et capables afin de soutenir les personnes souffrant d'un handicap intellectuel ou d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

- Créer un nouveau volet de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) afin d'offrir aux jeunes 5 000 possibilités d'emploi par année. Les jeunes Canadiens en situation de handicap pourraient ainsi acquérir les compétences, l'expérience et les aptitudes nécessaires pour intégrer avec succès le marché du travail et entreprendre une carrière prospère.

Résumé des répercussions sur le genre et la diversité

Les mesures annoncées dans cette section profiteront directement aux femmes, aux Noirs, aux Autochtones, aux communautés racisées, aux nouveaux arrivants, aux jeunes, aux personnes handicapées et aux membres de la communauté LGBTQ2 qui sont confrontés à de plus grands obstacles pour accéder à de l'aide et à des services en raison d'inégalités systémiques, comme le sexisme, l'homophobie, la transphobie, le racisme et la pauvreté.

Le soutien aux Noirs profitera surtout aux jeunes, notamment ceux vivant dans des milieux urbains. Comparativement à la moyenne canadienne, les Noirs sont plus susceptibles de souffrir d'insécurité financière et sont plus susceptibles d'être de nouveaux arrivants canadiens.

L'égalité des sexes et la diversité dans la direction sont essentielles pour bâtir une société juste et démocratique. En 2018, seulement 11 % des conseils d'administration comptaient une directrice et 27 % en avaient deux. Ces chiffres sont encore plus bas dans une optique intersectionnelle.

Les expériences de violence fondée sur le sexe sont assez fréquentes au Canada, les femmes ayant signalé environ

536 incidents de violence conjugale à la police par 100 000 habitants en 2019. Les personnes qui sont les plus à risque vivent dans les régions rurales et éloignées, ou sont des femmes autochtones, des femmes racisées, des femmes handicapées, des personnes de genres divers et des membres de la communauté LGBTQ2.

En 2018, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentaient 30 % de la population de la communauté LGBTQ2+ et le tiers de tous les couples de même sexe au Canada en 2016 étaient mariés, alors que les deux tiers étaient des conjoints de fait. Environ 12 % des couples de même sexe avaient des enfants à la maison en 2016. Nous nous attendons à ce que les mesures annoncées profitent surtout aux jeunes Canadiens de la communauté LGBTQ2+ qui vivent principalement dans les grandes régions métropolitaines au Canada.

Un Canadien sur cinq âgé de 15 ans ou plus a un handicap. Parmi eux, 14,3 % sont également membres d'un groupe désigné comme une personne racisée. Aussi, les femmes (24 %) sont plus susceptibles d'avoir un handicap que les hommes (20 %). Le revenu des personnes handicapées est inférieur à celui des personnes non handicapées, alors que les femmes de ce groupe ont un revenu médian 25 % inférieur à celui de leur homologue masculin.



CHAPITRE CINQ

Un avenir plus propre et plus vert

Mesures clés de lutte contre les changements climatiques depuis 2015

- ✓ Nous avons lancé le tout premier plan national de lutte contre les changements climatiques du Canada en 2016, devenant le premier gouvernement à établir des objectifs climatiques et à mettre au point des mesures visant à les respecter.
- ✓ Nous avons investi plus de 100 milliards de dollars dans l'action climatique et dans la croissance propre.
- ✓ Nous avons pris des mesures pour atteindre l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050 et nous avons enchâssé cet objectif dans une loi canadienne.
- ✓ Nous avons interdit les plastiques à usage unique nocifs. Nous nous sommes engagés à éliminer les déchets plastiques d'ici 2030 et nous avons banni les microbilles dans certains produits.
- ✓ Nous nous sommes assurés que la pollution n'est gratuite nulle part au pays et nous mettons plus d'argent dans les poches des familles qui travaillent fort.
- ✓ Nous avons élaboré un plan pour planter deux milliards d'arbres au cours des dix prochaines années et pour appuyer d'autres solutions climatiques naturelles, comme la conservation des milieux humides, des tourbières, des terres cultivées et des prairies qui capturent du carbone et gardent les écosystèmes intacts.

- ✓ Nous nous sommes engagés à aider les Canadiens à améliorer l'efficacité énergétique de leurs maisons et à réduire leurs factures d'électricité en octroyant des subventions pouvant aller jusqu'à 5 000 dollars pour des rénovations et en mettant de l'avant un plan visant à offrir des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 dollars.
- ✓ Nous nous sommes engagés à offrir des incitatifs d'achat allant jusqu'à 5 000 dollars aux Canadiens qui se sont procuré un véhicule électrique, et à contribuer à la construction d'assez de bornes de chargement pour pouvoir conduire de St. John's à Victoria dans un véhicule électrique.
- ✓ Nous nous sommes engagés à nous assurer que tous les véhicules vendus au Canada d'ici 2035 n'émettent aucune émission, et à aider les constructeurs automobiles et leurs employés à les fabriquer ici même au Canada.
- ✓ Nous avons aidé les gens à se déplacer de façon plus économique, plus propre et plus rapide grâce à des investissements historiques de plus de 25 milliards de dollars dans le transport en commun.
- ✓ Nous avons dépassé l'objectif du Canada de protéger 10 % de nos océans d'ici 2020, passant de moins de 1 % en 2015 à un peu moins de 14 % en 2020.
- ✓ Nous avons réalisé l'investissement le plus important dans la conservation de la nature de l'histoire du Canada, soit 1,3 milliard de dollars dans le budget de 2018 et 3,3 milliards de dollars dans le budget 2021. Cela nous permettra d'atteindre notre objectif de protéger 25 % de nos terres et de nos eaux d'ici 2025.

- ✓ Nous avons appuyé financièrement le leadership autochtone dans le domaine de la conservation de la nature, y compris pour des aires protégées et de conservation autochtone. Nous avons aussi mis au point des initiatives des gardiens autochtones, qui soutiennent les liens qu'entretiennent les peuples autochtones avec leurs terres, eaux et banquises traditionnelles.
- ✓ Nous avons lancé un réseau de nouveaux parcs urbains nationaux, dont sept emplacements dans sept provinces qui sont actuellement en développement à Montréal, Edmonton, Colwood, près de Victoria, Halifax, Saskatoon, Winnipeg et Windsor.
- ✓ Nous avons créé le Fonds pour l'infrastructure naturelle, qui soutient des projets communautaires dans six villes du pays : le projet Ravine Strategy de Toronto, la stratégie Rain City de Vancouver, le plan stratégique Montréal 2030, le plan du réseau vert d'Halifax, la stratégie verte de Saskatoon et la stratégie des parcs de Winnipeg.
- ✓ Nous avons lancé l'initiative Accélérateur net zéro de huit milliards de dollars afin de décarboniser des industries lourdes, comme le secteur de l'acier et de l'aluminium, afin d'assurer l'avantage industriel propre du Canada et de créer des emplois verts.
- ✓ Nous avons réduit de moitié l'impôt des sociétés qui fabriquent des produits carboneutres.
- ✓ Nous avons assuré une transition stable du marché vers une économie à faibles émissions de carbone en obligeant les sociétés d'État du Canada à adopter les normes de présentation de rapports destinés au public du groupe de travail sur les informations financières liées au climat, et en collaborant avec les provinces et les territoires pour intégrer ces normes aux communications régulières d'une divulgation d'une grande partie de l'économie canadienne.

- ✓ Nous avons instauré des règles plus sévères en matière de gestion des produits chimiques qui enchâssera le droit des Canadiens à un environnement sain pour la première fois de notre histoire.
- ✓ Nous avons entamé l'élaboration de la toute première Stratégie nationale d'adaptation du Canada.
- ✓ Nous avons investi plus de 3,4 milliards de dollars dans le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes afin de veiller à ce que les Canadiens soient prêts et protégés contre les répercussions des changements climatiques.

Un avenir plus propre et plus vert

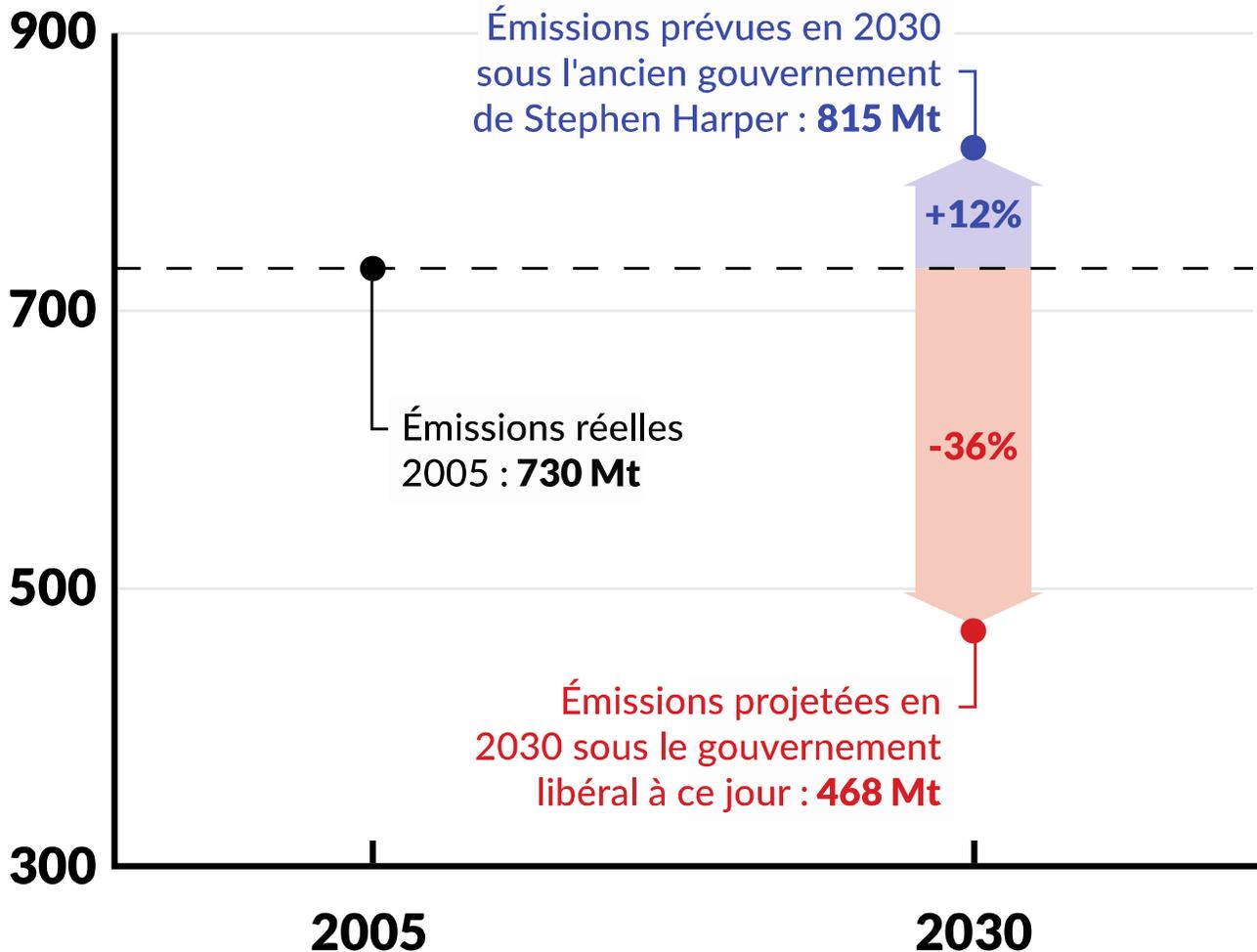
Les changements climatiques sont réels et les Canadiens veulent des mesures concrètes pour lutter contre ces changements.

Nous avons mis en place le tout premier plan de lutte contre les changements climatiques du Canada, un plan qui devient tous les ans plus ambitieux. Ensemble, nous avons établi les bases d'un avenir carboneutre qui est sécuritaire, sain et prospère. Nous ne pouvons pas laisser les conservateurs nous ramener en arrière. Nous devons aller de l'avant avec un plan encore plus ambitieux pour lutter contre les changements climatiques, un plan qui saisit les opportunités de l'économie verte et positionne le Canada pour une croissance économique à long terme dans chaque province et territoire.

Réduire la pollution

Sous le gouvernement conservateur précédent, les émissions du Canada étaient en voie d'être 12 % plus élevées en 2030 qu'en 2005, malgré la promesse de Stephen Harper de les réduire de 30 %. Nous savions que cela n'était pas acceptable et nous avons dû travailler sur un plan sérieux. Aujourd'hui, il est prévu que les émissions du Canada seront 36 % plus faibles en 2030 qu'en 2005. Toutefois, nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire.

Progrès des libéraux réduisant les émissions de GES du Canada d'ici 2030



Source : Budget 2021 : Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience.

Respecter nos engagements climatiques

Nous avons investi plus de 100 milliards de dollars pour lutter contre les changements climatiques et pour bâtir une économie propre pour tous les Canadiens, dont 53,6 milliards de dollars pour une relance

écologique. Toutefois, pour que ces investissements soient réalisés, les Canadiens ont besoin d'un gouvernement qui a un plan concret pour atteindre ses objectifs climatiques.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Respecter toutes les mesures politiques et financières décrites dans notre plan climatique renforcé de décembre 2020, à mettre en œuvre la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* récemment adoptée, et à faire avancer les nouvelles mesures visant la réduction ambitieuse de 40 à 45 % des émissions d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005.
- Travailler avec tous les Canadiens et le groupe consultatif pour la carboneutralité afin de trouver des moyens d'accélérer davantage l'action climatique qui nous permettra d'atteindre l'objectif de la carboneutralité dès que possible, au plus tard en 2050.

Prix sur la pollution

La pollution a toujours un coût. Voilà pourquoi nous nous sommes assurés qu'elle n'est gratuite nulle part au Canada. Malgré les objections des conservateurs à chaque étape du processus, notre prix sur la pollution est reconnu internationalement comme un système modèle. Ensemble, nous avons prouvé au monde que les gens veulent réellement une bonne politique climatique, et non de l'obstruction politique. Nous savons que plus le prix sur la pollution est élevé, plus il peut avoir des répercussions importantes sur la réduction de nos émissions.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Continuer d'augmenter le prix sur la pollution tout en mettant plus d'argent dans les poches des Canadiens.

- Continuer à protéger les emplois et la compétitivité du Canada en établissant une tarification intelligente du carbone.
- Aller de l'avant, en collaboration avec nos principaux partenaires commerciaux, comme les États-Unis et l'Union européenne, pour appliquer des ajustements à la frontière pour le carbone aux importations en provenance de pays qui ne fournissent pas leur part d'efforts pour réduire la pollution par le carbone et pour lutter contre les changements climatiques. Cela implique d'envisager d'appliquer des ajustements à la frontière pour le carbone sur les importations d'acier, de ciment, d'aluminium et d'autres produits à forte intensité en carbone, en nous basant sur le modèle de l'approche adoptée par l'Union européenne.

Plafonner et couper les émissions du secteur pétrolier et gazier

Les émissions de gaz à effet de serre du secteur pétrolier et gazier ont augmenté de 20 % depuis 2005 et représentent maintenant 26 % des émissions totales du Canada, ce qui en fait le plus grand secteur polluant au pays.

Les changements climatiques ne sont pas qu'un problème environnemental, il s'agit d'un problème de compétitivité pour le secteur pétrolier et gazier. La science du climat et les investisseurs mondiaux n'ont aucun doute : le secteur pétrolier et gazier doit accélérer ses efforts pour atteindre l'objectif de la carboneutralité.

C'est pourquoi un gouvernement libéral réélu mettra en place un plan décisif pour s'assurer que le secteur pétrolier et gazier atteint l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Veiller à ce que le secteur pétrolier et gazier réduise ses émissions au rythme et à l'échelle nécessaires pour atteindre l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050, avec l'introduction de cibles sur 5 ans pour atteindre cet objectif. De plus, la réduction de la pollution commence par s'assurer que la pollution du secteur pétrolier et gazier ne dépasse pas les niveaux actuels.
- Établir des jalons pour 2025 et 2030 en se basant sur les conseils du groupe consultatif pour la carboneutralité afin de s'assurer que les niveaux de réduction sont ambitieux et réalisables, et que le secteur pétrolier et gazier contribue de façon significative à l'atteinte des objectifs climatiques de 2030 du pays.

Heureusement, les plus grandes sociétés pétrolières et gazières du Canada se sont déjà engagées à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Ces mesures permettront d'encourager l'innovation propre et l'adoption de technologies propres, notamment le captage, l'utilisation et le stockage du CO₂.

Réduire les émissions de méthane

Le méthane produit 80 fois plus de chaleur que les émissions de dioxyde de carbone dans les vingt premières années suivant sa libération dans l'atmosphère. La réduction des émissions de méthane constitue l'une des façons les plus rapides de ralentir le rythme des changements climatiques. Nous avons mis en place de la réglementation pour nous assurer que les sociétés pétrolières et gazières réduisent leurs émissions de méthane de 40 à 45 % par rapport aux émissions de 2012 d'ici 2025. Toutefois, nous savons qu'il faut en faire davantage.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Exiger des sociétés pétrolières et gazières qu'elles réduisent leurs émissions de méthane d'au moins 75 % en deçà des niveaux de 2012 d'ici 2030, et à travailler à la réduction des émissions de méthane dans l'ensemble de l'économie.
- Chercher à obtenir un engagement semblable d'autres grandes économies au sommet du G20 et au sommet COP26.
- Faire du Conseil national de recherches un centre d'excellence mondial en matière de détection et d'élimination de méthane afin de régler les problèmes internationaux de sous-déclaration des émissions de méthane.

Éliminer l'exportation de charbon thermique

La science a prouvé que le retrait progressif du charbon du secteur de l'électricité est la mesure climatique la plus importante que tout pays puisse mettre en œuvre, ce qui rime aussi avec de l'air plus propre et plus sain pour tous.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Mettre fin aux exportations de charbon thermique du Canada et par l'intermédiaire du Canada, et ce, au plus tard en 2030.

Éliminer les subventions et le financement public de l'industrie des combustibles fossiles

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Devancer de 2025 à 2023 son engagement au G20 d'éliminer les subventions à l'industrie des combustibles fossiles.

- Élaborer un plan pour éliminer progressivement le financement public du secteur des combustibles fossiles, y compris des sociétés d'État, conformément à son engagement concernant l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050.

Notre avantage en matière d'énergie propre

Le Canada possède l'un des réseaux électriques les plus propres au monde. Cependant, l'un des principaux défis auxquels nous sommes confrontés est que nous n'avons pas de réseau électrique national. Nos réseaux régionaux ne sont pas connectés les uns aux autres, ce qui limite la portée de nos sources d'alimentation propres. Tout comme les anciens gouvernements canadiens ont investi dans les chemins de fer nationaux et les autoroutes nationales, nous pouvons collaborer avec nos partenaires provinciaux et territoriaux afin de soutenir l'élaboration d'un réseau national d'électricité qui garantira un accès à de l'énergie abordable et carboneutre pour tous les Canadiens, tout en créant des milliers d'emplois bien rémunérés.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Mettre en place une norme d'électricité propre qui permettra au Canada de réduire ses émissions d'ici 2030 et d'obtenir un système d'électricité carboneutre d'ici 2035.
- Mettre au point des crédits d'impôt supplémentaires pour une gamme de solutions d'énergie renouvelable et d'entreposage dans des batteries afin d'accélérer le déploiement d'énergie propre.
- Créer un conseil du réseau pancanadien dans le but de promouvoir les investissements dans les infrastructures, les réseaux intelligents, l'intégration de réseaux et l'innovation dans le secteur de l'électricité afin de faire du Canada le producteur d'électricité carboneutre le plus fiable et le plus rentable au monde.

Cela s'appuiera sur le travail que nous avons déjà fait pour rendre l'énergie propre plus facilement accessible, notamment en travaillant avec le Canada atlantique et le Québec sur la boucle de l'Atlantique, pour améliorer la façon dont l'électricité est produite et acheminée à l'intérieur de ces provinces et entre elles.

Emplois verts

Les emplois verts sont en plein essor dans toutes les régions du Canada, tant dans les secteurs traditionnels que nouveaux. Les travailleurs de l'automobile fabriquent des véhicules électriques. Les travailleurs de la construction et les personnes de métier construisent des maisons avec de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes écoénergétiques. Les travailleurs des usines et des fonderies fabriquent un aluminium et un acier parmi les plus propres du monde. Les travailleurs de l'aérospatiale construisent la nouvelle génération d'avions et d'hélicoptères électriques. Les petits entrepreneurs rêvent de la prochaine grande idée qui nous permettra de créer un avenir meilleur et carboneutre.

Les conservateurs veulent figer l'économie dans un temps révolu. Toutefois, en 2021, la croissance de l'emploi passe par la croissance écologique. Toute personne ayant un plan crédible pour l'économie doit avoir un plan crédible pour saisir les occasions de l'économie verte.

Accélérer notre transformation industrielle carboneutre

Par l'intermédiaire de l'initiative Accélérateur net zéro, les libéraux prévoient d'investir huit milliards de dollars pour accélérer la création d'emplois verts et la transformation industrielle du Canada, avec 1,75

milliard de dollars supplémentaires de soutien ciblé au secteur aérospatial pour accélérer la transition. Ces fonds ont déjà permis de débloquent des investissements privés qui contribueront à réduire nos émissions de GES de près de six millions de tonnes par an. Cela équivaut à retirer de la circulation plus de 1,9 million de véhicules.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Promouvoir des stratégies industrielles vertes, continuer à investir les fonds de l'Accélérateur net zéro dans des projets stratégiques et veiller à ce que le Canada revendique plus que sa juste part des occasions de croissance propre.

Une économie de la rénovation qui réduit la pollution et crée des emplois

Plus nos maisons et nos bâtiments sont économes en énergie, plus nos factures mensuelles sont basses et moins nous polluons.

Pour atteindre notre cible de la carboneutralité d'ici 2050, nous devons rénover presque tous les bâtiments au Canada. Il s'agit de l'occasion idéale pour donner le coup d'envoi à une économie dynamique de la rénovation, avec de bons emplois pour la classe moyenne dans toutes nos communautés.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Continuer d'aider les Canadiens à améliorer l'efficacité énergétique de leurs habitations et à réduire leurs factures d'électricité en octroyant des subventions pouvant aller jusqu'à 5 000 dollars pour les rénovations et en offrant des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 dollars.

- Mettre en place une stratégie nationale carboneutre des bâtiments, qui tracera la voie vers des bâtiments carboneutres d'ici 2050, avec des cibles ambitieuses en cours de route.
- Accélérer l'élaboration d'un code du bâtiment national carboneutre en vue de son adoption en 2025;
- Accélérer la transition des systèmes de chauffage à base de combustibles fossiles vers l'électrification grâce à la mise en place de normes et de mesures incitatives, notamment en investissant 250 millions de dollars pour aider les Canadiens à faible revenu à cesser de chauffer leur résidence au mazout.
- Exiger l'étiquetage ÉnerGuide des maisons au moment de la vente.
- Créer un centre d'innovation pour les matériaux de construction à faible teneur en carbone afin de travailler directement avec les entrepreneurs, les municipalités, les provinces et les territoires ainsi que les gouvernements autochtones pour s'assurer que les innovations canadiennes sont les mieux positionnées pour connaître du succès.
- Renforcer les investissements dans la transformation de l'industrie forestière, en travaillant avec des partenaires pour créer des emplois dans l'économie forestière et proposer des innovations dans les matériaux de construction durables et à faible émission de carbone.
- Lancer une initiative communautaire en faveur des maisons carboneutres qui soutient les projets visant à effectuer plusieurs rénovations simultanées au sein d'une communauté ou d'un quartier afin de réduire les coûts globaux. Cette initiative s'inspirera du programme néerlandais « Energiesprong. »

Véhicules à zéro émission

Près du quart de nos émissions proviennent du secteur des transports, et la moitié de ces émissions proviennent des voitures et des camions avec lesquels les Canadiens se déplacent tous les jours. Nous savons que des mesures sont nécessaires pour réduire la pollution causée par le transport. Voilà pourquoi nous avons lancé le programme iVZE en 2019, offrant des incitatifs d'achat allant jusqu'à 5 000 dollars aux Canadiens qui veulent se procurer un véhicule électrique. En juin dernier, nous nous sommes fixé comme objectif de vendre uniquement des voitures et camionnettes légères à zéro émission d'ici 2035, devançant de cinq ans l'échéancier du Canada.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Investir 1,5 milliard de dollars de plus dans le programme iVZE et élargira l'admissibilité à un plus large éventail de véhicules, y compris les véhicules d'occasion, aidant ainsi 500 000 Canadiens de plus à acquérir un véhicule à zéro émission.
- Investir 700 millions de dollars supplémentaires afin d'ajouter 50 000 bornes de chargement et stations d'hydrogène au réseau du Canada.
- Travailler avec l'industrie, la main-d'œuvre et d'autres intervenants pour élaborer une exigence de vente réglementée en vertu de laquelle au moins 50 % de toutes les nouvelles ventes de véhicules légers seront des véhicules à zéro émission en 2030.
- Fournir 100 millions de dollars pour s'assurer que des bornes de chargement peuvent être installées dans les bâtiments existants, éliminant ainsi un obstacle à l'achat d'une voiture propre.

- Mettre les bouchées doubles pour attirer davantage d'investissements et d'emplois dans la fabrication de véhicules à zéro émission au Canada par l'intermédiaire de l'initiative Accélérateur net zéro de huit milliards de dollars.
- Accélérer ses engagements pour un gouvernement vert concernant l'électrification de la flotte fédérale de véhicules légers d'ici 2030, une amélioration par rapport à notre objectif actuel de 80 % d'ici 2030.
- Exiger, dans la mesure du possible, que 100 % des ventes de véhicules de poids moyen et lourd soient des véhicules à zéro émission d'ici 2040.
- Investir 200 millions de dollars pour moderniser les camions lourds actuellement sur la route afin de réduire la pollution.

Minéraux critiques et batteries

Au fur et à mesure que le marché des batteries se développe, la concurrence mondiale s'intensifie pour attirer de nouvelles installations de production et de nouveaux emplois. Le Canada a tout ce qu'il faut pour remporter la course.

Nous avons lancé la stratégie des mines à la mobilité afin d'attirer des investissements qui permettront de développer la chaîne d'approvisionnement en batteries du Canada, depuis l'extraction et le traitement des matières premières jusqu'à l'assemblage de véhicules électriques prêts à rouler. Rien qu'au cours de la dernière année, cette stratégie a attiré six milliards de dollars d'investissements prévus dans le secteur automobile canadien.

Dans le but de positionner le Canada comme un leader dans l'économie mondiale des batteries, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Construire une chaîne d'approvisionnement durable de bout en bout pour les batteries.
- Tenter d'attirer des investissements à court terme de plusieurs milliards de dollars dans des domaines clés comme le traitement des minéraux et la fabrication de piles.
- Doubler le crédit d'impôt pour l'exploration minière pour les matériaux figurant sur la liste des minéraux critiques du Canada qui sont nécessaires à la fabrication de technologies propres vitales, comme les batteries.
- Faire du Canada un leader mondial du recyclage et de la réutilisation des piles, afin de réduire son impact environnemental et de lui donner un avantage concurrentiel.
- Créer une alliance Canada-États-Unis pour les batteries afin que les parties prenantes des deux pays définissent des priorités communes et des normes environnementales qui mèneront à une chaîne d'approvisionnement en batteries intégrée d'envergure mondiale.
- Travailler avec les parties prenantes pour définir de nouvelles priorités stratégiques, notamment en ce qui concerne les futurs types de batteries, les moyens d'optimiser les batteries pour une utilisation par temps froid et l'entreposage de longue durée, ainsi que les applications dans les véhicules utilitaires lourds.
- Comblent les lacunes en matière de formation et de perfectionnement afin que tous les travailleurs canadiens puissent profiter des débouchés offerts par l'industrie des batteries;

- Utiliser tous les outils, y compris la *Loi sur Investissement Canada*, pour assurer la protection et la mise en valeur de nos minéraux critiques, tant du point de vue de l'économie que de la sécurité nationale.

Assurer la prospérité des travailleurs et des communautés au fur et à mesure que nous nous approchons de l'objectif de la carboneutralité

Notre objectif est de créer un avenir où les travailleurs et les communautés du secteur de l'énergie qui ont bâti ce pays ont encore plus d'occasions qu'aujourd'hui.

Alors que nous nous approchons d'un avenir carboneutre, il est estimé que la croissance des emplois dans le secteur de l'énergie propre fera plus que compenser les baisses dans les secteurs des combustibles fossiles. Les travailleurs profiteront des possibilités associées à l'installation de panneaux solaires, au forage d'énergie géothermique ou à la construction de projets de captage et d'entreposage de carbone. Aussi, une économie diversifiée et en pleine croissance créera également des occasions à l'extérieur du secteur de l'énergie.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer un fonds de l'avenir de deux milliards de dollars visant à favoriser la diversification économique locale et régionale en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, lequel sera conçu en collaboration avec des travailleurs locaux, des syndicats, des établissements d'enseignement, des groupes environnementaux, des investisseurs et les peuples autochtones qui connaissent le mieux leurs communautés. Nous appuierons la diversification économique locale et régionale ainsi que les stratégies basées sur des lieux précis.

- Aller de l'avant avec la législation Transition équitable en nous inspirant des commentaires reçus de travailleurs, de syndicats, de peuples autochtones, de communautés, de provinces et de territoires.
- Créer plus d'occasions pour les femmes, les membres de la communauté LGBTQ2 et d'autres personnes sous-représentées dans le secteur de l'énergie, car lorsque nous incluons tout le monde, nous obtenons ce qu'il y a de mieux.
- Lancer un centre de formation pour les emplois propres afin d'aider les travailleurs des industries, les travailleurs qualifiés et les travailleurs spécialisés de tous les secteurs à mettre à niveau leurs compétences ou à en acquérir de nouvelles pour être à la fine pointe de l'industrie du carbone à zéro émission.

S'assurer que le Canada est un leader mondial en matière de technologies vertes

Des solutions créatives et des technologies innovantes sont indispensables pour aider le monde à faire face aux changements climatiques, au problème des déchets plastiques, à la perte de biodiversité et aux autres défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Instaurer un crédit d'impôt à l'investissement pouvant aller jusqu'à 30 % pour un éventail de technologies propres, y compris les technologies à faible émission de carbone et les technologies carboneutres, en faisant appel à des experts externes pour déterminer quelles technologies devraient être couvertes;

- Tirer profit des services de conseil d'entreprises émergentes de technologies propres afin de les guider, de la création à l'exportation, quant aux occasions et aux défis qui se présentent à elles.
- Fournir un soutien et des mesures incitatives pour l'achat intérieur de technologies propres canadiennes. En faisant équipe avec d'autres paliers de gouvernement et de grandes entreprises existantes, nous pouvons aider les nouvelles entreprises canadiennes de technologies propres à trouver des clients ici même au Canada.
- Tripler le financement des technologies propres dans les exploitations agricoles, notamment en matière d'énergie renouvelable, d'agriculture de précision et d'efficacité énergétique.
- Collaborer avec des établissements d'enseignement postsecondaire et des organisations autochtones pour accélérer la création et la croissance d'entreprises autochtones de technologies propres.

Faire croître le marché des produits à faible teneur en carbone fabriqués au Canada

Le Canada fabrique certains des produits les plus propres au monde grâce à son réseau électrique à faible émission de carbone, à ses ressources naturelles abondantes et à sa capacité de mettre à profit la recherche et la technologie de pointe. Depuis 2017, notre Stratégie pour un gouvernement vert contribue à donner la priorité aux matériaux de construction à faible teneur en carbone dans les projets d'infrastructure fédéraux, à rendre plus écologiques les véhicules du gouvernement fédéral et à créer des outils de partage de données pour les produits à faible teneur en carbone.

Pour étendre ces efforts au-delà du gouvernement fédéral, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Élaborer une nouvelle stratégie favorisant l'achat de produits propres afin de promouvoir et de prioriser l'utilisation de produits à faible teneur en carbone fabriqués au Canada dans les projets d'infrastructure publics et privés.

Finances durables

Nous savons que le Canada doit être à l'avant-garde de la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone. Cela est essentiel pour notre prospérité actuelle et pour celle de la prochaine génération de Canadien. Les marchés, les investisseurs et les gouvernements cherchent à profiter des possibilités économiques du trillion de dollars que suppose la transition vers de faibles émissions de carbone. Nous devons mobiliser les ressources du secteur privé en vue de bâtir une économie résistante aux changements climatiques.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Respecter l'engagement que nous avons pris avec les ministres des Finances du G7 plus tôt cette année concernant la divulgation obligatoire de renseignements financiers liés au climat. Cela permettra de fournir de l'information cohérente et utile dans la prise de décisions aux acteurs du marché et se fonde sur le cadre du groupe de travail sur les informations financières liées au climat, en collaboration avec les provinces et les territoires.
- Exiger la divulgation de renseignements financiers liés au climat et l'élaboration de plans de carboneutralité pour les établissements sous réglementation fédérale, ce qui comprend les institutions financières, les fonds de pension et les organismes gouvernementaux.

- Émettre annuellement des obligations vertes d'une valeur minimale de 5 milliards de dollars.
- Élaborer une stratégie relative aux données climatiques pour s'assurer que le secteur privé et les communautés ont accès à des informations utiles sur le climat et pour orienter les investissements en infrastructure .
- Travailler avec des spécialistes financiers par l'intermédiaire du conseil d'action en matière de finances durables afin d'élaborer une stratégie d'allocation de capital carboneutre et d'investir dans les types de placements nécessaires pour accélérer la transition du Canada vers un avenir prospère et propre.

Transport amélioré et plus écologique

Les gens recherchent des moyens plus rapides, moins chers et plus propres de se déplacer. Un meilleur transport en commun améliore la vie de tout le monde.

Nos investissements dans le transport en commun jusqu'à cette année étaient dix fois plus élevés que ceux de Stephen Harper. Et ce n'était que le début. Plus tôt cette année, nous avons investi 14,9 milliards de dollars supplémentaires, notamment en créant le premier fonds permanent pour le transport en commun au Canada.

Afin de poursuivre la transformation du transport en commun au Canada, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Accélérer des projets majeurs de transport en commun.
- Soutenir la transition vers des autobus carboneutres.
- Élaborer des solutions de transport en commun dans les régions rurales.

- Faire la promotion d'une stratégie nationale de transport actif afin de construire des pistes cyclables, des trottoirs plus larges, des voies d'accès et des sentiers polyvalents.
- Faire du système ferroviaire à grande fréquence une réalité. Nous irons de l'avant avec le projet du corridor Québec-Toronto, avec des arrêts à Trois-Rivières et à Peterborough, entre autres, en utilisant la technologie électrique. Nous lancerons un processus d'approvisionnement d'ici la fin de 2021 et nous explorerons la possibilité de prolonger ce système vers London et Windsor.

Plan d'adaptation visant à atténuer les répercussions des changements climatiques

Les vagues de chaleur extrême et les feux de forêt dévastateurs partout au Canada cet été nous rappellent l'urgence de lutter contre les changements climatiques et de s'y adapter. Les Canadiens ont besoin de leaders qui sont prêts à faire face aux réalités des changements climatiques et à prendre des mesures efficaces pour se préparer à de futurs événements météorologiques extrêmes et pour assurer la sécurité et la santé des Canadiens.

Combattre les feux de forêt

Pour protéger les Canadiens contre les feux de forêt, un gouvernement libéral réélu consacrerait 500 millions de dollars pour :

- Former 1000 nouveaux pompiers communautaires pour nous assurer d'être prêts aux prochaines saisons d'incendie.

- Travailler avec les provinces et les territoires pour fournir aux pompiers l'équipement dont ils ont besoin pour combattre les incendies et pour rester en sécurité, comme des avions fabriqués au Canada, dans le but d'augmenter la capacité de lutte aérienne des provinces contre les incendies.
- Soutenir et élargir des équipes d'incendie dirigées par des Autochtones et se doter de moyens de mieux intégrer des stratégies axées sur le savoir traditionnel autochtone dans la gestion des incendies.

Protéger nos logements et nos communautés contre les répercussions des changements climatiques

Des mesures fortes sont requises pour aider les Canadiens à se préparer aux inondations, aux feux de forêt, aux sécheresses, à l'érosion des littoraux et à d'autres événements météorologiques extrêmes aggravés par les changements climatiques. Nous avons posé des gestes concrets pour protéger notre environnement et pour stimuler notre économie, mais nous savons que nous devons voir plus grand et faire preuve de plus d'audace quand il s'agit de lutter contre les changements climatiques. La santé et la sécurité des Canadiens en dépendent.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Appuyer les rénovations et les mises à niveau en vue d'offrir plus de protection contre les conditions météorologiques extrêmes.
- Terminer notre travail avec les provinces et les territoires afin d'élaborer des plans d'inondation pour les zones à risque élevé au cours des trois prochaines années.

- Créer un portail national pour les inondations dans le but que les Canadiens disposent de l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions sur le lieu de construction de leur maison et de leur communauté, ainsi que sur la façon de les construire et de les protéger contre les risques d'inondation.
- Prendre des mesures visant à protéger les propriétaires de maison qui sont à risque élevé d'inondation et qui n'ont pas une couverture d'assurance suffisante grâce à la création d'un programme national d'assurance à faible coût contre les inondations.
- Élaborer des stratégies, en collaboration avec l'industrie des assurances et avec le secteur privé, afin de diminuer les primes d'assurance en trouvant des moyens économiques de mieux protéger les communautés et les maisons contre les répercussions des changements climatiques, et de permettre aux gens d'économiser de l'argent.
- Agrandir le bureau du conseiller à la sécurité nationale et au renseignement pour assurer la sécurité des Canadiens, compte tenu de l'incidence grandissante qu'ont les changements climatiques à l'échelle mondiale.
- Créer un programme d'évaluation des maisons en matière d'adaptation du climat qui sera élaboré en complément des vérifications de l'efficacité énergétique des logements proposées par ÉnerGuide.
- Élargir les critères d'admissibilité au programme de rénovation domiciliaire majeure et à la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes de la SCHL afin d'y inclure plus de mesures de résilience climatique.

- Achever la toute première stratégie nationale d'adaptation du Canada d'ici la fin de 2022, qui permettra d'établir des objectifs et des indicateurs clairs de mesure des progrès en matière d'adaptation, et d'en renforcer l'analyse de rentabilité.
- Terminer et appliquer un objectif climatique pour s'assurer que les considérations en matière d'adaptation et d'atténuation climatiques sont intégrées à la prise de décision du gouvernement fédéral.
- Travailler avec les provinces, les territoires et les agriculteurs, y compris les autochtones et les jeunes agriculteurs, à la mise à jour de programmes agricoles de gestion des risques commerciaux afin d'y intégrer pleinement la gestion des risques climatiques, les pratiques environnementales et la préparation aux changements climatiques.

Infrastructures adaptées aux changements climatiques

Les infrastructures que nous construisons aujourd'hui dureront des décennies, jusqu'en 2050 et au-delà. Chaque projet que nous construisons, qu'il s'agisse d'une usine de traitement d'eau, de transport en commun ou d'un centre communautaire, doit réduire la pollution et être bâti de manière à résister aux répercussions des changements climatiques, comme les inondations, les incendies, l'érosion des littoraux et les vagues de chaleur extrême. Cependant, pour ce faire, les gestionnaires de projets ont besoin d'avoir accès aux ressources et aux connaissances appropriées.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer des trousseaux d'outils de libre accès sur les changements climatiques pour aider les propriétaires d'infrastructures et les investisseurs à élaborer des projets visant à s'assurer que le Canada est sur la bonne voie vers un avenir résilient et carboneutre. S'appuyant sur les exigences actuelles tenant compte des changements climatiques pour les projets d'infrastructure financés par le gouvernement fédéral, ces trousseaux d'outils offriront des méthodologies d'évaluation de la résilience, des occasions d'intégration de technologies à faibles émissions de carbone et de matériaux de construction, ainsi que des directives de calcul des émissions de carbone.

Protéger la nature

La nature est au cœur de nos vies, de nos communautés et de notre identité.

À l'échelle mondiale, la nature est soumise à une pression énorme. L'activité humaine a modifié les trois quarts de la surface de la Terre, créant une crise de biodiversité qui menace un million d'espèces dans le monde et perturbe la nature dont nous avons besoin pour capturer et pour entreposer le carbone.

Nous avons la responsabilité d'agir et de protéger cette nature, aujourd'hui et pour les prochaines générations de Canadiens.

Plus de parcs nationaux et d'aires marines de conservation

Pour protéger et pour conserver la nature partout au pays, le gouvernement libéral a fait les deux investissements les plus importants dans la conservation de la nature de l'histoire du Canada, soit 1,3 milliard de dollars dans le budget de 2018 et 3,3 milliards de

dollars dans le budget de 2021. Ces investissements nous permettront de protéger le quart de nos terres et de nos zones marines d'ici 2025.

Un gouvernement libéral réélu tirera profit de ces progrès et continuera de protéger la nature en :

- Créant dix nouveaux parcs nationaux et dix nouvelles zones de protection marine (ZPM) au cours des cinq prochaines années, ce qui doublera la taille des parcs nationaux et du système des ZPM au Canada.
- Collaborant avec les communautés autochtones sur des accords de gestion commune de ces parcs nationaux et ZPM.
- Poursuivant sa collaboration avec des partenaires afin de s'assurer que le Canada atteigne ses objectifs de conservation de 25 % de ses terres et de ses eaux d'ici 2025 et de 30 % d'ici 2030.
- Travaillant pour arrêter et renverser la perte de nature d'ici 2030 et pour confirmer une reprise complète de la nature d'ici 2050 tout en défendant cet objectif à l'échelle internationale afin de nous assurer que le monde protège la nature intacte requise pour renverser l'effondrement de la biodiversité et pour protéger notre climat.

Initiatives de conservation de la nature menées par des Autochtones

Les peuples autochtones gèrent nos terres et nos eaux depuis très longtemps. C'est pourquoi nous avons lancé le projet pilote des gardiens autochtones en 2017, et a contribué à créer la toute première zone aire protégée et de conservation autochtone du Canada.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Collaborer avec des partenaires des Premières Nations, inuits et métis afin de soutenir les nouveaux programmes des gardiens autochtones et d'établir de nouveaux réseaux de gardiens autochtones.
- Appuyer les communautés autochtones pour renforcer la capacité d'établir davantage d'aires protégées et de conservation autochtones.

Parcs urbains nationaux et accès à la nature

Au cours de la pandémie, les Canadiens ont fui leur maison au profit du plein air, redécouvrant les bienfaits pour la santé et le bien-être des espaces verts et des zones riveraines. Nous croyons que tous les Canadiens devraient pouvoir accéder à la nature, où qu'ils vivent.

Pour s'assurer que tous les Canadiens aient accès à des espaces verts dans leur communauté, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer au moins un nouveau parc urbain national dans chaque province et territoire, avec l'objectif d'en établir quinze d'ici 2030.
- Investir 200 millions de dollars supplémentaires dans le Fonds pour l'infrastructure naturelle afin de poursuivre le financement de projets communautaires d'espaces verts, en collaboration avec des municipalités, des communautés autochtones et des organismes sans but lucratif.
- Continuer de bâtir et de relier le sentier Transcanadien, et de créer de nouvelles occasions pour les Canadiens d'y accéder en augmentant le financement annuel à 13 millions de dollars, et en faisant croître le réseau de sentiers de 10 %, ce qui contribuera à la création de 10 000 emplois au cours des cinq prochaines années.

- Élaborer une stratégie nationale de tourisme dans les sentiers et augmenter les possibilités d'emploi des jeunes en partenariat avec Destination Canada afin d'améliorer les occasions de développement économique local.
- Faire en sorte que tous les Canadiens devraient avoir accès à la nature et à un espace vert dans leur communauté. Bref, la nature fait partie de notre identité.

Contribuer à la protection des forêts anciennes en Colombie-Britannique

La protection permanente de plus de forêts anciennes en Colombie-Britannique aidera à lutter contre les changements climatiques et permettra de veiller à ce que ces écosystèmes emblématiques et importants à l'échelle mondiale puissent prospérer pendant des générations.

Un gouvernement libéral aidera la Colombie-Britannique à protéger ces forêts anciennes emblématiques et importantes pour l'environnement en :

- Concluant un accord sur la nature avec la Colombie-Britannique afin de protéger une plus grande partie des forêts anciennes de la province et d'élargir les zones protégées.
- Créant un fonds de la nature britanno-colombien pour la protection des forêts anciennes, d'un montant de 50 millions de dollars, et en collaborant avec des partenaires pour attirer des fonds supplémentaires dans le but de protéger davantage les forêts anciennes importantes.
- Veillant à ce que les Premières Nations, les communautés locales et les travailleurs définissent conjointement la voie à suivre en matière de protection de la nature.

Solutions climatiques naturelles

Une nature résiliente et protégée est essentielle pour lutter contre les changements climatiques. La nature offre un double avantage : elle capture et entrepose le carbone de l'atmosphère, et elle protège les communautés contre les répercussions des changements climatiques en agissant comme un tampon de protection contre les inondations et les vagues de chaleur extrême.

Pour continuer de protéger plus de nature et pour poursuivre la lutte contre les changements climatiques, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Continuer la plantation de deux milliards d'arbres à travers le pays, créant environ 4 300 emplois.
- Restaurer et améliorer plus de milieux humides, de prairies et de tourbières afin de capturer et d'entreposer du carbone.
- Augmenter le soutien aux agriculteurs pour développer et pour adopter des pratiques de gestion agricole qui réduisent les émissions, entreposent du carbone dans un sol sain et renforcent la résilience.
- Veiller à ce que la moisson, le pâturage en rotation et la gestion de l'azote font tous partie d'un plan d'agriculture écologique pour le Canada.

Ce plan protégera non seulement la nature et contribuera à la lutte contre les changements climatiques, mais il créera également des emplois, aidera les agriculteurs et soutiendra la préservation de la biodiversité partout au pays.

Océans propres et sains

Les océans sont une partie importante de notre culture et beaucoup de Canadiens dépendent d'océans en santé et de littoraux propres. Voilà pourquoi nous avons lancé le Plan de protection des océans en 2016, qui a mené à la création d'un système de sécurité maritime de calibre mondial, a renforcé les mesures de protection de nos littoraux et de notre vie marine, y compris de baleines en voie de disparition, et a entraîné l'ouverture et la réouverture de stations de la garde côtière afin d'assurer la sécurité des gens.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Renouveler et élargir le Fonds pour la restauration côtière afin de restaurer des habitats aquatiques.
- Réaliser de nouveaux investissements dans des zones comme des marais côtiers, des prairies sous-marines et des habitats riverains qui ont un potentiel élevé de captage et d'entreposage de carbone.
- Moderniser la *Loi sur les océans* afin d'examiner explicitement les répercussions des changements climatiques sur les écosystèmes et espèces marins dans la gestion régionale des océans avec des indicateurs de progrès mesurables liés à des objectifs de gestion.
- Élargir le Fonds pour les engins fantômes pour continuer d'assainir nos océans et nos littoraux en les débarrassant des engins de pêche perdus et abandonnés ainsi que des déchets plastiques qui mettent en péril la faune marine, qui ont une incidence sur les poissons et qui polluent les océans.
- Réaliser un investissement sur 5 ans de 50 millions de dollars pour appuyer des initiatives communautaires visant à débarrasser nos littoraux et nos océans des déchets plastiques.

- Créer un groupe de travail national interdisciplinaire pour se pencher sur la planification de la conservation océanique résistant aux changements climatiques.
- Élargir les travaux de vulnérabilité au climat pour mieux gérer la planification et la gestion de la conservation marine.
- Continuer de protéger des espèces marines importantes, comme l'épaulard résident du Sud, la baleine noire de l'Atlantique Nord et le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent.
- Faire progresser la Stratégie pour le saumon du Pacifique, qui est un investissement historique de 647 millions de dollars annoncé en juin, et réaliser de nouveaux investissements pour conserver et restaurer le saumon sauvage de l'Atlantique.

Eau douce

L'eau douce est source de vie. Toutefois, malgré son abondance apparente, il s'agit d'une ressource naturelle limitée. La protection de nos lacs, rivières et réservoirs souterrains est une préoccupation critique, surtout lorsque la pollution continue d'entraîner des répercussions sur nos principaux cours d'eau, et que les sécheresses et les inondations deviennent plus fréquentes et plus graves.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Établir et financer totalement l'agence canadienne de l'eau en 2022, travaillant avec des partenaires afin de protéger nos ressources en eau douce pour les générations à venir, notamment en soutenant les provinces, les territoires et des partenaires autochtones dans l'élaboration et dans la mise à jour de bassins fluviaux et de grandes ententes sur des bassins hydrographiques.

- Moderniser la *Loi sur les ressources en eau du Canada*, créée il y a 50 ans, pour qu'elle reflète la nouvelle réalité en matière d'eau douce, y compris la lutte contre les changements climatiques, les droits à l'eau des Autochtones.
- Mettre en œuvre un plan d'action renforcé de protection de l'eau douce, y compris un investissement historique d'un milliard de dollars sur dix ans. Ce plan fournira des fonds indispensables pour protéger et restaurer les grands lacs et les réseaux fluviaux, à commencer par l'écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent, le Lac Simcoe, le bassin du Lac Winnipeg, le bassin du Fraser et le bassin du Mackenzie.
- Investir 37,5 millions de dollars dans la Région des lacs expérimentaux du nord de l'Ontario, le seul centre à grande échelle au monde dédié à la science de l'eau douce, que le gouvernement Harper a tenté de fermer. Ce nouveau financement soutiendra également la science et la recherche internationales sur l'eau douce en encourageant les efforts de coopération internationale, y compris ceux avec les Grands Lacs africains.
- Offrir aux municipalités qui s'y intéressent des moyens de gérer et de réglementer la navigation sur leurs lacs et rivières afin d'en favoriser le libre accès tout en assurant la sécurité des plaisanciers et la protection de l'environnement.

Renforcer l'économie bleue du Canada

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Continuer de travailler avec des sociétés, des établissements d'enseignement, des gouvernements provinciaux et territoriaux, et les principaux organismes sans but lucratif, notamment dans des économies d'eau douce comme les Grands Lacs, afin de veiller à ce que le Canada soit en bonne position pour connaître du succès dans le secteur mondial en pleine croissance de l'économie bleue.

Protéger les Canadiens contre les produits chimiques nocifs et promouvoir la justice environnementale

L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la nourriture que nous mangeons et la terre sur laquelle nous vivons sont au cœur de notre santé et de notre bien-être. Trop souvent, lorsque des substances toxiques polluent notre environnement, ce sont les communautés autochtones, les gens à faible revenu ou les groupes racisés qui sont les plus susceptibles d'en subir les conséquences.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Adopter une *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* renforcée afin de protéger tout le monde, y compris les personnes les plus vulnérables aux substances toxiques et les personnes vivant dans les communautés où l'exposition est élevée.
- Reconnaître pour la première fois le droit à un environnement sain dans le droit fédéral.

- Adopter d'ici le printemps 2022 l'étiquetage obligatoire des produits chimiques dans les produits de consommation, y compris les cosmétiques, les produits de nettoyage et les ignifuges des tissus des meubles susceptibles d'avoir des répercussions sur notre santé ou sur notre environnement.
- Augmenter les tests des produits importés pour s'assurer qu'ils sont conformes aux normes canadiennes et sécuritaires pour les consommateurs canadiens tout en veillant à ce que les producteurs canadiens ne soient pas désavantagés.
- Présenter des mesures législatives qui exigent d'Environnement et Changement climatique Canada qu'il examine les liens entre l'origine ethnique, la situation socioéconomique et l'exposition au risque d'atteinte à l'environnement, et élaborer une stratégie pour traiter la justice environnementale.
- Identifier et établir les priorités pour le nettoyage des sites contaminés dans les régions où vivent des Canadiens autochtones, racisés et à faible revenu.
- Mettre en œuvre un plan d'action exhaustif pour protéger les Canadiens, notamment les pompiers, contre l'exposition à des produits ignifuges toxiques que l'on retrouve dans les produits ménagers.

Réduire les risques associés aux pesticides

Lorsqu'ils sont mal utilisés, les pesticides posent un risque grave pour notre santé, notre sécurité et l'environnement qui nous entoure.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Renforcer la *Loi sur les produits antiparasitaires* afin de mieux protéger notre santé, la faune et l'environnement.

- Adopter des techniques en harmonie avec les approches de pointe en matière de transparence lors de la réévaluation de pesticides déjà sur le marché, et à augmenter les occasions pour des scientifiques indépendants d'apporter leur contribution au processus décisionnel.
- Investir dans d'autres scientifiques indépendants et gouvernementaux, notamment dans le domaine de la surveillance de l'eau et des sols, et des effets cumulatifs de l'utilisation de plusieurs pesticides sur la santé et sur l'environnement.
- Veiller à ce que les effets des pesticides sur la faune soient pleinement pris en considération et à soutenir les producteurs alimentaires qui choisissent des méthodes de lutte antiparasitaire alternatives qui réduisent le besoin de pesticides chimiques.

Protéger les animaux

Nous devons continuer d'améliorer la protection de nos animaux et de nos espèces partout au monde.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à:

- Présenter une loi pour mettre fin aux tests de cosmétiques sur les animaux dès 2023 et retirer progressivement les tests de toxicité sur les animaux d'ici 2035.
- Travailler avec des partenaires pour contrer le commerce illégal des espèces sauvages et pour mettre fin au commerce de l'ivoire de l'éléphant et du de la corne de rhinocéros au Canada.
- Présenter une loi pour protéger les animaux en captivité.
- Interdire l'exportation de chevaux vivants destinés à l'abattage.
- Collaborer avec ses partenaires pour aider les femmes et les enfants qui fuient la violence à conserver leurs animaux de compagnie.

S'attaquer à la pollution plastique et bâtir une économie circulaire

Les Canadiens en ont assez des déchets de plastique qui polluent nos océans, nos lacs, nos rivières et nos parcs. Voilà pourquoi nous interdisons les plastiques à usage unique nocifs qui ne peuvent être recyclés et établissons un ensemble d'objectifs d'élimination des déchets plastiques d'ici 2030. Une économie circulaire garde les plastiques et d'autres matériaux dans l'économie et hors de l'environnement.

Zéro déchet plastique d'ici 2030

Actuellement, seulement 9 % des plastiques que nous utilisons sont recyclés, et des tonnes de plastique, d'une valeur de milliards de dollars, sont envoyées dans des sites d'enfouissement. L'augmentation du taux de recyclage et la prolongation du cycle de vie des plastiques ne sont pas seulement un impératif environnemental, c'est une occasion économique.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Exiger que tous les emballages en plastique au Canada contiennent au moins 50 % de matières recyclées d'ici 2030.
- Accélérer la mise en œuvre de notre plan d'action zéro déchet plastique, en partenariat avec les provinces et les territoires, et veiller à ce que les mesures que prend le Canada soient conformes à celles d'autres territoires de compétence.
- Continuer de travailler avec les provinces et les territoires pour s'assurer que les producteurs, et non les contribuables, sont responsables du coût de la gestion de leurs déchets plastiques.

- Travailler avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre et pour faire respecter un objectif ambitieux de recyclage pour les bouteilles de plastique.
- Renforcer les pratiques d'approvisionnement fédérales afin de prioriser les produits réutilisables et recyclables et de soutenir notre objectif de zéro déchet plastique.
- Adopter des règles d'étiquetage qui interdisent l'utilisation du symbole des flèches courbes, à moins que 80 % des installations de recyclage du Canada l'acceptent et aient des marchés finaux fiables pour ces produits.
- Appuyer les efforts provinciaux et territoriaux en matière de responsabilité des producteurs en établissant un registre public fédéral et exiger que les producteurs présentent des rapports annuels sur le montant, le type et la gestion de la fin de vie des plastiques dans l'économie canadienne.

Investir dans des innovations de recyclage du plastique

De grandes sociétés ont relevé le défi de bâtir une économie circulaire qui réduit la pollution plastique. Pour tirer profit de cette situation, nous devons investir dans des innovateurs qui trouvent de nouvelles façons d'éliminer les déchets plastiques.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer un nouveau fonds d'infrastructure et d'innovation de 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années qui permettra l'expansion et la commercialisation de technologies et de solutions fabriquées au Canada pour la réutilisation et le recyclage de plastiques.

Soutenir les efforts internationaux de lutte contre la pollution plastique

Depuis 2015, le Canada a fait preuve de leadership à l'échelle internationale dans la lutte contre la pollution plastique. Nous avons lancé la Charte sur les plastiques dans les océans, qui a été approuvée par 27 gouvernements, et plus de 70 entreprises et organisations. Nous avons également investi 100 millions de dollars pour aider les pays en développement à prévenir la pollution de nos océans et de nos littoraux.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Accélérer la transition mondiale vers une économie circulaire en tant qu'hôte du Forum mondial de l'économie circulaire de cette année.
- Tirer profit de la Charte sur les plastiques dans les océans en travaillant avec les pays qui sont des chefs de file à l'élaboration d'un nouvel accord mondial sur les plastiques.

Droit de réparation des électroménagers

La durée de vie de nos électroménagers a considérablement diminué au cours de la dernière décennie et il est souvent moins cher de les remplacer que de les réparer. Cela signifie que les gens paient plus cher pour des électroménagers qu'ils utilisent moins longtemps. De plus en plus d'électroménagers aboutissent dans des sites d'enfouissement, ce qui est coûteux pour la classe moyenne et crée un véritable problème environnemental. Les choses ne devraient pas se passer de cette manière.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Mettre en place un « droit à la réparation » pour prolonger la durée de vie des appareils ménagers, et plus particulièrement des appareils électroniques, en obligeant les fabricants à fournir des manuels et des pièces de rechange et à autoriser leur reproduction une fois que la pièce n'est plus fabriquée.
- Instaurer un nouveau crédit d'impôt de 15% pour couvrir le coût des réparations d'électroménagers effectuées par les techniciens jusqu'à 500 dollars.
- Présenter un projet de loi qui comprend des dispositions visant à mieux informer les citoyens des répercussions environnementales de produits de consommation.
- Obliger les entreprises à informer les Canadiens des impacts environnementaux des produits de consommation.
- Modifier la *Loi canadienne sur le droit d'auteur* pour s'assurer que ses dispositions n'empêchent pas la réparation des appareils et des systèmes numériques, même lorsque rien n'est reproduit ou distribué.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

La réduction du gaspillage alimentaire au Canada peut aider les consommateurs à économiser de l'argent, à améliorer la sécurité alimentaire, à soutenir l'efficacité du secteur agricole et alimentaire et à réduire considérablement notre pollution.

Nous avons créé le tout premier Défi canadien de réduction du gaspillage alimentaire, en investissant 20 millions de dollars dans des moyens innovants dans l'ensemble de l'économie pour réduire le gaspillage alimentaire.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer un nouveau Fonds alimentaire sans déchets pour aider à bâtir une économie alimentaire circulaire au Canada où aucun aliment n'est gaspillé, de la ferme à la table. Le fonds aidera tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire à commercialiser et à adopter des moyens pour éliminer, réduire ou réutiliser les déchets alimentaires. Nous continuerons de nous associer et de soutenir les organisations communautaires de sécurité alimentaire pour nous assurer que tous les Canadiens aient accès à des aliments sains.

Résumé des répercussions sur le genre et la diversité

Les avantages indirects et à long terme des mesures décrites dans cette section devraient être équilibrés entre les genres, car les changements climatiques affectent directement et indirectement la santé et le bien-être de toutes les personnes et de toutes les communautés. Néanmoins, les communautés côtières, éloignées, nordiques et autochtones, en plus des groupes minoritaires, des communautés à faible revenu, des femmes, des jeunes et des aînés sont particulièrement vulnérables aux répercussions des changements climatiques.

Les changements climatiques sont une réalité mondiale et nos politiques auront des répercussions indirectes sur les gens à travers le monde. Par exemple, selon le Programme de développement des Nations Unies, 80 % des personnes déplacées par les changements climatiques sont des femmes.

Nous nous engageons à faciliter une transition juste et équitable vers une croissance propre. 75 % des travailleurs des secteurs de l'exploitation minière, du pétrole et du gaz sont des hommes. Notre plan d'investissement dans des emplois écologiques et les technologies propres applique une optique intersectionnelle pour que les femmes, les populations autochtones et les jeunes puissent profiter de ces occasions.

Des données de recensement démontrent que les femmes, les personnes racisées et les travailleurs à faible revenu sont les principaux utilisateurs des transports en commun, de sorte que l'accélération de projets de transport en commun majeurs leur profiterait directement. Ces projets seront élaborés à l'aide d'une

optique intersectionnelle pour assurer l'accessibilité, la sécurité et l'équité.



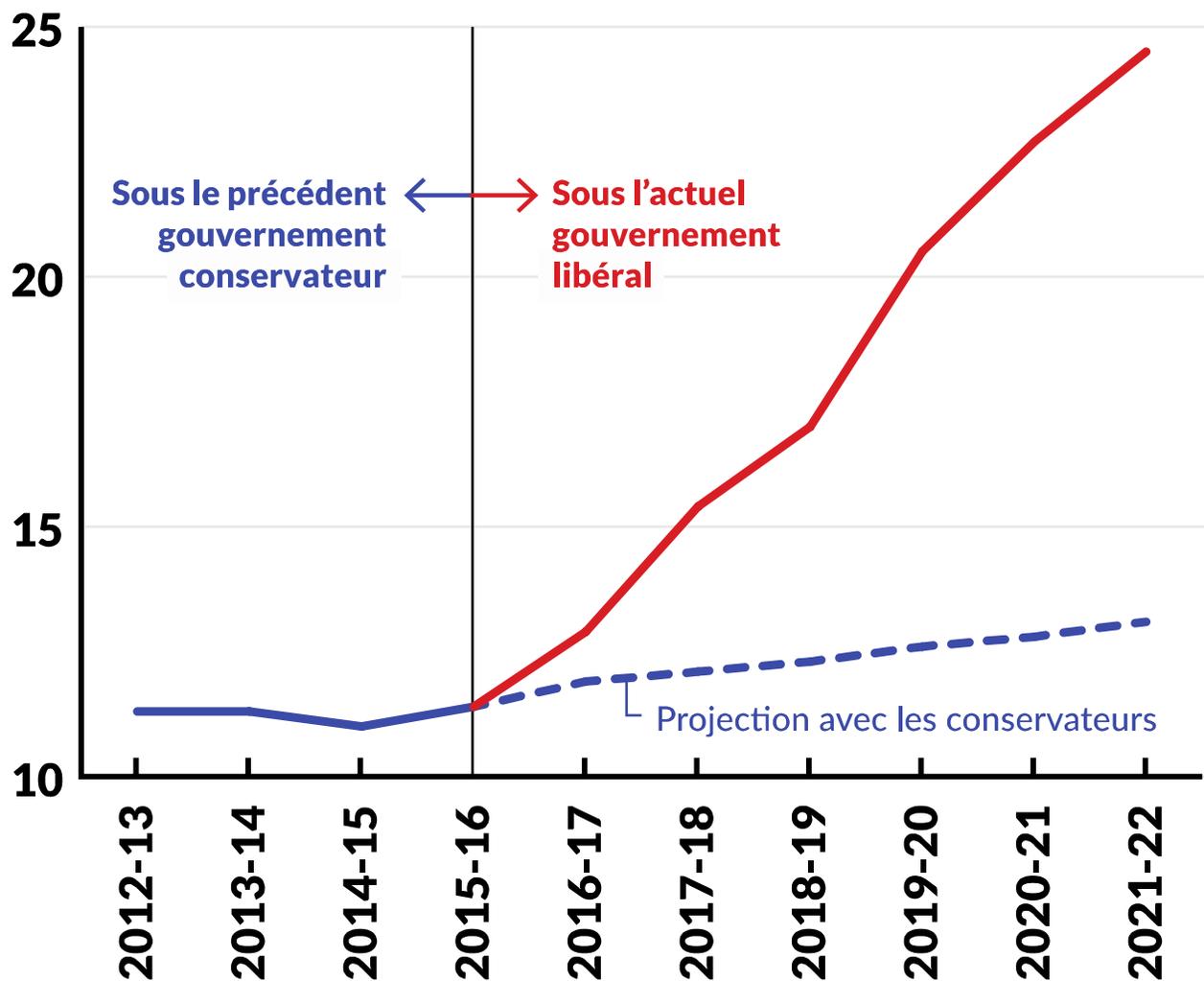
CHAPITRE SIX

**Progresser en matière
de réconciliation avec
les peuples autochtones**

Mesures clés pour soutenir les peuples autochtones depuis 2015

- ✓ Nous avons fait des investissements sans précédent afin de soutenir les peuples autochtones d'un océan à l'autre.

Investissements dans les priorités autochtones (actuels et projetés, G\$)



Source : Budget 2021, Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience

- ✓ Nous avons travaillé avec l'ensemble du gouvernement fédéral et avec nos partenaires, de sorte que la mise en œuvre de 80 % des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation impliquant le gouvernement du Canada est terminée ou très avancée.
- ✓ Nous collaborons avec les survivants des pensionnats autochtones, les provinces, les territoires et les éducateurs afin d'intégrer les droits ancestraux et les droits issus de traités, les pensionnats autochtones et les contributions des Premières Nations dans les programmes d'enseignement.
- ✓ Nous avons déposé le projet de loi C-15 visant la mise en œuvre de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*; ayant reçu la sanction royale le 21 juin 2021, soit la Journée nationale des peuples autochtones.
- ✓ Nous avons adopté la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*, qui réitère les droits inhérents des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis de prendre soin de leurs enfants et d'exercer leur compétence en matière de services à l'enfance et à la famille.
- ✓ Nous avons construit et rénové presque 200 écoles, de sorte que des dizaines de milliers d'enfants autochtones ont une meilleure éducation.
- ✓ Nous avons poursuivi nos investissements dans les services à l'enfance et à la famille, notamment avec un montant supplémentaire de 3 milliards de dollars pour aider les communautés avec la prestation de ces services.

- ✓ Nous avons lancé l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Nous avons publié en juin dernier la *Voie fédérale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées*, qui énonce les mesures concrètes que nous prendrons pour mettre fin au racisme systémique, au sexisme et à l'inégalité économique qui ont perpétué la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones.
- ✓ Nous avons investi dans la prévention de la violence afin d'offrir des refuges et du soutien aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones qui font face à la violence fondée sur le sexe.
- ✓ Nous avons accéléré l'engagement sur 10 ans du gouvernement de combler le retard dans les communautés autochtones en matière d'infrastructure.
- ✓ Nous avons investi plus de 4 milliards de dollars dans 535 projets d'infrastructure de traitement des eaux, dont 99 nouvelles installations et 436 mises à niveau.
- ✓ Nous avons levé 109 avis à long terme sur la qualité de l'eau potable et franchi notamment en avril dernier l'étape de lever 105 avis sur la qualité de l'eau potable, ce qui correspond au nombre d'avis qui étaient en vigueur lorsque les libéraux se sont engagés à éliminer tous les avis à long terme sur la qualité de l'eau potable dans les réseaux publics des réserves. Cela est le résultat de cinq ans et demi de progrès concrets.
- ✓ Nous avons empêché que 188 avis à court terme sur la qualité de l'eau potable ne se transforment en avis à long terme.

- ✓ Nous avons investi pour faciliter la participation aux activités sportives des femmes et des filles autochtones.
- ✓ Nous avons veillé à ce que les Premières Nations, les Inuits et les Métis reçoivent la priorité en matière de vaccination au sein de toutes les compétences et soutenu les campagnes de participation et de vaccination.
- ✓ Depuis mars 2020, nous avons annoncé 5,4 milliards de dollars en soutien ciblé contre la COVID-19 pour les communautés et les organisations autochtones et du Nord.
- ✓ Nous nous sommes engagés à faire en sorte que des soins de santé de qualité supérieure soient conçus pour répondre aux besoins particuliers des communautés autochtones.

Progresser en matière de réconciliation avec les peuples autochtones

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière des lacunes fondamentales au sein de notre société. Les défis qui existaient avant la pandémie demeurent et d'autres ont été exacerbés. Ces défis sont particulièrement marqués chez les peuples autochtones, qui doivent composer avec le surpeuplement dans les logements, le manque d'accès à des services de santé et la discrimination systémique. De récents événements ont mis en lumière l'héritage tragique du colonialisme. Nous travaillerons pour aborder ces problèmes difficiles et pour avancer ensemble sur la voie de la réconciliation.

Aborder l'héritage du colonialisme des pensionnats autochtones

Les pensionnats autochtones constituent un sombre chapitre de l'histoire du Canada. Des milliers d'enfants ont été envoyés dans ces pensionnats, arrachés de leur foyer et de leur communauté, privés de leur culture et de leur langue. De façon tragique, beaucoup de ces enfants ne sont jamais revenus chez eux.

Bien que nous ne puissions pas ramener ceux qui ont péri, nous pouvons dire la vérité à propos de ces injustices, soutenir les communautés et les survivants, ainsi qu'honorer à jamais la mémoire des victimes, et nous le ferons.

Nous avons soutenu, et nous continuerons à le faire, les communautés autochtones. Nous leur avons fourni du financement dans le cadre de leurs efforts pour localiser des sépultures, mener des cérémonies et ériger des monuments commémoratifs, procéder au réenterrement au

sein des communautés d'origine et gérer les édifices des anciens pensionnats autochtones, notamment en les démolissant, en les restaurant ou en les remplaçant par de nouvelles installations.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Poursuivre les efforts de construction d'un monument national à Ottawa en honneur aux survivants des pensionnats autochtones et de tous les enfants qui ont été arrachés de leur famille et de leur communauté.
- Poursuivre les travaux avec les partenaires autochtones en vue de nommer un interlocuteur spécial qui collaborera avec les communautés autochtones, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les communautés afin de cerner le cadre juridique et réglementaire requis pour faire avancer la justice en lien avec les tombes anonymes et de formuler des recommandations relatives aux lois, règlements et politiques et pratiques du gouvernement fédéral concernant les sépultures anonymes et non documentées ainsi qu'aux lieux d'inhumation des pensionnats autochtones.

Soutien en matière de santé mentale

L'élargissement de la disponibilité du soutien et de services de santé mentale culturellement appropriés et tenant compte des traumatismes sera un élément crucial de notre appui constant.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Consacrer un montant supplémentaire de 1,4 milliard de dollars à une stratégie de santé mentale et de bien-être fondée sur les distinctions avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse, s'ajoutant à notre récent engagement de 597,6 millions de dollars. Ce qui représente un investissement total de 2 milliards de dollars, réparti sur cinq ans.

Nous savons que ces efforts prendront des années et devront être orientés par des communautés, des survivants et leurs familles.

Localiser les sépultures anonymes dans d'autres établissements fédéraux

Les pensionnats autochtones n'étaient pas les seuls établissements fédéraux que les peuples autochtones ont été forcés de fréquenter. Des institutions telles que les externats autochtones fédéraux et les hôpitaux autochtones participaient aussi aux politiques d'assimilation colonialistes et racistes. Il faut aussi explorer ces sites afin de localiser les restes d'ancêtres et d'êtres chers.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Fournir le soutien nécessaire aux communautés désirant poursuivre les efforts de recherche de lieux d'inhumation sur les anciens sites de ces établissements.

Centre national pour la vérité et réconciliation

Le Centre national pour la vérité et réconciliation a été fondé en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Le Centre est un carrefour crucial pour la recherche, l'enseignement et la guérison, particulièrement à la lumière

des récentes découvertes de sépultures anonymes aux sites d'anciens pensionnats autochtones.

Afin de soutenir les travaux permanents du Centre, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Fournir des fonds pour la construction du siège permanent du Centre national pour la vérité et réconciliation.
- Assurer un soutien financier régulier au Centre pour ses opérations de base associées au mandat donné par la Commission de vérité et réconciliation ainsi qu'un soutien réservé aux travaux sur les enfants disparus et les sépultures anonymes;

Nous allons également poursuivre l'accélération de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Protéger le bien-être des enfants autochtones

Protéger le bien-être des enfants autochtones a toujours été en tête de nos priorités. Pendant bien trop longtemps, les enfants autochtones ont été surreprésentés au sein du système de protection de l'enfance, ce qui était une manifestation du troublant héritage du colonialisme. Tous les enfants au Canada méritent de grandir dans leur communauté, baignant dans leur culture et entourés de leurs proches.

Soutenir les enfants et les familles autochtones

Au cours des six dernières années, nous avons œuvré à réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge et veillé à ce que les communautés autochtones disposent du soutien nécessaire pour garder les familles unies.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Poursuivre l'application intégrale de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* et continuer de soutenir les communautés qui tentent d'exercer leur compétence en matière de services à l'enfance et à la famille.
- Poursuivre la réforme des services à l'enfance et à la famille au sein des communautés autochtones.
- Continuer notre collaboration avec les communautés autochtones afin d'aider les enfants et les familles à demeurer unis.
- Veiller en permanence à ce que les jeunes des Premières Nations atteignant leur majorité reçoivent le soutien dont ils ont besoin pendant deux années de plus et à mettre en œuvre les décisions du Tribunal canadien des droits de la personne.

En tant que libéraux, nous reconnaissons que les enfants des Premières Nations ayant subi un préjudice à cause du programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations méritent une compensation juste et équitable.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

Continuer de travailler avec des partenaires autochtones afin de verser une indemnisation juste et équitable aux gens auxquels le programme des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations a fait du tort.

Apprentissage et garde des jeunes enfants autochtones

En 2018, nous avons élaboré en collaboration avec les communautés autochtones le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones parce que nous croyons que les programmes qui leur sont destinés doivent être élaborés par les communautés autochtones, en

particulier s'ils concernent les enfants. Chaque enfant au Canada devrait avoir le meilleur départ possible dans la vie. Il reste cependant des progrès à accomplir.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Progresser dans la création d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones répondant aux besoins des familles autochtones, et ce, peu importe où elles vivent.
- Veiller à ce que plus de familles autochtones aient accès à des programmes de qualité supérieure.
- Créer 3 300 places en garderie.
- Investir dans le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les communautés urbaines et nordiques.
- Continuer de soutenir les services de garde avant et après l'école pour les enfants des Premières Nations vivant dans les réserves.

Veiller à ce que les enfants autochtones obtiennent les soins dont ils ont besoin

Les enfants des Premières Nations, des Inuits et des Métis méritent le même accès aux soins de santé, aux services sociaux et à l'éducation que tout autre enfant au Canada.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Poursuivre le financement intégral du principe de Jordan.
- Poursuivre le financement intégral de L'Initiative : Les enfants inuits d'abord.
- Poursuivre les travaux avec la Nation métisse afin de financer les besoins particuliers des enfants métis.

Accès à l'eau potable

Des décennies de négligence ont mené à la situation inacceptable pour les personnes vivant dans les réserves des Premières Nations de ne pas avoir un accès fiable à une eau potable de qualité.

Nous avons pris des mesures importantes et investi plus de 4 milliards de dollars dans 535 projets d'infrastructure de traitement des eaux, dont 99 nouvelles installations et 436 mises à niveau. Cela a eu pour résultat que les communautés autochtones ont pu lever 109 avis à long terme sur la qualité de l'eau potable en Colombie-Britannique, en Alberta, au Québec et au Canada atlantique. De plus, cela a empêché que 188 avis à court terme ne se transforment en avis à long terme. Les communautés ont aussi obtenu des fonds couvrant jusqu'à 100 % des coûts de l'entretien des infrastructures de traitement d'eau et pour assurer de l'eau potable à leur population. Il y a, dans chaque communauté touchée par un avis à long terme sur la qualité de l'eau potable, une équipe de projet et un plan d'action pour régler le problème.

Nous ne pouvons pas ignorer notre obligation d'assurer aux personnes des Premières Nations vivant dans les réserves une eau potable sécuritaire et nous ne le ferons pas.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Faire les investissements requis afin de lever tous les avis restants.
- Veiller à la présence des ressources et de la formation nécessaires pour éviter de futurs avis.
- Continuer de travailler sur notre accord de principe visant à régler un recours collectif national en lien avec l'eau potable dans des communautés des Premières Nations.

- Respecter notre engagement concernant un investissement de six milliards de dollars pour assurer l'accès à de l'eau potable aux Premières Nations.

Poursuivre les progrès en matière de réconciliation et d'autodétermination

Depuis le premier jour, nous avons été déterminés à collaborer afin de bâtir une relation de nation à nation, de gouvernement à gouvernement et entre la Couronne et les Inuits, fondée sur le respect, le partenariat ainsi que l'affirmation et la reconnaissance des droits. Nous avons fait de grands progrès avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse, mais ces travaux doivent se poursuivre.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Continuer de soutenir les processus dirigés par les peuples autochtones visant à rebâtir et à reconstituer leurs nations et à promouvoir l'autodétermination, ainsi que de travailler en partenariat sur la mise en œuvre des traités, de revendications territoriales, et d'ententes d'autonomie gouvernementale accompagnée de mécanismes de contrôle adéquats pour tenir le gouvernement fédéral redevable.
- Continuer de soutenir les processus dirigés par les peuples autochtones visant à abandonner la *Loi sur les Indiens*.
- Accélérer le règlement des revendications territoriales en suspens.
- Continuer de faire progresser les priorités des communautés autochtones visant à récupérer la compétence exclusive dans des domaines importants pour elles, tels que les services à l'enfance et à la famille, l'éducation, les soins de santé, le maintien de l'ordre, la fiscalité et l'administration de la justice.

- Continuer de soutenir et de financer la revitalisation du droit, des systèmes juridiques et des traditions autochtones.
- Tenir une rencontre des premiers ministres sur les priorités des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse.

Mettre en œuvre la *Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ou DNUDPA, constitue une feuille de route pour arriver à une réconciliation durable avec les peuples autochtones. C'est pourquoi nous avons veillé à adopter une loi de mise en œuvre de cette déclaration au Canada. La mise en œuvre intégrale de la déclaration exige cependant une approche pangouvernementale.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Inscrire dans les lettres de mandat de tous les ministres du Conseil des ministres l'exigence de mettre en œuvre la DNUDPA et de veiller à ce que tous leurs cabinets et ministères travaillent de concert avec les peuples autochtones à la défense des droits de ceux-ci.

Femmes, filles et personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées

La violence subie par des générations de femmes, de filles et de personnes 2ELGBTQQIA+ est une tragédie nationale. Nous savons que lutter contre cette violence exige une nouvelle approche tenant compte de toute l'étendue du problème et s'attaquant aux causes profondes. Nous avons publié cette année la contribution fédérale au Plan d'action national de 2021, la *Voie fédérale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+*

autochtones disparues et assassinées. Nous avons également fait d'importants investissements pour appuyer sa mise en œuvre.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Accélérer la mise en œuvre de la *Voie fédérale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+* avec les partenaires autochtones.
- Accélérer avec tous les partenaires les travaux relatifs à nos priorités communes et collectives du Plan d'action national de 2021.
- Créer une table fédérale-provinciale-territoriale permanente sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées afin de faciliter et de coordonner ces travaux.

De meilleurs logements pour les peuples autochtones

La pandémie de COVID-19 a aussi souligné le besoin criant de logements sûrs et abordables dans les communautés autochtones qui faisaient déjà face à une pénurie de logements, à la surpopulation et à des réparations pressantes.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Investir un montant supplémentaire de 2 milliards de dollars dans les logements autochtones des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse, dont plus de la moitié du financement sera disponible avant la prochaine saison de construction estivale.

- Élaborer, conjointement avec les partenaires et organisations autochtones qui seront des associés autonomes de la Stratégie nationale sur le logement, une nouvelle Stratégie de logement autochtone dans les zones urbaines, rurales et nordiques soutenue par un investissement initial de 300 millions de dollars.
- Concevoir en collaboration et financer le premier centre national du logement autochtone qui permettra aux Autochtones de superviser les programmes fédéraux de logement autochtone une fois qu'ils seront entièrement réalisés.
- Continuer de soutenir la création d'institutions dirigées par des Autochtones dans les domaines du logement et des infrastructures, telles que l'Institut des infrastructures des Premières Nations qui répond aux besoins des Premières Nations en matière d'infrastructures.

Accès équitable aux soins de santé

Le principe de Joyce vise à garantir à tous les peuples autochtones le droit à un accès équitable, sans aucune discrimination, à tous les services sociaux et de santé, ainsi que le droit de profiter de la meilleure santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle possible.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Appliquer intégralement le principe de Joyce et veiller à ce qu'il guide nos travaux collaboratifs d'élaboration d'une législation autochtone en matière de santé fondée sur les distinctions afin de favoriser des systèmes de santé sans racisme et discrimination au sein desquels les Autochtones sont respectés et en sécurité.

Un nouveau cadre pour les soins de longue durée autochtones

La pandémie a creusé le fossé existant en matière de santé entre Autochtone et non-Autochtones et mis en lumière l'absence de services de soins de longue durée au sein des communautés autochtones ou à proximité.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Élaborer en collaboration un Cadre autochtone des soins de longue durée et des soins continus fondé sur les distinctions et dirigé par les communautés qui aura comme priorité de veiller à ce que les Autochtones puissent recevoir des soins de longue durée et des soins continus au sein de leur communauté ou à proximité, ainsi que des soins et des programmes culturellement appropriés, et ce, qu'ils se trouvent en zone urbaine, rurale ou nordique.
- Favoriser l'apparition de « navigateurs » autochtones du système de santé afin qu'ils puissent assurer un soutien spécialisé aux Autochtones et à leurs familles et les aider en particulier à s'orienter parmi les services associés aux soins de longue durée et aux soins continus.

Aider les entreprises autochtones à croître

Nous sommes déterminés à renouveler et à renforcer la relation économique du Canada avec les communautés autochtones, notamment en rendant obligatoire l'octroi aux entreprises et aux entrepreneurs des Premières Nations, inuits et métis d'au moins 5 % de la valeur totale des contrats d'approvisionnement fédéraux.

Il arrive souvent cependant que les entreprises autochtones doivent faire face à des obstacles.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Élargir le Programme d'entrepreneuriat autochtone afin de permettre aux entreprises d'avoir accès à un nouveau prêt sans intérêt si une avance de 10 % est impossible.
- Créer un poste de « navigateur » afin d'aider les entrepreneurs autochtones à trouver des programmes s'appliquant à leur situation.
- Travailler avec tous les ministères gouvernementaux afin d'analyser et, si besoin, de modifier les critères d'admissibilité pour veiller à ce que les programmes soient aussi inclusifs que possible.

Appuyer les priorités des Premières Nations

Nous élaborerons en collaboration avec les Premières Nations et continuerons à investir dans une Stratégie de santé mentale et de bien-être fondée sur les distinctions répondant aux besoins profonds et uniques de toutes les Premières Nations afin de contrer les impacts durables de la colonisation et des pensionnats autochtones. Cette Stratégie de santé mentale et de bien-être élaborée en collaboration avec les Autochtones pourrait aussi lutter contre la crise des opioïdes, inclure des services complets culturellement appropriés pour les dépendances et les traumatismes, le suicide et la promotion de la vie ainsi que la construction de centres de traitement axés sur les priorités des communautés des Premières Nations.

Nous collaborerons avec les Premières Nations afin de veiller à ce que la *Loi sur les langues autochtones* continue d'être pleinement mise en œuvre afin de préserver, de promouvoir et de revitaliser les langues autochtones au Canada avec l'appui d'un financement à long terme, prévisible et suffisant.

Nous travaillerons avec les Premières Nations pour veiller à ce que la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* continue d'être pleinement mise en œuvre, avec un financement à long terme prévisible et suffisant à cette fin.

Nous continuerons, en étroite collaboration avec les Premières Nations, à livrer un soutien fondé sur les distinctions en réponse à la COVID-19.

Nous poursuivrons l'élaboration d'un nouveau cadre national de partage des bénéfices pour nous assurer que les communautés des Premières Nations profitent directement des grands projets d'exploitation des ressources naturelles se trouvant sur leur territoire.

Nous continuerons de travailler en partenariat avec les Premières Nations tout au long de la relance économique dans le but de soutenir la croissance des économies des Premières Nations.

Nous poursuivrons les travaux en cours avec les Premières Nations afin de repenser les politiques fédérales sur les ajouts aux réserves ainsi que le processus des revendications particulières pour assurer la résolution rapide et équitable.

Nous mettrons en œuvre intégralement la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et élaborerons en collaboration un plan d'action pour atteindre les objectifs énoncés dans la déclaration.

Nous continuerons de travailler en partenariat avec les Premières Nations afin de lutter contre les changements climatiques, plus précisément au moyen d'un suivi des impacts des changements climatiques sur leurs terres et leurs eaux ancestrales et en concevant des stratégies collaboratives pour l'avenir.

Nous travaillerons avec les Premières Nations à investir 2,2 milliards de dollars sur cinq ans, à partir de 2021-2022, et de 160,9 millions en financement permanent, pour lutter contre la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones dans le cadre de la mise en œuvre de la Voie fédérale et du Plan d'action national de 2021.

Comme nous l'avons indiqué dans notre processus bilatéral permanent, nous nous engageons à rencontrer régulièrement l'Assemblée des Premières Nations pour réaliser des progrès en ce qui concerne les priorités des Premières Nations.

Appuyer les priorités des Inuits

Nous travaillerons avec les Inuits pour mettre la touche finale à l'élaboration en collaboration d'une politique pour les régions de l'Inuit Nunangat et accélérer sa mise en œuvre.

Nous élaborerons en collaboration et continuerons à investir dans une Stratégie de santé mentale et de bien-être fondée sur les distinctions répondant aux besoins profonds et uniques de tous les Inuits. Cela permettra de contrer les impacts durables de la colonisation et des pensionnats autochtones. Cette Stratégie de santé mentale et de bien-être élaborée en collaboration pourrait aussi lutter contre la crise des opioïdes, inclure des services complets culturellement appropriés pour les dépendances et les traumatismes, le suicide et la promotion de la vie ainsi que la construction de centres de traitement axés sur les priorités des communautés inuites.

Nous continuerons, en étroite collaboration avec les Inuits, à livrer un soutien fondé sur les distinctions en réponse à la COVID-19.

Nous poursuivrons l'élaboration d'un nouveau cadre national de partage des bénéfices pour s'assurer que les communautés inuites profitent directement des grands projets d'exploitation des ressources naturelles se trouvant dans l'Inuit Nunangat.

Nous continuerons de travailler en partenariat avec les Inuits tout au long de la relance économique afin de soutenir la croissance des économies des Inuits.

Nous poursuivrons notre travail visant à mettre pleinement en œuvre les accords sur les revendications territoriales des Inuits.

Nous mettrons en œuvre intégralement la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et élaborerons en collaboration un plan d'action pour atteindre les objectifs énoncés dans la déclaration.

Nous travaillerons avec les Inuits à investir 2,2 milliards de dollars sur cinq ans, à partir de 2021-2022, et de 160,9 millions en financement permanent, pour lutter contre la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones dans le cadre de la mise en œuvre de la Voie fédérale et du Plan d'action national de 2021.

Nous continuerons à appuyer les initiatives inuites visant à éliminer la tuberculose dans l'Inuit Nunangat.

Nous poursuivrons la mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues autochtones* afin de préserver, de promouvoir et de revitaliser les langues autochtones au Canada avec l'appui d'un financement à long terme, prévisible et suffisant.

Nous collaborerons avec les Inuits pour veiller à ce que la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des*

Inuits et des Métis continue d'être pleinement mise en œuvre, avec un financement à long terme prévisible et suffisant à cette fin.

Nous continuerons de travailler en partenariat avec les Inuits afin de lutter contre les changements climatiques, plus précisément au moyen d'un suivi des impacts des changements climatiques sur leurs terres et leurs eaux ancestrales et en concevant des stratégies collaboratives pour l'avenir.

Nous poursuivrons la collaboration avec les Inuits dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire dans l'Inuit Nunangat, notamment grâce à la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs et en modifiant le programme Nutrition Nord pour le rendre plus transparent et plus sensible aux besoins des Inuits.

Comme nous l'avons indiqué dans notre processus bilatéral permanent, nous nous engageons à rencontrer régulièrement le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne afin de réaliser des progrès en ce qui concerne les priorités des Inuits.

Appuyer les priorités de la Nation métisse

Nous continuerons à réaliser des progrès en matière d'autonomie gouvernementale avec les partenaires de la Nation métisse afin de mettre en œuvre leur vision de l'autonomie en s'engageant à :

- Continuer de travailler avec la Fédération des Métis du Manitoba pour réaliser des progrès relativement à l'*Entente de reconnaissance et de mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale des Métis du Manitoba*.
- Continuer de travailler avec la Métis Nation of Alberta afin de réaliser des progrès relativement à leur *Métis Government Recognition and Self-Government Agreement*.

- Continuer de travailler avec la Métis Nation of Ontario afin de réaliser des progrès relativement à leur *Métis Government Recognition and Self-Government*.
- Continuer de travailler avec la Métis Nation of Saskatchewan afin de réaliser des progrès relativement à leur *Métis Government Recognition and Self-Government*.
- Progresser sur l'entente-cadre d'autonomie gouvernementale de la Northwest Territory Métis Nation.
- Élaborer en collaboration et continuer à investir dans une Stratégie de santé mentale et de bien-être fondée sur les distinctions répondant aux besoins profonds et uniques de toute la Nation métisse afin de contrer les impacts durables de la colonisation et des pensionnats autochtones. Cette Stratégie de santé mentale et de bien-être élaborée en collaboration pourrait aussi lutter contre la crise des opioïdes, inclure des services complets culturellement appropriés pour les dépendances et les traumatismes, le suicide et la promotion de la vie, ainsi que la construction de centres de traitement axés sur les priorités des communautés métisses.
- Collaborer avec la Nation métisse dans le but de veiller à ce que la *Loi sur les langues autochtones* continue d'être pleinement mise en œuvre afin de préserver, de promouvoir et de revitaliser les langues autochtones au Canada avec l'appui d'un financement à long terme, prévisible et suffisant.
- Continuer, en étroite collaboration avec la Nation métisse, à livrer un soutien fondé sur les distinctions en réponse à la COVID-19.
- Poursuivre l'élaboration d'un nouveau cadre national de partage des bénéfices pour s'assurer que les communautés de la Nation métisse profitent directement des grands projets d'exploitation des ressources naturelles se trouvant sur leur territoire.

- Continuer de travailler en partenariat avec la Nation métisse tout au long de la relance économique afin de soutenir la croissance des économies de la Nation métisse.
- Mettre en œuvre intégralement la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et élaborer en collaboration un plan d'action pour atteindre les objectifs énoncés dans la déclaration.
- Collaborer avec la Nation métisse dans l'investissement de 2,2 milliards de dollars sur cinq ans, à partir de 2021-2022, et de 160,9 millions de dollars en financement permanent pour lutter contre la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones dans le cadre de la mise en œuvre de la Voie fédérale et du Plan d'action national de 2021.
- Continuer de travailler en partenariat avec la Nation métisse afin de lutter contre les changements climatiques, plus précisément au moyen d'un suivi des impacts des changements climatiques sur leurs terres et leurs eaux ancestrales et en concevant des stratégies collaboratives pour l'avenir.
- Comme nous l'avons indiqué dans notre processus bilatéral permanent, nous nous engageons à rencontrer régulièrement des partenaires de la Nation métisse pour réaliser des progrès en ce qui concerne les priorités de la Nation métisse.

Résumé des répercussions sur le genre et la diversité

En 2016, près de 5 % de la population du Canada se déclarait autochtone. La population autochtone est celle ayant la croissance démographique la plus forte au Canada et c'est aussi la population la plus jeune. En effet, 44 % des Autochtones avaient moins de 25 ans en 2016. Notre approche de la réconciliation tient compte des différences de vécu des communautés des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse ainsi que d'indicateurs socio-économiques clés tels que le revenu, l'éducation, l'emploi, le logement, le sexe, la situation géographique, la santé et la justice.

Les enfants autochtones sont significativement surreprésentés au sein du système de protection de l'enfance. En 2016, les enfants autochtones constituaient 7,7 % de tous les enfants de 1 à 4 ans, mais 52,2 % des enfants en placement familial. Les mesures visant la protection du bien-être des enfants autochtones profiteront surtout aux enfants autochtones des familles à faible revenu et monoparentales, en majorité des femmes.

La violence conjugale est plus prévalente chez les femmes autochtones (61 %) et encore plus chez les femmes LGBTQ2 autochtones (86 %). Elles font également face à des difficultés pour se procurer un logement en raison de l'insécurité financière. La pénurie de logements accessibles et abordables signifie que les femmes autochtones vivant dans une relation de violence doivent parfois demeurer dans un milieu dangereux.

A close-up portrait of Justin Trudeau, the Prime Minister of Canada, looking directly at the camera with a slight smile. He is wearing a dark blue suit jacket, a white shirt, and a dark tie with small white polka dots. A microphone is visible in front of him. The background is dark and out of focus.

CHAPITRE SEPT

Un Canada plus fort

Un Canada plus fort

Paix, ordre et bonne gouvernance. Tels sont les principes fondamentaux du Canada. Notre pays a besoin de dirigeants qui ne reculeront pas face à la montée de l'extrémisme, qui agiront pour éliminer la violence par arme à feu dans nos communautés, qui attendront de nos institutions qu'elles respectent les normes les plus élevées et qui s'assureront que le Canada soit ferme et défende nos valeurs sur la scène internationale.

Un Canada où chacun se sent en sécurité

On enregistre dans le monde entier une hausse inquiétante des crimes motivés par la haine. Le Canada, tragiquement, n'y fait pas exception. Les Canadiens ont été extrêmement choqués par les crimes perpétrés dernièrement au nom de l'islamophobie, de l'antisémitisme, de l'homophobie, de la transphobie et du racisme à l'égard des Noirs, des Asiatiques, des Autochtones et des Arabes. Cela ne nous représente pas. Nous devons agir fermement pour faire en sorte que tous les Canadiens se sentent en sécurité.

Principales mesures prises depuis 2015 pour bâtir des communautés plus sûres

Nous avons :

- ✓ Interdit les armes à feu de style arme d'assaut au Canada pour retirer les armes à feu dangereuses de nos communautés.
- ✓ Lancé la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme.
- ✓ Tenu un sommet national sur l'antisémitisme et un sommet national sur l'islamophobie.

- ✓ Fourni des fonds aux communautés menacées par des crimes motivés par la haine pour renforcer la sécurité dans les lieux de culte, les écoles et d'autres lieux de rassemblement communautaires.

Mettre fin à la violence commise avec des armes à feu

Nos communautés devraient être des endroits sûrs et paisibles pour vivre et élever nos enfants, mais la violence par armes à feu comme on l'a souvent vu aux États-Unis est en hausse au Canada. Le taux d'infractions liées à des armes à feu a monté pour une cinquième année consécutive et le taux d'homicides a été le plus élevé en une décennie, 40 % de ces homicides étant liés à des armes à feu. C'est pourquoi nous avons pris l'initiative en mai 2020 d'interdire l'utilisation, la vente ou l'importation d'armes à feu de style arme d'assaut souvent utilisées lors de fusillades de masse. C'est aussi pourquoi nous mettons sur pied un programme de rachat destiné aux propriétaires.

En même temps, nous investissons dans des efforts de prévention et fournissons 250 millions de dollars directement aux municipalités et aux communautés autochtones pour donner aux jeunes à risque l'occasion de prendre part à des activités visant à arrêter la propagation des infractions liées à un gang.

Les conservateurs se sont juré d'abroger cette interdiction avec l'appui du lobby des armes à feu, ce qui ferait proliférer de nouveau les armes à feu de style arme d'assaut au Canada. Les libéraux croient que des mesures encore plus robustes sont nécessaires pour sortir de nos rues et de nos communautés des armes conçues pour faire un nombre considérable de victimes.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Durcir nos lois sur les armes à feu de style arme d'assaut interdites en obligeant que les propriétaires de ces armes à feu les revendent au gouvernement pour les détruire ou recevoir une compensation juste, ou la rendent complètement inutilisable aux frais du gouvernement.
- Nous interdirons les chargeurs à haute capacité et exigerons que les chargeurs des armes d'épaule pouvant contenir plus de cinq cartouches soient modifiés de façon permanente, de sorte à ne jamais pouvoir contenir plus de cinq cartouches.
- Sévir contre les chargeurs de grande capacité et exiger que les chargeurs d'armes d'épaule capables de contenir plus de 5 cartouches soient modifiés de manière permanente afin qu'ils ne puissent jamais contenir plus de 5 cartouches.
- Interdire la vente ou la cession de chargeurs pouvant contenir plus de cartouches que la limite légale, peu importe l'utilisation à laquelle le fabricant les destine.
- Mettre de côté au moins 1 milliard de dollars pour appuyer les provinces et territoires qui imposent une interdiction des armes de poing dans le but d'assurer la sécurité de nos villes et de nos communautés.

Nous continuerons aussi à combattre la violence fondée sur le sexe et lutterons contre la contrebande d'armes à feu grâce aux mesures que nous avons adoptées, telles que :

- Des vérifications des antécédents à vie afin d'empêcher les personnes ayant des antécédents de violence conjugale d'obtenir un permis d'arme à feu;

- Des lois « drapeau rouge » permettant la confiscation immédiate des armes à feu si une personne représente une menace pour elle-même ou pour les autres, en particulier le conjoint ou le partenaire;
- Des peines maximales plus lourdes pour le trafic et la contrebande d'armes à feu, qui passent de 10 à 14 ans d'emprisonnement;
- Le renforcement de la capacité de la GRC et de l'Agence des services frontaliers du Canada pour combattre l'importation illégale d'armes à feu.

Les conservateurs n'appuient pas ces mesures importantes et raisonnables et affaibliront les mesures de protection en vigueur pour assurer la sécurité des Canadiens.

Un Plan d'action national de lutte contre la haine d'ici 2022

La hausse inquiétante des crimes motivés par la haine est un problème qui doit tous nous préoccuper au plus haut point. Les dirigeants doivent commencer par reconnaître l'existence du racisme et des préjugés, ce que tous les partis ne sont pas prêts à faire. Ce n'est qu'une fois que nous aurons reconnu l'étendue du problème que nous pourrons le régler.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Présenter un Plan d'action national de lutte contre la haine d'ici 2022 dans le cadre d'une stratégie canadienne de lutte contre le racisme qui est repensée. Ce plan comprendra des recommandations issues des sommets contre l'antisémitisme et l'islamophobie, des mesures précises de lutte contre les crimes motivés par la haine au Canada, notamment des modifications possibles au *Code criminel*, de la formation et des outils pour les organismes de la sécurité publique ainsi que des investissements pour appuyer la littératie numérique et pour prévenir la radicalisation menant à la violence.

Poursuivre la lutte contre le racisme systémique et la discrimination

Tous les Canadiens doivent se tenir debout et s'unir afin d'éliminer le racisme, la discrimination et la xénophobie. Nous continuerons de prendre des mesures significatives afin de contrer le racisme systémique et la discrimination et nous assurer de bâtir une société plus inclusive au sein de laquelle chaque Canadien, quelle que soit son origine, peut s'épanouir pleinement.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Augmenter le financement de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et du Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme;
- Poursuivre sur la lancée des progrès accomplis au cours des six dernières années et augmenter le financement des programmes communautaires multiculturels. Ces programmes jouent un rôle de soutien important dans la lutte contre le racisme entreprise par les organisations communautaires de l'ensemble du pays.

Protéger les Canadiens des contenus toxiques en ligne

Trop de gens au Canada sont victimes de discours haineux qui sont souvent diffusés et amplifiés sur les médias sociaux. Les Canadiens veulent qu'on agisse et veulent un leadership qui mettra fin à la diffusion de contenu toxique en ligne et tiendra les plateformes responsables.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Adopter, au cours des 100 premiers jours, une loi afin de lutter contre les manifestations graves de contenu toxique en ligne, en particulier les discours haineux, le contenu terroriste, le contenu qui incite à la violence, le matériel pédopornographique et la diffusion non consensuelle d'images intimes. Cela assurera que les plateformes des médias sociaux soient tenues responsables du contenu qu'elles hébergent. Notre loi reconnaîtra l'importance de la liberté d'expression de tous les Canadiens et adoptera une approche équilibrée et ciblée afin de contrer les discours extrêmes et toxiques;
- Renforcer la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et le *Code criminel* afin de lutter plus efficacement contre la haine en ligne.

Soutenir les survivants des crimes motivés par la haine

Du vandalisme haineux aux attaques violentes, ces actions horribles peuvent laisser des séquelles profondes et permanentes si les victimes n'obtiennent pas les soins nécessaires. Les personnes qui ont été victimes d'un crime motivé par la haine ne devraient pas avoir à s'inquiéter de disposer des ressources pour se rétablir pleinement et entièrement.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer un Fonds national de soutien pour les victimes de crimes motivés par la haine afin d'aider ces survivants à défrayer tout coût non couvert par l'assurance, tels que les soins de santé mentale, la physiothérapie, l'équipement médical et les services paramédicaux.

Un système judiciaire et des services de police équitables

Tous les Canadiens ont droit à un traitement juste et équitable devant la loi. La discrimination et des pratiques rétrogrades entravent cependant un véritable accès à la justice. Les Canadiens méritent mieux.

Principales mesures pour rendre le système judiciaire et les services de police équitables depuis 2015

- ✓ Nous avons rétabli le Programme de contestation judiciaire, qui offre un soutien financier aux Canadiens pour des causes importantes qui sont portées devant les tribunaux afin de faire progresser le droit à l'égalité et les droits linguistiques.
- ✓ Nous avons adopté une loi rendant obligatoire pour les juges nommés par le gouvernement fédéral de suivre une formation sur le droit relatif aux agressions sexuelles et les contextes sociaux, notamment le racisme systémique et la discrimination.
- ✓ Nous avons mis en œuvre les évaluations d'impact de l'origine ethnique et culturelle avant l'imposition de la peine. Cela encourage les juges de tenir compte des inconvénients subis et du racisme systémique ayant contribué aux démêlés des Canadiens racisés avec le système de justice pénale.

- ✓ Nous avons adopté une loi sur l'aide médicale à mourir.
- ✓ Nous avons consacré des fonds en soutien à un nouveau programme national offrant gratuitement aux survivants d'agression sexuelle des services juridiques indépendants.
- ✓ Nous avons sévi contre la traite de personnes.
- ✓ Nous avons renforcé les mesures de protection contre la violence conjugale.
- ✓ Nous avons déposé le projet de loi C-22, qui réforme les peines minimales obligatoires et qui lutte contre la discrimination systémique et la surreprésentation dans le système de justice pénale.
- ✓ Nous avons financé 25 tribunaux supplémentaires de traitement de la toxicomanie, offrant ainsi un accès à des programmes comprenant le traitement de la consommation des substances et des mesures de soutien des services sociaux.
- ✓ Nous avons soutenu la mise en œuvre des principes de Gladue dans le système judiciaire et mis fin aux récusations péremptoires.

Réforme de la Gendarmerie royale du Canada

Tous les Canadiens doivent être traités équitablement et en toute sécurité par nos organismes de sécurité publique. Toutefois, les interactions avec les services de police sont beaucoup plus susceptibles d'être mortelles pour les Noirs et les Autochtones. Parmi tous les services de police au Canada, c'est la GRC qui enregistre le plus d'interactions mortelles. De plus, il a été révélé que la GRC faisait l'objet d'une surveillance externe réduite et un rapport de 2020 a fait état d'une culture permettant le harcèlement dans ses propres rangs.

En tant qu'organisme fédéral chargé de l'exécution de la loi dont la devise est « *Maintiens le droit* », la GRC doit maintenir des normes

strictes et s'assurer de protéger et de respecter tous les Canadiens. Cela signifie qu'il faut exercer une surveillance externe plus forte et susciter un changement culturel pour éliminer le harcèlement dans ses propres rangs.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à réformer la GRC grâce à ces sept mesures clés :

- Élargir les pouvoirs du Conseil consultatif de gestion afin qu'il exerce une surveillance complète sur la GRC, à l'image des autres services de police canadiens;
- Fixer des échéances claires pour nous conformer aux recommandations de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada;
- Appuyer un examen externe des sanctions et du régime disciplinaire de la GRC dans le but d'étudier le caractère approprié des sanctions prévues et de leur application;
- Interdire à la GRC d'utiliser des techniques de contrôle au cou ainsi que d'utiliser des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour le contrôle des foules;
- Faire du nouveau Centre indépendant de résolution du harcèlement un organisme complètement externe à la GRC afin d'éviter les conflits d'intérêts dans l'examen des plaintes;
- Engager à procéder à un examen externe complet de la formation sur la réduction du crime par des méthodes non conventionnelles de la GRC afin de nous assurer que cette formation donne les résultats les plus sécuritaires possible tant pour les agents que pour les Canadiens;

- Collaborer avec les provinces, les territoires et les municipalités se procurant les services de la GRC pour mieux coordonner ces services avec ceux des travailleurs sociaux communautaires.

Stratégie judiciaire pour les Noirs

Le racisme et la discrimination à l'égard des Noirs existent au Canada et ils ont d'importantes répercussions au sein des services de police et du système de justice pénale du pays. Les Noirs sont massivement surreprésentés dans le système carcéral fédéral, représentant 7,3 % de la population carcérale alors qu'ils ne comptent que pour 3,5 % de l'ensemble de la population. Les efforts d'organisations telles que Black Lives Matter ont permis de faire entendre leur voix et d'attirer l'attention du monde entier sur cet enjeu. Le racisme systémique, la discrimination et la violence à l'égard des Noirs se perpétueront tant qu'on ne dénoncera pas et n'éliminera pas les inégalités.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Élaborer une Stratégie judiciaire pour les Noirs afin d'éliminer le racisme et la discrimination à l'égard des Noirs au sein du système de justice pénale.

Améliorer l'accès aux tribunaux de santé mentale

Selon la Commission de la santé mentale du Canada, 40 % des personnes vivant avec une maladie mentale sont arrêtées au moins une fois dans leur vie. Les personnes aux prises avec des troubles de santé mentale ou une maladie mentale ont besoin d'un traitement et non pas d'être criminalisées.

Les tribunaux de santé mentale visent à répondre aux besoins des personnes souffrant de problèmes de santé mentale qui ont été traduites devant le système de justice pénale et à les aider à obtenir le

traitement et le soutien communautaire dont elles ont besoin pour se rétablir et éviter les récidives.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Travailler avec les provinces et les territoires afin d'aider tous les Canadiens à avoir un meilleur accès aux tribunaux de santé mentale et de fournir un plan de rétablissement aux personnes souffrant de maladie mentale.
- Améliorer l'accès à des services de santé mentale culturellement adaptés et tenant compte des traumatismes pour les Autochtones envoyés en traitement par les tribunaux de santé mentale.

Accès à la justice

L'accès à la justice est essentiel pour une société canadienne juste et équitable et la rapidité en est un élément important. La pandémie a provoqué des retards dans le système. Ces retards s'ajoutent aux restrictions de voyage en temps de pandémie qui ont réduit les possibilités de comparaître lors des audiences en personne, principalement dans le cas des personnes vivant dans les régions rurales et éloignées. Simultanément, la pandémie a forcé les tribunaux à trouver de nouvelles manières d'utiliser la technologie. Cela donne au Canada l'occasion d'ouvrir la voie en matière de modernisation des tribunaux.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Déposer de nouveau la *Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'identification des criminels et apportant des modifications connexes à d'autres lois (réponse à la COVID-19 et autres mesures)* afin d'apporter des réformes des procédures pénales adoptant des moyens électroniques, tels que la comparution à distance et un recours élargi au télémandat.
- Augmenter son appui à la modernisation technologique des cours et des tribunaux fédéraux.
- Appuyer les provinces et les territoires dans la numérisation et la modernisation de leur système judiciaire et faciliter des partenariats visant la mise au point de services technologiques et numériques spécialisés pour les tribunaux qui soient sûrs et sécuritaires et favorisent un accès meilleur et plus équitable à la justice.

Protéger l'intégrité du système judiciaire

Le Canada a besoin d'un système judiciaire bien équipé pour s'attaquer aux enjeux d'actualité les plus pressants.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Continuer d'appuyer le Programme de contestation en doublant son financement et augmenter le soutien aux Canadiens dans les causes d'envergure nationale clarifiant les droits linguistiques et les droits de la personne.

- Rétablir la Commission du droit du Canada, de sorte qu'elle puisse fournir des conseils juridiques indépendants sur les réformes nécessaires relativement aux enjeux juridiques complexes auxquels les Canadiens sont confrontés, tels que le racisme systémique au sein du système judiciaire, les enjeux entourant les changements climatiques, les relations avec les Autochtones et l'évolution rapide de la technologie dans le monde.
- Déposer de nouveau le projet de loi C-22 qui réforme les peines minimales obligatoires, et ce, dans les 100 premiers jours.

Adopter une approche raisonnée en matière de politique étrangère

Les défis mondiaux comme la pandémie de COVID-19 et la crise climatique montrent à quel point la santé, la sécurité et la prospérité des Canadiens sont profondément affectées par le monde qui nous entoure. L'autoritarisme qui gagne du terrain et la réémergence de la concurrence que se livrent les grandes puissances minent la paix et la sécurité internationales, la règle de droit et le respect des droits de la personne. Pour assurer la prospérité du Canada, il faut préserver le commerce ouvert, basé sur des règles, mais la gestion des chocs économiques exige aussi d'investir de nouveau dans la résilience nationale et de faire des efforts pour atténuer les vulnérabilités de nos chaînes d'approvisionnement.

Les Canadiens doivent plus que jamais comprendre qu'il faut investir dans nos forces canadiennes et agir activement au pays et aux côtés de nos alliés pour bâtir un monde plus sûr et plus stable.

Promouvoir la démocratie et les droits de la personne

Étant donné que les menaces et l'ingérence venant de l'étranger sont en hausse et que les tendances autoritaires se répercutent à plus grande échelle, maintenant plus que jamais, il est temps de mettre la promotion de la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit au centre de notre politique étrangère. Nous appuyons les citoyens et les activistes du monde entier qui risquent leur sécurité pour réclamer des droits et libertés démocratiques. Nous allons aussi continuer à promouvoir la démocratie et les droits de la personne aux côtés de nos partenaires internationaux et de la société civile.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Faire de l'engagement du Canada en faveur de la démocratie et des droits de la personne une priorité stratégique fondamentale, notamment en accordant un soutien rapide et flexible aux démocraties fragiles et émergentes, en augmentant la présence diplomatique du Canada dans les régions revêtant une importance stratégique, et en collaborant plus étroitement avec nos partenaires diplomatiques pour promouvoir une gouvernance ouverte, transparente et inclusive dans le monde.
- Mettre sur pied un Centre canadien pour la paix, pour l'ordre et pour la bonne gouvernance afin d'offrir l'expertise et l'aide du Canada à ceux qui veulent consolider la paix, faire avancer la justice, promouvoir les droits de la personne, l'inclusion et la démocratie, et favoriser la bonne gouvernance.

- Faire du Canada un refuge sûr pour ceux qui font l'objet de persécution en jouant un rôle de chef de file dans le monde en facilitant la réinstallation sécuritaire de ceux qui fuient les crises politiques ou d'insécurité, en particulier les défenseurs des droits de la personne, les journalistes, les féministes, les activistes LGBTQ2, les membres de minorités religieuses ou ethniques et autres groupes qui restent menacés. Nous allons élargir le nouveau volet d'immigration pour les défenseurs des droits de la personne et collaborer avec les groupes de la société civile pour assurer le passage sûr et la réinstallation des personnes menacées, notamment celles de l'Afghanistan.
- Continuer de fournir de l'aide aux citoyens afghans par le biais de l'assistance humanitaire et en collaborant avec nos alliés pour protéger les droits démocratiques et de la personne, notamment pour les femmes, les filles et les minorités. Nous continuerons de faciliter la sortie et la réinstallation sécuritaires des citoyens afghans et nous ferons passer le nombre de réfugiés admissibles de 20 000 à 40 000. Parmi eux, bon nombre sont des femmes, des enfants et des personnes appartenant à des minorités qui fuient les Talibans, ou des personnes qui ont aidé le Canada et nos alliés durant les deux dernières décennies. Comme pour les Syriens qui se sont réinstallés au Canada au cours des cinq dernières années, ces personnes enrichiront nos communautés et apporteront de précieuses contributions à la société canadienne.
- Élargir la vaste coalition de plus de 65 États qui ont soutenu l'initiative du Canada visant à condamner et à éliminer la pratique de la détention arbitraire, et à promouvoir un plan d'action pour coordonner les réponses internationales collectives à des cas spécifiques de détention arbitraire.

- Permettre au personnel des ambassades canadiennes dans le monde de soutenir le travail des féministes, des activistes LGBTQ2 et des défenseurs des droits de la personne en quadruplant notre investissement annuel dans le Fonds canadien pour les initiatives locales.
- Défendre le droit à la liberté d'expression et s'opposer aux mauvais traitements et à la détention arbitraire des journalistes, en nous appuyant sur la Coalition pour la liberté des médias que nous avons mise sur pied avec le Royaume-Uni.
- Soutenir les femmes leaders et les groupes féministes qui mènent des efforts pour promouvoir la paix et protéger les droits des femmes et des groupes vulnérables, notamment en accordant un nouveau financement dans le cadre du programme Voix et leadership des femmes.
- Aider à mettre sur pied une Cour internationale de lutte contre la corruption pour empêcher les dirigeants corrompus et les gouvernements autoritaires de faire main basse sur les ressources de leurs citoyens et d'entraver le développement.
- Continuer à nous impliquer auprès de nos alliés et partenaires internationaux, et tenir une réunion multilatérale pour recueillir des fonds humanitaires supplémentaires et d'en arriver à un consensus sur la façon de soutenir et d'instaurer une démocratie durable au Liban.

Aider les gens les plus vulnérables au monde

Dans le cadre de la Politique féministe de développement internationale, nous avons fait des investissements historiques pour améliorer la vie des femmes, des jeunes filles et des gens vulnérables. Par exemple, nous avons notamment recueilli 4,3 milliards de dollars

pour l'éducation des jeunes filles pendant notre présidence du G7 et engagé 14 milliards de dollars sur 10 ans pour la santé des femmes et des jeunes filles, entre autres pour des services en matière de santé sexuelle et reproductive.

Quand la pandémie de COVID-19 est apparue, nous avons joué un rôle de premier plan pour galvaniser une réponse internationale, notamment en mobilisant plus de 2,5 milliards de dollars d'aide internationale et en donnant 40 millions de doses aux gens vulnérables par l'intermédiaire de COVAX.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Augmenter l'aide au développement international du Canada chaque année d'ici 2030 afin d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies.
- Donner au moins 200 millions de doses de vaccin aux gens vulnérables dans le monde par l'intermédiaire de COVAX d'ici la fin de 2022, et fournir un financement supplémentaire pour soutenir une capacité améliorée de dépistage et de production dans les pays en développement.
- Poursuivre le soutien historique du Canada à l'éducation pour que les enfants les plus marginalisés du monde aient accès à l'éducation inclusive, équitable et de qualité dont ils ont besoin et qu'ils méritent, notamment un nouveau financement pour l'éducation des jeunes filles et des réfugiés.
- Doubler le financement que nous accordons aux organismes locaux de défense des droits des femmes et continuer à faire des investissements significatifs dans les services en matière de santé sexuelle et reproductive ainsi que dans l'économie mondiale des soins de santé.

- Aider davantage les personnes en situation de handicap dans les pays en développement.

Le commerce qui profite à tous

Le Canada est un pays commerçant et le commerce a un rôle important à jouer dans notre plan pour une forte relance économique. Sous notre impulsion, le Canada est devenu le seul pays du G7 à avoir des ententes de libre-échange avec tous les autres pays du G7.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Créer un nouveau carrefour fédéral pour aider les entreprises et les entrepreneurs du Canada à tirer pleinement parti des occasions apportées par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), l'Accord économique et commercial global (CETA), l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et d'autres accords commerciaux;
- Lancer une nouvelle stratégie Asie-Pacifique globale pour approfondir les partenariats diplomatiques, économiques et en matière de défense dans la région, notamment en négociant de nouveaux accords commerciaux bilatéraux, en étendant les Accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) et en forgeant des liens économiques plus robustes;
- Renforcer la coopération économique dans notre hémisphère. Cela se fera, entre autres, en poursuivant les négociations commerciales avec l'Alliance pacifique et en concluant des accords commerciaux bilatéraux avec des partenaires clés;

- Développer une stratégie pour la coopération économique en Afrique, notamment en soutenant l'Accord établissant la zone de libre-échange continentale africaine, en facilitant une augmentation des investissements dans les infrastructures, et en élargissant les partenariats dans la recherche et l'innovation;
- créer un groupe de travail sur les politiques numériques, formé d'experts de l'industrie, d'universités et du gouvernement, pour intégrer les efforts à l'échelle du gouvernement et fournir des ressources supplémentaires afin de faire du Canada un leader de l'économie numérique et de façonner la gouvernance mondiale des technologies émergentes, notamment en ce qui concerne les droits en matière de données et de confidentialité, l'imposition, l'extrémisme violent en ligne, l'utilisation éthique des nouvelles technologies et l'avenir du travail. Cela va tirer parti de nos efforts pour instaurer la première Charte numérique du Canada et réformer nos lois afin de protéger les renseignements personnels des personnes;
- Introduire des lois pour éliminer le travail forcé des chaînes d'approvisionnement canadiennes et faire en sorte que les entreprises canadiennes qui mènent des activités à l'étranger ne contribuent pas à des violations des droits de la personne;
- Améliorer et étendre la stratégie du Canada en matière de conduite responsable des entreprises et faire en sorte que les compagnies et les sociétés d'État canadiennes respectent les normes environnementales et sociales les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise.

Protection, Sécurité, Engagement et Inclusion

Le Canada est confronté à de nombreuses menaces dans le monde, notamment les risques en évolution rapide posés par les cyberattaques, l'ingérence étrangère et les changements climatiques. Les Canadiens méritent d'avoir une armée du 21^e siècle qui est équipée pour réagir aux menaces émergentes à notre sécurité nationale et dont les membres se sentent tous en sécurité et inclus. Tirant parti de la politique de défense à long terme Protection, Sécurité, Engagement que nous avons dévoilé en 2017, un gouvernement réélu fera en sorte que nos militaires aient l'équipement et les ressources nécessaires pour assurer la sécurité des Canadiens, garantir notre souveraineté arctique, et réagir à toutes les menaces hostiles, informatiques et environnementales auxquelles nous sommes confrontés.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Collaborer avec les États-Unis pour moderniser le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), notamment en mettant à niveau le Système d'alerte du Nord, en déployant de nouvelles solutions technologiques pour améliorer la surveillance et le contrôle, en améliorant les systèmes de commandement et de contrôle, et en investissant dans les infrastructures et les capacités nécessaires pour dissuader et repousser les menaces visant l'Amérique du Nord. Ces investissements soutiendront aussi les communautés nordiques et renforceront d'autant plus la souveraineté du Canada dans l'Arctique, notamment au niveau de l'augmentation de la navigation dans les eaux arctiques.

- Élargir la capacité du Canada à établir des ponts aériens stratégiques à court et à long rayons d'action, de façon à renforcer la participation du Canada aux opérations militaires de l'OTAN, de la coalition et de nos alliés à l'étranger et à améliorer notre soutien en matière d'interventions en cas d'urgence, au pays et à l'étranger.
- Élargir la coopération et augmenter l'aide que nous fournissons à nos partenaires, à nos alliés et aux organisations internationales comme les Nations Unies et l'OTAN, ainsi qu'à des organismes régionaux, pour l'aide humanitaire et le rétablissement après catastrophe, notamment les urgences sanitaires et climatiques, et les interventions lors de conflits;
- Rester un important contributeur aux opérations de l'OTAN, par exemple en étendant l'opération Reassurance en Europe de l'Est et en maintenant la participation habituelle du Canada aux patrouilles aériennes et maritimes de l'OTAN. Nous allons aussi accroître le soutien du Canada à l'Ukraine et son opposition à l'agression russe par l'entremise de l'opération Unifier;
- Collaborer avec nos partenaires internationaux pour mettre sur pied un Centre d'excellence sur le climat et la sécurité de l'OTAN au Canada afin de faire en sorte que le Canada et ses alliés soient en mesure de réagir aux menaces posées par les changements climatiques;
- Mener les efforts internationaux pour former une coalition mondiale dans le but de réagir aux feux de forêt et autres urgences climatiques.

Mettre fin à la discrimination, à l'inconduite sexuelle et à la violence fondée sur le sexe dans l'armée

Les membres des Forces armées canadiennes ont le droit de travailler dans un environnement sans harcèlement, sans discrimination et sans violence. Les allégations d'inconduites sexuelles, d'homophobie et de xénophobie dans les Forces armées canadiennes choquent les Canadiens et masquent une culture inacceptable de discrimination et d'impunité. Les femmes et les hommes des forces armées font d'énormes sacrifices pour assurer notre sécurité et protéger les valeurs canadiennes. Ils méritent d'être protégés en retour.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Mettre en œuvre les recommandations de l'examen externe complet et indépendant dirigé par l'honorable Louise Arbour afin de lutter contre le harcèlement sexuel et l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes, y compris en instaurant un mécanisme de surveillance externe indépendant pour améliorer les processus de signalement, d'enquête et de règlement des plaintes, à l'extérieur de la chaîne de commandement;
- Moderniser le système de justice militaire et à veiller à ce que les survivants soient traités avec respect et aient accès à toutes les options et à tous les services offerts par le système civil. Cela inclut la mise en œuvre des recommandations du troisième examen indépendant de la Loi sur la défense nationale dirigé par l'honorable Morris J. Fish;

- Augmenter les ressources offertes aux survivants par l'entremise du Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle et mettre ces services à la disposition de tous les membres de l'équipe de la Défense, y compris les employés du ministère de la Défense, les anciens combattants et les membres des familles de militaires;
- Développer les services de santé offerts aux femmes des Forces armées canadiennes en garantissant un accès complet à des ressources de santé sexuelle et reproductive, à des services de garde d'enfants et à des ressources en santé mentale. Nous réaliserons plus d'investissements pour répondre aux besoins en matière de santé clinique, de santé au travail et de santé des militaires déployés des femmes des Forces armées canadiennes, en collaboration avec le nouvel Institut national de recherche sur la santé des femmes;
- Concevoir en partenariat et financer entièrement un programme de soutien par les pairs permanent pour les membres des Forces armées canadiennes qui ont subi un traumatisme sexuel en milieu militaire, et le rendre accessible à tous les membres de l'équipe de la Défense;
- S'efforcer d'éliminer toutes les sources de racisme envers les Autochtones et les Noirs, de préjugés envers la communauté LGBTQ2, de préjugés sexuels et de suprématie blanche dans les Forces armées canadiennes et mettre en œuvre les recommandations du groupe consultatif sur le racisme systémique et la discrimination afin de veiller à ce que tous les membres de l'équipe de la Défense travaillent dans un milieu sécuritaire et respectueux;

- Faire des efforts ambitieux pour améliorer la représentation des groupes sous-représentés au sein des Forces armées canadiennes, y compris les femmes, les membres de la communauté LGBTQ2S, les Autochtones, les Noirs, les Canadiens racisés et les personnes handicapées.

Combattre l'autoritarisme et l'ingérence étrangère

Avec la montée de l'autoritarisme, de la concurrence géopolitique et de l'ingérence étrangère, la protection de la sécurité nationale et économique du Canada requiert la mise en œuvre de mesures vigoureuses au pays et à l'étranger. Nous continuerons de mettre en œuvre des mesures nationales pour protéger les Canadiens et de collaborer étroitement avec nos amis, nos alliés et nos partenaires afin de réagir aux comportements illégaux et inacceptables des États autoritaires, y compris la Chine, la Russie et l'Iran.

Plus précisément, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Collaborer avec les pays du G7, l'OTAN et des partenaires qui partagent une vision commune pour concevoir et prendre des mesures collectives contre la détention arbitraire, la coercition économique, les cybermenaces, l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques et les violations flagrantes des droits de la personne. Cela sera fait notamment en ayant recours à des sanctions, en soutenant les institutions internationales et en prenant des mesures coordonnées pour renforcer les règles du commerce international.
- Revoir et moderniser la *Loi sur Investissement Canada* et fournir des ressources supplémentaires pour aider les organismes de sécurité nationale à suivre, à évaluer et à atténuer les menaces à la sécurité économique découlant des investissements étrangers.

- Renforcer la collaboration et le partage d'information avec les partenaires canadiens et tous les ordres de gouvernement afin de gérer les risques pour la sécurité dans le cadre des partenariats de recherche et d'investissement étrangers.
- Déposer un projet de loi pour protéger l'infrastructure essentielle du Canada, y compris nos réseaux 5G, dans le but de préserver l'intégrité et la sécurité de nos systèmes de télécommunications.
- Continuer de collaborer avec nos partenaires internationaux pour tenir l'Iran responsable d'avoir abattu illégalement le vol PS752 et continuer de soutenir les familles et les proches des victimes alors qu'ils tentent d'obtenir justice et réparation. Nous continuerons également de faire progresser l'initiative sur la sécurité aérienne du Canada pour prévenir tout événement tragique de ce genre à l'avenir.
- Accroître les ressources offertes à nos organismes de sécurité nationale afin de contrer l'ingérence étrangère et augmenter les ressources offertes à la GRC pour protéger les Canadiens contre toute forme de surveillance, de harcèlement et d'intimidation inacceptable par des acteurs étrangers.

Honorer nos anciens combattants

Principales mesures prises depuis 2015 pour soutenir les anciens combattants :

- ✓ Nouveaux investissements de près de 11 milliards de dollars en six ans pour offrir de meilleurs soins et de meilleurs services aux anciens combattants et à leur famille.
- ✓ Rétablissement de la Carte de service des anciens combattants, qui aide les membres à réussir leur transition vers la vie civile et qui reconnaît leur service incroyable dans les Forces.

- ✓ Élaboration d'une nouvelle Stratégie conjointe de prévention du suicide par les Forces armées canadiennes et Anciens Combattants Canada pour prévenir le suicide chez les militaires et les anciens combattants.
- ✓ Réouverture des neuf centres de services aux anciens combattants que les conservateurs ont fermés afin d'améliorer l'accès à des services pour les anciens combattants.
- ✓ Adoption d'une motion visant à mettre fin à l'itinérance chez les anciens combattants d'ici 2025.

Mettre fin à l'itinérance chez les anciens combattants

Les anciens combattants sont plus susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance chronique. Aucun ancien combattant ne devrait être sans abri. En effet, les anciens combattants se sont consacrés à servir les Canadiens et aucun ancien combattant ne devrait être privé du logement, des soins, du soutien et des débouchés qu'ils méritent.

Nous croyons que tous les anciens combattants méritent un logement.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Poursuivre la mise en œuvre de son plan visant à lancer un programme pilote l'an prochain pour fournir aux anciens combattants en situation d'itinérance des mesures de soutien du supplément au loyer et de soutien global pour qu'ils puissent obtenir le logement et les services dont ils ont besoin.
- Ajouter un volet pour les anciens combattants à l'Initiative pour la création rapide de logements afin d'offrir de nouveaux logements abordables aux anciens combattants.

Réduire les délais d'attente pour l'obtention de prestations pour les anciens combattants

Sous la garde d'Erin O'Toole, alors ministre conservateur des Anciens Combattants, des centres de services aux anciens combattants ont été fermés, et des employés ont été mis à pied. Lorsque nous avons formé le gouvernement, nous avons rouvert les neuf centres fermés pour que nos anciens combattants et leur famille aient accès aux services personnalisés de qualité qu'ils méritent.

Nous avons investi près de 200 millions de dollars pour réduire les délais d'attente pour les anciens combattants et embaucher 350 personnes. Nous avons également investi 140 millions de dollars pour veiller à ce que les anciens combattants n'aient pas à attendre leurs prestations pour obtenir des soins de santé mentale de haute qualité.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Poursuivre son travail visant à réduire les délais d'attente et à veiller à ce que les anciens combattants et leur famille reçoivent rapidement des réponses à leurs demandes.
- Investir les ressources nécessaires pour y parvenir, par exemple en embauchant plus d'agents chargés du traitement des cas et d'arbitres, en continuant d'accélérer le traitement des demandes de prestations d'invalidité et en mettant au point des solutions numériques novatrices.
- Veiller à ce que le régime de prestations et les services d'Anciens Combattants Canada soient mieux adaptés et répondent aux besoins des anciens combattants sous-représentés, y compris les femmes, les membres de la communauté LGBTQ2, les anciens combattants racisés et les anciens combattants autochtones.

Stratégie d'emploi pour les anciens combattants

Trop d'anciens combattants ont du mal à trouver un emploi valorisant après leur service militaire. Les anciens combattants possèdent des compétences diversifiées recherchées par les employeurs de tous les secteurs de l'économie. Nous croyons que pour rebâtir le pays en mieux, il faut avant tout veiller à ce que tous ceux qui veulent travailler aient accès au soutien dont ils ont besoin pour trouver un bon emploi.

Un gouvernement libéral s'engage à :

- Lancer la première Stratégie d'emploi nationale pour les anciens combattants du Canada afin de veiller à ce que tous les anciens combattants puissent trouver un emploi valorisant après avoir quitté les Forces armées canadiennes. Une partie de cette stratégie consistera à améliorer la reconnaissance des qualifications pour que les compétences acquises en service puissent être mises à profit dans la vie civile.

Commémoration

Les Canadiens sont fiers de leur patrimoine militaire. Mais, au fil du temps, il est essentiel de ne jamais oublier les sacrifices consentis par les anciens combattants sur les champs de bataille en Belgique, dans les montagnes de l'Afghanistan, et ailleurs dans le monde. On n'en sait pas suffisamment au sujet des contributions extraordinaires des anciens combattants de l'ère moderne ni des contributions des Canadiennes, les anciennes combattantes noires, autochtones, racisées et LGBTQ2. Nous avons l'obligation de veiller à ce qu'ils reçoivent les distinctions et la reconnaissance qu'ils méritent.

Pour garantir la pérennité du patrimoine de ceux qui ont servi le pays, un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Soutenir Commémoration Canada et veiller à ce que ce programme reconnaisse les anciens combattants de l'ère moderne ainsi que les anciens combattants qui sont des femmes, des Noirs, des Autochtones, des gens racisés et des membres de la communauté LBGTQ2 et qui ont pris part à tous les conflits.
- Veiller à reconnaître les précieuses contributions des anciens combattants des Forces armées canadiennes qui ont servi notre pays lors d'opérations nationales, comme lors de feux de forêt, de tempêtes de verglas et d'inondations.

Résumé des répercussions sur le genre et la diversité

En 2019, près de 50 % des crimes haineux signalés à la police étaient motivés par la haine d'origine ethnique ou raciale. De plus, depuis le début de la pandémie, il y a eu une augmentation de 88 % des signalements à Cybertip.ca de sextorsion et d'exploitation en ligne, et entre 2010 et 2017, 364 cybercrimes haineux au Canada ont été signalés à la police.

Nous savons que la discrimination et le racisme dans la police et le système de justice constituent également un problème de taille. D'ailleurs en 2019, 35 % des personnes racisées et 30 % des Autochtones ont déclaré ne pas faire confiance à la police. Qui plus est, 40 % des personnes atteintes d'une maladie mentale sont arrêtées au moins une fois dans leur vie.

La majorité des anciens combattants handicapés sont âgés de 65 ans et plus. Bien que les taux d'emploi chez les anciens combattants soient généralement bas, les anciennes combattantes sont encore moins susceptibles d'occuper un emploi.

Notre politique étrangère est guidée par une volonté de créer une croissance économique qui profite à tous, de promouvoir l'équité, la diversité, l'inclusion, de protéger l'environnement et de défendre la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Nous savons que les femmes et les enfants, les membres de la communauté LGBTQ2 et les personnes handicapées sont particulièrement touchés par la violence, la détention arbitraire, les conflits, les changements climatiques, les disparités économiques et l'insécurité alimentaire. En vertu de notre Politique d'aide internationale féministe, 95 % des programmes doivent comprendre

un élément en matière de genre, et c'est la raison pour laquelle nous ajoutons des chapitres sur l'égalité des genres et l'environnement dans les nouveaux accords commerciaux. C'est également la raison pour laquelle nous avons adopté une approche basée sur le genre en matière de défense des droits de la personne et de la démocratie partout dans le monde.

Nos mesures visant à mettre fin à la discrimination, à l'inconduite sexuelle et à la violence fondées sur le sexe dans l'armée profiteront directement aux femmes dans toute l'étendue de leur diversité, aux personnes racisées et aux membres de la communauté LGBTQ2 ainsi qu'à leur famille.



CHAPITRE HUIT

Un plan pour l'équité et la croissance

Un plan pour l'équité et la croissance

Lorsque la pandémie de COVID-19 est survenue, la position du Canada au sein du G7 était une des meilleures : cote de crédit AAA, ratio dette-PIB le plus bas, main-d'œuvre parmi les plus qualifiées et forte croissance démographique. Nous figurions aussi systématiquement parmi les endroits les plus prisés du monde pour y vivre.

Bien que la pandémie ait nécessité des dépenses sans précédent pour stabiliser l'économie, les avantages qui faisaient en sorte que le Canada était dans une si bonne position n'ont pas changé. Cela donne à notre pays une occasion unique de rebâtir en mieux.

Notre plan consiste avant tout à investir dans les gens, l'innovation et les communautés afin de faire du Canada un chef de file de la croissance propre, et d'être une société plus en santé, plus équitable et plus prospère. Nous allons ainsi rendre l'économie canadienne plus résiliente, productive et durable, et, surtout, faire croître la classe moyenne.

Notre cadre financier est responsable, équitable, transparent et prudent.

Ce plan est responsable, car il investit dans les choses dont les Canadiens ont besoin maintenant et auront besoin à l'avenir. Cela contribuera à nous sortir de la COVID-19 et de jeter les bases d'une future croissance robuste. Ce plan reconnaît également que la COVID-19 a exposé des problèmes de taille qui exigent des solutions d'envergure obligeant le gouvernement fédéral à intervenir pour apporter de réels changements. De plus, ce plan investit dans ces priorités d'une manière ciblée.

Les trois principales composantes de notre plan vont améliorer notre santé et augmenter notre croissance économique à long terme :

- Un vrai plan pour instaurer des services de garde d'enfants à 10 \$ par jour et pour réduire de 50 % d'ici l'an prochain les frais que paient les parents.
- Un vrai plan pour renforcer le système public universel de santé.
- Un vrai plan pour faire de l'accès à la propriété une réalité pour plus de Canadiens.

Les investissements que nous effectuons pour construire et réparer davantage de logements, par exemple, constituent le plus important multiplicateur budgétaire disponible, selon le directeur parlementaire du budget (DPB). Nos investissements dans l'apprentissage et les services de garde des jeunes enfants vont représenter à eux seuls un accroissement de 1,2 % du PIB et aider près d'un quart de millions de personnes à intégrer la population active. Notre plan de création d'un système de garde d'enfants de dix dollars par jour à l'échelle du Canada a le potentiel d'être le plus important stimulant économique depuis l'ALENA.

Notre plan est juste, car tout en faisant ces investissements importants et nécessaires, nous demandons à ceux qui s'en sont tirés pendant la COVID-19, comme les sociétés financières les plus importantes et les plus lucratives du Canada, de payer davantage. Erin O'Toole ne le fera pas.

Étant le premier parti fédéral à dévoiler un plan financier et d'établissement des coûts dans le cadre de cette élection, nous établissons une nouvelle norme de transparence. Pour établir ce plan, nous avons consulté le DPB et soumis à son examen bon nombre de nos initiatives les plus importantes et les plus complexes. Nous avons

également utilisé pleinement les ressources qui nous avaient été allouées. Ce plan est basé sur la prévision de référence économique du DPB en date d'août 2021 et inclut des hypothèses concernant la dette supplémentaire et le fardeau de la dette qui sont basées sur son modèle public.

Enfin, notre plan est prudent. Nous avons intégré dans notre cadre de planification une provision pour les risques. Étant donné les inconnues et la nature volatile de la pandémie, ainsi que d'autres facteurs, nous avons prévu une provision de 15 milliards de dollars pour d'éventuels écarts au cours des deux ans et demi à venir.

Dans le contexte de ce cadre, nous nous sommes engagés à atteindre notre cible budgétaire à long terme. Ce plan va continuer de réduire à la longue la dette du Canada en proportion de l'économie et fera diminuer notre déficit tous les ans.

La relance du Canada est déjà bien amorcée et nous sommes sur le point d'atteindre notre objectif qui consiste à créer un million d'emplois. Nous avons également un objectif renouvelé de ramener le taux d'emploi aux niveaux qui prévalaient avant la pandémie en dépassant le million de nouveaux emplois. Il reste certes encore beaucoup à faire, mais nous constatons déjà une croissance plus vigoureuse que ce à quoi nous nous attendions il y a quelques mois à peine.

Grâce à cette croissance et aux efforts des Canadiens, nos perspectives économiques et fiscales sont même plus encourageantes maintenant que nous envisageons la fin de la COVID-19. Le ratio dette-PIB du Canada est à présent inférieur de cinq points de pourcentage aux prévisions du budget fédéral d'avril. Notre plan utilise environ la moitié de la marge de manœuvre créée par ces cinq points

de pourcentage (incluant la marge de prudence) pour investir dans les gens et les communautés, tout en préservant son pouvoir financier pour de futures crises.

Il s'agit d'un plan responsable qui vise à promouvoir l'équité et la croissance.

Système fiscal équitable

Pour avoir une économie qui fonctionne pour tous, il faut que chacun paie sa juste part. Depuis 2015, nous avons fait d'énormes avancées pour rendre le système fiscal plus équitable et plus simple. Nous l'avons fait pour que les familles de la classe moyenne et les petites entreprises puissent garder une plus grande part de ce qu'elles gagnent, tout en demandant à ceux d'entre nous dont les revenus sont les plus élevés de payer leur juste part.

Principales mesures prises depuis 2015 pour bâtir un système fiscal plus équitable

- ✓ Augmentation des impôts du 1% des gens qui gagnent le plus pour donner un répit à la classe moyenne.
- ✓ Élimination des échappatoires fiscales, comme la déduction pour option d'achat d'actions, surtout exploitées par les riches et les grandes entreprises.
- ✓ Modernisation du système fiscal pour tenir compte de l'importance grandissante des géants des technologies numériques et faire en sorte que les entreprises canadiennes puissent faire concurrence à armes égales aux compagnies en ligne.
- ✓ Travailler à instaurer un impôt minimum mondial pour les sociétés.

Faire en sorte que tout le monde paie sa juste part

Afin de mener à bien la lutte contre la COVID-19 et de bâtir un Canada meilleur, plus équitable et plus prospère pour tous, nous allons demander à ceux qui s'en sont bien tirés de payer un peu plus.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Augmenter l'impôt sur le revenu des banques et compagnies d'assurances les plus importantes et les plus rentables qui gagnent plus d'un milliard de dollars par année, et introduire provisoirement un dividende de la relance au Canada que ces entreprises paieraient en reconnaissance du fait que leur relance a été plus rapide et plus vigoureuse que dans bien d'autres secteurs.
- Créer une règle fiscale minimale de sorte que tous ceux qui gagnent assez pour être inclus dans la tranche d'imposition supérieure paient au moins 15 % par année (le taux d'imposition s'appliquant à ceux qui gagnent moins de 49 000 \$), ce qui les privera de leur capacité à ne payer artificiellement aucun impôt grâce à un recours excessif aux déductions et crédits.
- Instaurer une taxe sur les voitures, bateaux et avions de luxe, comme cela a été présenté dans le budget de 2021.
- Augmenter considérablement les ressources de l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour lutter contre la planification fiscale agressive et l'évitement fiscal qui permettent aux plus riches d'éviter de payer les impôts qu'ils doivent. L'ARC disposera ainsi d'un montant supplémentaire atteignant un milliard de dollars par année pour éliminer l'écart fiscal du Canada.

- Moderniser le régime général des règles anti-évitement afin de nous concentrer sur le bien-fondé économique, et nous limiterons la capacité des organisations sous réglementation fédérale, y compris les institutions financières comme les banques et les compagnies d'assurance, d'utiliser des structures à paliers comme une forme de planification fiscale des sociétés. Cela permet de détourner des profits du Canada vers des territoires à faible taux d'imposition afin de réduire le paiement d'impôts au Canada.
- Collaborer avec nos partenaires internationaux pour mettre en place un impôt minimum afin que les plus grandes entreprises du monde ne puissent pas échapper aux impôts qu'elles doivent payer au Canada.
- Éliminer les actions accréditives pour les projets de pétrole, de gaz et de charbon afin de contribuer à promouvoir la croissance propre et la transition du Canada vers une économie carboneutre.
- Instaurer une taxe anti-flip immobilier nationale et aller de l'avant avec la première taxe canadienne pour les propriétaires non-Canadiens et non-résidents de propriétés résidentielles et de terrains vacants.
- Aller de l'avant avec une taxe nationale sur les produits de vapotage et obliger les fabricants de tabac à payer pour le coût des investissements fédéraux dans la santé publique reliés au contrôle du tabagisme.

Obtenir des résultats pour les Canadiens

Nous avons un plan audacieux et ambitieux pour faire en sorte que le Canada ressorte de la COVID-19 plus fort, plus équitable, plus en santé et plus prospère. Comme c'est le cas pour n'importe quel plan, c'est toujours une question de mise en œuvre. Les Canadiens ont

besoin que leur gouvernement fédéral prenne des décisions basées sur des données de grande qualité et les meilleurs intérêts des Canadiens. Cela exige une fonction publique solide qui a les outils voulus pour relever les défis qui attendent le Canada en 2021 et par la suite.

Un gouvernement libéral réélu s'engage à :

- Mettre sur pied un Conseil permanent de conseillers économiques qui fournira au gouvernement des avis indépendants sur la croissance à long terme. Le conseil sera paritaire et reflétera la diversité canadienne. Le Conseil, qui se penchera au-delà de l'horizon immédiat du gouvernement, va tirer parti de son expertise au sein et en dehors du gouvernement pour fournir un apport et des options politiques qui aideront le Canada à avoir un niveau de vie plus élevé, une meilleure qualité de vie, une croissance inclusive, et une économie plus innovatrice et compétente.
- Entreprendre un examen global des politiques stratégiques des programmes gouvernementaux. Contrairement aux exercices précédents qui étaient dictés par des économies ou des objectifs de réduction du déficit, ce processus continu va consister à déterminer dans quelle mesure chaque programme et politique d'importance réussit à relever les plus grands défis du moment, notamment : atteindre la carboneutralité d'ici 2050, améliorer l'équité et l'égalité, et promouvoir la qualité de vie et la croissance pour tous.

- Adopter un budget axé sur la qualité de vie. Nous allons tirer parti du travail accompli depuis deux ans pour développer le premier Cadre de qualité de vie du Canada en appliquant ce Cadre aux futurs budgets fédéraux. Cela fera en sorte que les dépenses visent avant tout à obtenir des résultats à long terme dont les gens bénéficient, comme le fait de réduire la pauvreté ou d'améliorer l'environnement, et à rendre rigoureusement compte des progrès accomplis à ce jour.
- Utiliser le pouvoir d'achat du gouvernement pour établir des standards et des normes, en obligeant les fournisseurs de biens et services à appliquer les normes les plus élevées en matière d'éthique et de durabilité dans toutes leurs chaînes d'approvisionnement. Nous allons également renforcer davantage les politiques d'approvisionnement fédéral pour intégrer les droits de la personne, les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG), et les principes de transparence dans la chaîne d'approvisionnement. De plus, nous allons faire en sorte qu'ils s'appliquent aux principales agences gouvernementales et sociétés d'État. Le fait de mettre les droits de la personne et les principes ESG au cœur de nos processus d'approvisionnement cadre avec nos valeurs, mais aussi l'intérêt national du Canada.

Plan financier et d'établissement des coûts

Projections budgétaires de la plateforme (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Projections budgétaires du DPB (août)	- 138, 200	- 42,7 00	- 35,6 00	- 24,8 00	- 24,6 00
Nouveaux revenus	436	4,24 1	5,65 4	6,96 6	8,17 8
Nouveaux investissements	- 13,0 50	- 17,9 46	- 16,1 85	- 16,2 54	- 14,5 97
Rajustement en fonction des risques liés à la COVID-19	- 6,00 0	- 6,00 0	- 3,00 0	0	0
Fardeau de la dette différentiel	-82	-280	-515	-764	1,03 2
Solde budgétaire révisé	- 156, 895	- 62,6 84	- 49,6 47	- 34,8 52	- 32,0 51
Ratio dette-PIB de la plateforme	48.5 %	47.6 %	47.6 %	48.0 %	46.5 %
Ratio dette-PIB du budget de 2021	51.2 %	50.7 %	50.6 %	50.0 %	49.2 %

Nouvelles recettes (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Surtaxe de 3 % pour les grandes banques et compagnies d'assurance	296	1,19 6	1,23 6	1,27 6	1,31 8

Nouvelles recettes (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Dividende de la relance au Canada	0	1,30 0	1,30 0	1,40 0	1,50 0
Impôt minimal pour les plus riches	99	393	405	413	423
Revenu supplémentaire de l'ARC réduisant le manque à gagner fiscal (coût net)	0	1,16 8	2,46 2	3,62 0	4,67 5
Élimination des actions accréditatives pour les projets de pétrole, de gaz et de charbon	0	2	8	8	8
Taxe fédérale sur les produits de vapotage	23	90	92	94	96
Frais de recouvrement des fabricants de tabac	17	66	66	66	66
Revenus d'AE pour congé d'adoption et assurance carrière	0	18	77	81	83
Taxe anti-flip (revente précipitée)	2	8	8	9	9
Total des nouveaux revenus	436	4,24 1	5,65 4	6,96 6	8,17 8

Nouveaux investissements (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Fonds pour les certificats de vaccination contre la COVID-19	1,00 0	0	0	0	0
Fonds de recherche sur la COVID - 19	5	35	25	25	10
Éliminer les retards dans les chirurgies et interventions	6,00 0	0	0	0	0

Nouveaux investissements (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Élargir l'accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins de soins primaires	0	250	550	1,00 0	1,40 0
Soins virtuels et accès élargi aux soins dans les zones rurales	156	574	132	137	143
Protéger les droits de santé sexuelle et génésique	0	13	3	4	0
Transfert canadien en matière de santé mentale	250	625	625	1,00 0	2,00 0
Ligne d'assistance nationale pour la prévention du suicide	0	10	10	10	10
Réduire la consommation problématique de substances	255	255	5	5	5
Investir dans des soins de longue durée plus sûrs	2	1,94 2	1,94 4	1,94 7	947
Fonds inclus dans le Budget 2021	-2	-609	-608	-609	-607
Assurer un salaire minimal de 25 \$/h aux préposés des services de soutien à la personne	325	333	342	350	359
Former 50 000 préposés de soutien à la personne	0	250	250	0	0
Air intérieur plus sécuritaire	604	506	0	0	0
Élargir le Crédit d'impôt pour fournitures scolaires pour les éducateurs admissibles	2	7	7	7	7
Établir un programme national de repas nutritifs à l'école	0	200	200	200	200

Nouveaux investissements (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Prolonger et élargir la déduction pour dépenses de bureau à domicile	265	133	0	0	0
Établir un programme de location avec option d'achat	0	125	125	150	150
Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété	0	656	820	984	1,148
Incitatif à l'achat d'une première propriété plus souple	0	30	30	30	0
Doubler l'Incitatif à l'achat d'une première propriété	0	110	110	116	121
Réduire les frais hypothécaires mensuels	0	525	525	536	546
Aider les villes à accélérer la construction de logements	0	750	1,625	1,625	0
Investir dans les logements abordables et la conversion d'édifices à bureau	0	650	1,550	400	400
Crédit d'impôt visant la rénovation d'habitations multigénérationnelles	0	101	135	138	140
Soutenir les logements pour les populations autochtones urbaines, rurales et nordiques	0	300	5	5	5
Agence canadienne des crimes financiers	0	50	50	50	50
Garderie à dix dollars par jour pour les familles	3,065	4,906	6,208	7,237	8,383

Nouveaux investissements (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Fonds inclus dans le Budget 2021	-	-	-	-	-
	3,06 5	4,90 6	6,20 8	7,23 7	8,38 3
Accroître et améliorer le crédit pour aidants naturels du Canada	131	536	579	626	678
Permettre aux parents de suspendre le remboursement de leur prêt étudiant	-67	200	275	300	300
Augmenter le SRG de 500 dollars pour les célibataires et de 750 dollars pour les couples	0	788	1,09 2	1,13 7	1,18 1
Doubler le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire	1	5	5	5	5
Numéro sans frais pour aider les aînés à accéder aux services gouvernementaux	0	5	5	5	5
Éliminer définitivement les intérêts sur les prêts étudiants au Canada	0	0	538	551	565
Augmenter le régime d'aide au remboursement à 50 000 dollars	0	75	110	110	110
Soutenir le bien-être et la santé mentale des étudiants sur le campus	0	116	122	128	134
AE pour les travailleurs autonomes canadiens	0	263	350	365	375
Prestation d'assurance carrière de l'AE	0	33	66	68	70

Nouveaux investissements (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Doubler le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical	0	25	25	25	25
Prolonger le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada	405	0	0	0	0
Aider les entreprises durement touchées avec l'aide aux salaires et au loyer	476	213	0	0	0
Bonifier les prêts aux petites entreprises	0	5	15	30	30
Crédit d'impôt pour la mobilité de la main-d'œuvre	29	115	117	120	122
Crédit d'impôt pour prolongation de la carrière pour les travailleurs de plus de 65 ans	161	644	647	651	653
1 000 nouvelles chaires de recherche et soutien pour la recherche innovante	0	250	250	250	250
Aider les établissements collégiaux et universitaires à tirer profit de leur recherche	0	25	75	75	75
Établir un organisme canadien de recherche d'avant-garde	0	2,000	0	0	0
Aider les artistes et les industries culturelles à se remettre	300	0	0	0	0
Soutenir les secteurs canadiens de la musique, du cinéma et de la télévision	0	63	113	223	223

Nouveaux investissements (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Partager la culture canadienne partout au monde	0	20	20	20	20
Soutenir les auteurs canadiens	0	43	43	43	43
Infrastructure de communautés de langue officielle en situation minoritaire	0	10	10	50	50
Augmenter de façon permanente le financement pour les ÉPS de communautés de langue officielle en situation minoritaire	0	40	40	40	80
Améliorer l'accès aux programmes d'immersion française et de FLS	0	30	30	30	30
Accélérer le plan national d'action sur la violence fondée sur le sexe	0	100	100	100	0
Fonds d'équité pour les produits d'hygiène féminine	0	25	0	0	0
Soutenir les chercheurs noirs	0	6	6	6	6
Donner aux artistes et aux journalistes racisés les moyens de réussir	0	20	20	20	20
Éliminer les frais de citoyenneté pour les résidents permanents	0	100	100	100	100
Appuyer la mise en œuvre du plan d'action de la communauté LGTBQ2	0	10	10	10	10
Favoriser la parentalité pour tous	0	53	54	55	100
Investment tax incentives for clean technology	0	65	250	250	250

Nouveaux investissements (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Soutenir la construction de maisons et de bâtiments à zéro émission	0	5	55	55	55
Aider les Canadiens à faible revenu à se procurer de l'huile de chauffage	0	250	0	0	0
Remise sur les véhicules à zéro émission et infrastructure de chargement	0	650	675	675	175
Doubler le crédit d'impôt pour l'exploration minière verte	0	35	40	40	45
Fonds pour l'avenir et centre de formation pour les emplois propres	0	205	205	205	205
Tripler le financement des technologies propres dans les exploitations agricoles	0	250	80	0	0
Former 1 000 pompiers et acquérir de l'équipement pour combattre les feux de forêt	500	0	0	0	0
Établir dix nouveaux parcs nationaux et aires protégées	0	28	113	188	188
Élargir le Fonds pour l'infrastructure naturelle	0	50	50	50	50
Travailler avec la Colombie-Britannique pour protéger la nature	0	10	10	10	10
Élargir la restauration côtière et le nettoyage des littoraux	0	75	75	75	75
Agence canadienne de l'eau	0	10	10	10	10

Avançons **ensemble**

235

Nouveaux investissements (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Plan d'action sur l'eau douce et protection des lacs expérimentaux	3	107	107	107	107
Investir dans des sciences indépendantes sur les pesticides	0	15	15	15	15
Réduire la pollution plastique à la maison et à l'étranger	0	35	35	35	35
Crédit d'impôt pour les réparations d'électroménagers	0	100	105	115	120
Soutenir les Autochtones avec la santé mentale et les traumatismes	100	325	325	325	325
Centre national pour la vérité et réconciliation	0	60	5	5	5
Revitaliser le droit, les systèmes juridiques et les traditions autochtones	0	0	25	25	25
Meilleurs logements pour les peuples autochtones	1200	400	200	200	0
Favoriser l'apparition de navigateurs autochtones du système de santé	0	5	12	12	12
Élargir le programme d'entrepreneuriat autochtone	0	10	10	10	10
Durcir les lois sur les armes d'assaut interdites	800	0	0	0	0
Appuyer les provinces et territoires qui interdisent les armes de poing	0	1000	0	0	0

Nouveaux investissements (M\$)	2021 -22	2022 -23	2023 -24	2024 -25	2025 -26
Appuyer la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et les communautés multiculturelles	0	2	27	37	27
Fonds national de soutien pour les victimes de crimes motivés par la haine	0	10	10	10	10
Améliorer l'accès aux tribunaux de santé mentale	0	20	30	30	30
Améliorer l'accès à la justice par la modernisation des tribunaux	0	25	25	0	0
Doubler le financement du Programme de contestation judiciaire	0	5	5	5	5
Moderniser CBC-Radio-Canada	0	100	100	100	100
Offrir du soutien rapide et flexible aux nouvelles démocraties	0	25	50	50	50
Quadrupler le Fonds canadien pour les initiatives locales	0	75	75	75	75
Centre canadien pour la paix, pour l'ordre et pour la bonne gouvernance	0	25	50	50	50
Continuer d'augmenter l'aide internationale chaque année	0	0	0	100	100
Doubler le financement des organismes locaux de défense des droits des femmes	0	60	60	60	60
Aider les entreprises à tirer parti de l'AECG, du PTPGP et de l'ACEUM	0	9	9	9	9

Nouveaux investissements (M\$)	2021	2022	2023	2024	2025
	-22	-23	-24	-25	-26
Élargir le soutien aux survivants au moyen du Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle	0	5	10	15	15
Protéger les Canadiens contre l'ingérence et la surveillance étrangères	0	50	50	50	50
Réinstaller 20 000 réfugiés afghans supplémentaires	150	200	0	0	0
Conseil des conseillers économiques	0	5	5	5	5
Total des nouveaux investissements	13,0	17,9	16,1	16,2	14,5
	50	46	85	54	97

Déclaration sur les personnes handicapées

L'inclusion des personnes handicapées profite à tous. Quand les Canadiens qui présentent un handicap ont des chances égales de contribuer à leur communauté bénéficient de la même qualité de service de la part de leur gouvernement, profitent des mêmes débouchés professionnels et ont la même qualité de vie que toute autre personne, nous bâtissons une économie et un pays plus forts.

Au cours des six dernières années, nous avons fait de l'accessibilité et de l'inclusion des personnes handicapées une priorité. Nous sommes passés à une approche de l'inclusion des personnes handicapées fondée sur les droits de la personne. Nous nous éloignons aussi des approches médicale et de bienfaisance en faveur d'une approche sociale des personnes handicapées, qui mise notamment sur l'élimination de la pauvreté. Nous nous sommes employés à éliminer les obstacles et à lutter contre la discrimination et l'exclusion des personnes handicapées dans nos systèmes et nos processus. Dans la foulée du « Rien sans nous », nous avons également un plan pour mettre de l'avant des investissements et des mesures sans précédent qui amélioreront l'inclusion sociale et économique de millions de Canadiens.

En 2015, nous avons nommé la toute première ministre des Personnes handicapées et de l'Accessibilité (devenue maintenant l'Inclusion des personnes handicapées). Nous avons amélioré l'accès aux documents en médias substitués, notamment par le biais de la ratification du Traité de Marrakech en 2016. De 2016 à 2019, nous avons tenu des consultations étendues et avons adopté la Loi canadienne sur l'accessibilité. De plus, nous avons mis sur pied Normes d'accessibilité Canada en 2019.

Nous avons fait, à l'occasion d'énoncés économiques et de budgets successifs, des investissements dans des programmes ciblant les personnes handicapées, notamment le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées, le Fonds pour l'accessibilité, le Programme canadien de prêts aux étudiants, le Programme canadien de bourses aux étudiants et l'élargissement du crédit d'impôt pour handicapés. Nous avons appliqué un point de vue axé sur les personnes handicapées à nos politiques et à nos programmes phares, comme l'investissement sans précédent dans des services de garde d'enfants inclusifs et accessibles à 10 dollars par jour. Nous avons amélioré la sécurité financière des Canadiens handicapés en apportant des changements importants au régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI). Nous avons respecté nos obligations internationales en matière de droits de la personne : nous avons signé le Protocole facultatif de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU et avons chargé la Commission canadienne des droits de la personne d'en assurer le suivi. Nous avons annoncé la candidature d'un Canadien au Comité sur les droits des personnes handicapées de l'ONU à l'élection de 2022.

L'automne dernier, nous nous sommes engagés à préparer un Plan pour l'inclusion des personnes handicapées (devenu depuis un Plan d'action) qui comprendra une nouvelle Allocation canadienne pour personnes handicapées inspirée du Supplément de revenu garanti, des processus améliorés pour déterminer l'admissibilité aux programmes et prestations du gouvernement fédéral pour les personnes handicapées et une stratégie solide d'emploi pour les Canadiens handicapés. Nous avons déposé en juin 2021 le projet de loi C-35 énonçant le cadre entourant l'instauration de l'Allocation canadienne pour personnes

handicapées, qui est une prestation mensuelle directe aux Canadiens handicapés à faible revenu âgés de 18 à 64 ans.

Compte tenu du fait que les Canadiens handicapés ont été touchés de manière disproportionnée par les répercussions sanitaires et socioéconomiques de la pandémie de COVID 19, nous avons adopté une approche d'inclusion des personnes handicapées dans notre réponse à la pandémie. Nous avons nommé un Comité consultatif des personnes handicapées sur la COVID-19, offert un financement ciblé aux aînés et aux étudiants handicapés et envoyé un paiement unique aux personnes handicapées afin de contribuer à atténuer le choc économique de la pandémie.

Il reste encore beaucoup de travail à faire dans l'avenir. Un gouvernement libéral réélu poursuivra dans la lancée de nos investissements antérieurs en mettant en œuvre le premier Plan d'action pour l'inclusion des personnes handicapées, et ce, en consultation avec les milieux des personnes handicapées.

Les objectifs du Plan d'action pour l'inclusion des personnes handicapées sont :

- Améliorer l'inclusion socioéconomique des Canadiens handicapés.
- Réduire la pauvreté chez les Canadiens handicapés.
- Contribuer à faire du Canada un pays sans obstacle.
- Améliorer l'accès aux programmes et aux services fédéraux pour les personnes handicapées et veiller à ce qu'on tienne compte de l'inclusion des personnes handicapées dans tous les programmes, politiques et services du gouvernement.
- Enraciner une culture d'inclusion sans préjugé d'incapacitisme et de discrimination.

Dans le cadre de notre Plan d'action pour l'inclusion des personnes handicapées, un gouvernement libéral réélu déposera de nouveau et mettra en œuvre la Loi sur l'Allocation canadienne pour handicapés, qui instaurera une prestation mensuelle directe aux Canadiens handicapés à faible revenu âgés de 18 à 64 ans. Cela réduira la pauvreté chez les personnes handicapées de la même manière que le Supplément de revenu garanti et l'Allocation canadienne pour enfants ont réduit la pauvreté chez les aînés et les familles ayant des enfants, ce qui aidera le gouvernement du Canada à atteindre ses cibles légales de réduction de la pauvreté.

Un gouvernement libéral réélu élaborera aussi et mettra en œuvre une stratégie d'emploi axée sur des mesures de soutien aux travailleurs et aux employeurs, instaurant des milieux de travail inclusifs et accueillants et renforçant la confiance des entreprises dans les personnes handicapées. Cette stratégie comprendra un investissement dans le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées et dans le programme d'embauche Prêts, disponibles et capables afin d'appuyer l'emploi chez les personnes handicapées.

Nous nous engageons également à financer de façon permanente des services assurant un accès équitable à la lecture et à d'autres œuvres publiées pour les Canadiens ayant une déficience de lecture des imprimés afin que davantage de Canadiens puissent participer pleinement à ces activités.

Nous procéderons à une mise en œuvre rapide et ambitieuse de la Loi canadienne sur l'accessibilité et à l'harmonisation des normes d'accessibilité à travers le Canada. Nous œuvrerons dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux à une adoption uniforme de la définition de « handicap » se trouvant dans la Loi canadienne sur l'accessibilité. Nous adopterons une approche cohérente de l'inclusion de personnes handicapées à l'échelle du gouvernement fédéral. Nous appliquerons un point de vue axé sur les personnes handicapées à la prise de décisions. Cela couvrira en particulier nos engagements en matière de services de garde d'enfants et d'infrastructure. Nous jouerons un rôle plus en vue au sein des milieux internationaux de l'inclusion des personnes handicapées.

Seul un gouvernement libéral réélu poursuivra sur les bases posées jusqu'à maintenant pour soutenir les personnes handicapées dans le cadre de la relance suivant la pandémie en continuant à rebâtir en mieux, ensemble.